



2018

**COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**

MEYRIN

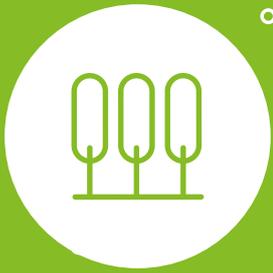


TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF	4
CONSEIL MUNICIPAL	6
CONSEIL ADMINISTRATIF	11

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	12
AÎNÉS	34
BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES	40
CULTURE	44
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI	52
ENVIRONNEMENT	64
ÉTAT CIVIL	72
FEU ET SECOURS	76
GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	82
PETITE ENFANCE	88
POLICE MUNICIPALE	98
PROTECTION CIVILE	102
SPORTS	104
THÉÂTRE FORUM MEYRIN	116
URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE	122

FINANCES	140
-----------------------	------------

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,
À Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

C'est avec un grand plaisir que nous vous adressons l'édition 2018 du compte rendu administratif et financier de notre ville de Meyrin. Ce document réunit toutes les informations concernant les actions et démarches entreprises par les différents services communaux au cours de l'année écoulée. Celles-ci sont menées dans le cadre strict du budget communal adopté en fin d'année 2017 par le Conseil municipal.

Ainsi, en conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, y sont également rapportés l'ensemble des éléments financiers, dépenses, recettes et investissements qui permettent tant d'assurer les prestations nécessaires à la qualité de vie de la population meyrinoise que d'engager de nouveaux projets. Pour la première fois, les comptes sont présentés selon le nouveau plan comptable harmonisé MCH2.

D'entrée, nous constatons une maîtrise parfaite des finances communales. Les comptes 2018 révèlent des revenus supérieurs de 4% et des charges inférieures de 2% par rapport au budget voté. Les prévisions n'étaient pourtant pas aisées, les estimations fiscales fournies par le Canton ne tenant pas compte de l'évolution de la population, ni de l'arrivée de nouvelles entreprises. Bien que la Commune ne dispose pas d'outils d'analyse adéquats, mais grâce néanmoins à une connaissance fine du terrain, elle a prévu des recettes supplémentaires conséquentes. Les résultats fiscaux 2018 lui ont donné raison.

En effet, en 2018, la population meyrinoise a dépassé les 25'000 habitants et les quartiers industriels continuent à se développer. Cet essor requiert un accompagnement et de nouveaux engagements de la part de la Commune pour continuer à assurer un cadre de vie satisfaisant à celles et ceux qui vivent, travaillent ou habitent notre territoire communal. Ce développement important, mais également la complexité croissante des processus et des normes et enfin les défis importants que la société toute entière est appelée à relever au vue de l'urgence climatique, exigent de l'administration communale un investissement accru et des ressources nouvelles. Le nombre de collaborateurs et collaboratrices a certes augmenté au cours de ces dernières années, mais en nombre insuffisant pour faire face aux nombreux enjeux actuels. Sachant que la force d'une communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres (Préambule de la Constitution fédérale), il est primordial de se soucier du bien-être, non seulement de la population meyrinoise, mais également des conditions de travail de celles et ceux qui, au quotidien, la servent.

L'année 2018 a vu à nouveau Meyrin récompensée pour ses engagements divers, à travers notamment la reconfirmation du label Energy Award Gold suite à un réaudit international, ainsi qu'une deuxième distinction pour le Jardin botanique alpin (en attendant la consécration en 2019). Ces témoignages de reconnaissance encouragent la Ville à poursuivre ses efforts, non seulement pour terminer ses réalisations en cours, tel que l'écoquartier des Vergers, mais également pour entreprendre de nouveaux chantiers. Le projet phare de l'année 2018 est sans nul doute celui du réaménagement complet du Cœur de Cité, lancé à travers l'adoption d'une image directrice, puis le vote d'un crédit d'étude conséquent, reflet d'une ambition élevée pour embellir la ville et pour réaliser une nouvelle mairie, lieu emblématique de citoyenneté et de démocratie. Que cet exemple serve de mise en bouche pour vous donner envie de découvrir, dans les pages qui suivent, l'ampleur des tâches accomplies.

Le Conseil administratif exprime sa profonde gratitude à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs communaux. Grâce à leur engagement le bilan de l'année 2018 est très positif. C'est pourquoi, nous nous réjouissons particulièrement de pouvoir le remettre aujourd'hui à votre appréciation.

Le Conseil administratif :

Pierre-Alain TSCHUDI

Maire

Nathalie LEUENBERGER
Conseillère administrative

Jean-Marc DEVAUD
Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

17 mai 2018: démission de Mme Françoise Sapin (Mouvement citoyen genevois)

22 mai 2018: assermentation de Mme Corinne Wullschleger (Mouvement citoyen genevois) en remplacement de Mme Françoise Sapin, démissionnaire

10 août 2018: démission de Mme Marielle Kunz-Félix (Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin)

10 septembre 2018: démission de Mme Xhevrie Osmani (Parti socialiste de Meyrin-Cointrin)

18 septembre 2018: démission de M. Aldo Ortelli (Parti socialiste de Meyrin-Cointrin)

18 septembre 2018: assermentations de M. Gregor Wrzosowski (Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin), Mme Elisa Dimopoulos (Parti socialiste de Meyrin-Cointrin) et M. Placide Iswala (Parti socialiste de Meyrin-Cointrin) en remplacement respectivement de Mme Marielle Kunz-Félix, Mme Xhevrie Osmani et M. Aldo Ortelli, démissionnaires

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2018 est la suivante :

Parti démocrate-chrétien de Meyrin-Cointrin (6 sièges)
Mmes Boccard et Deluermoz, MM. Falvo, Jimenay, Squillaci et Tremblet

Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)
MM. Boccard, Grognoz, Gerson, Serrano et Wrzosowski

Les socialistes de Meyrin-Cointrin (6 sièges)
Mmes Dimopoulos et Lüthi, MM. Brocard, Fabre, Halimi et Iswala

Les verts de Meyrin-Cointrin (7 sièges)
Mmes Hartmann, Murciano, Tiguemounine et Tschudi-Spiropulo, MM. Amato, Cornuz et Dumalle

Mouvement citoyens genevois (5 sièges)
Mmes Girardet et Wullschleger, MM. Frauchiger, Lustenberger et Pachoud

UDC Meyrin-Cointrin (3 sièges)
Mmes Hayes et Schweizer, M. Hubert

Hors parti (1 siège)
M. Gaetanino

Au cours de la séance du 22 mai 2018, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit :

Président : M. Laurent Tremblet
(Parti démocrate-chrétien de Meyrin-Cointrin)

1^{er} vice-président : M. Eric Cornuz
(Les Verts de Meyrin-Cointrin)

2^e vice-président : M. Fabien Grognoz
(Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin)

1^{er} secrétaire : M. Roger Frauchiger
(Mouvement citoyen genevois)

2^e secrétaire : M. Hysri Halimi
(Parti socialiste de Meyrin-Cointrin)

Membre : Mme Adriana Schweizer
(Union démocratique du centre)

COMMISSIONS MUNICIPALES

Administration générale

Président : A. Jimenay

Membres : M. Amato, M. Fabre, F. Falvo, F. Grognoz, H. Halimi, S. Hayes, C. Lustenberger, C. Murciano, L. Tremblet, G. Wrzosowski et C. Wullschleger

Affaires sociales et jeunesse

Président : R. Frauchiger

Membres : Y. Boccard, E. Dimopoulos, F. Falvo, M. Girardet, F. Grognoz, P. Iswala, E. Hartmann, C. Lustenberger, A. Schweizer, S. Tiguemounine et G. Wrzosowski

Aînés**Président :** A. Jimenay**Membres :** Y. Bocard, E. Brocard, E. Cornuz, F. Falvo, M. Gerson, M. Girardet, E. Hartmann, S. Hayes, B. Luthi, S. Pachoud et P. Serrano**Cœur de cité ad hoc****Président :** P. Bocard**Membres :** M. Amato, E. Cornuz, C. Deluermoz, M. Fabre, M. Girardet, F. Gognuz, B. Lüthi, P. Pachoud, A. Schweizer, L. Tremblet et G. Wrzosowski**Coopération au développement****Présidente :** M. Girardet**Membres :** P. Bocard, Y. Bocard, C. Deluermoz, E. Dimopoulos, R. Frauchiger, F. Gognuz, S. Hayes, P. Iswala, S. Pachoud, S. Tiguemounine et A. Tschudi-Spiropulo**Culture****Présidente :** S. Hayes**Membres :** P. Bocard, Y. Bocard, E. Cornuz, C. Deluermoz, E. Dimopoulos, R. Frauchiger, M. Girardet, H. Halimi, A. Schweizer, A. Tschudi-Spiropulo et G. Wrzosowski**Environnement et Agenda 21****Président :** M. Dumalle**Membres :** E. Brocard, E. Cornuz, C. Deluermoz, R. Frauchiger, M. Gerson, F. Gognuz, H. Halimi, E. Hubert, S. Pachoud, L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo**Finances****Président :** M. Amato**Membres :** P. Bocard, M. Fabre, F. Falvo, R. Frauchiger, H. Halimi, E. Hartmann, A. Jimenay, C. Murciano, S. Pachoud, A. Schweizer et P. Serrano**Gérance et entretien des bâtiments****Présidente :** B. Luthi**Membres :** P. Bocard, E. Brocard, M. Fabre, F. Falvo, E. Hubert, C. Lustenberger, C. Murciano, S. Pachoud, P. Serrano, L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo**Information et communication****Présidente :** E. Hartmann**Membres :** E. Cornuz, C. Deluermoz, E. Dimopoulos, M. Gerson, M. Girardet, S. Hayes, B. Luthi, C. Lustenberger, P. Serrano, N. Squillaci et A. Tschudi-Spiropulo**Liaison (chef-fe-s de groupe)****Président :** M. Tremblet**Membres :** M. Amato, M. Fabre, M. Girardet, E. Hubert, A. Jimenay et P. Serrano**Petite enfance****Président :** S. Pachoud**Membres :** P. Bocard, Y. Bocard, E. Cornuz, E. Dimopoulos, R. Frauchiger, F. Gognuz, E. Hartmann, B. Luthi, A. Schweizer, N. Squillaci et C. Wullschleger**Quartier des Vergers ad hoc****Président :** P. Bocard**Membres :** M. Dumalle, M. Fabre, R. Frauchiger, M. Gerson, M. Girardet, E. Hubert, B. Luthi, N. Squillaci, S. Tiguemounine, L. Tremblet et G. Wrzosowski**Sécurité****Président :** P. Iswala**Membres :** M. Amato, P. Bocard, M. Fabre, H. Halimi, A. Jimenay, S. Pachoud, A. Schweizer, P. Serrano, S. Tiguemounine, L. Tremblet et C. Wullschleger**Sports****Président :** M. Fabre**Membres :** E. Brocard, C. Deluermoz, M. Dumalle, M. Gerson, M. Girardet, F. Gognuz, H. Halimi, A. Jimenay, C. Murciano, S. Pachoud et A. Schweizer**Travaux publics****Président :** P. Serrano**Membres :** P. Bocard, E. Brocard, M. Dumalle, R. Frauchiger, F. Gognuz, E. Hubert, P. Iswala, A. Jimenay, C. Lustenberger, C. Murciano et N. Squillaci**Urbanisme et mobilité****Président :** L. Tremblet**Membres :** M. Amato, P. Bocard, M. Dumalle, M. Girardet, H. Halimi, E. Hubert, P. Iswala, A. Jimenay, C. Lustenberger, P. Serrano et N. Squillaci**COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES****Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement****Délégués du Conseil municipal :** M. Fabre, M. Girardet, F. Gognuz, A. Schweizer, N. Squillaci et S. Tiguemounine**Déléguée du Conseil administratif :** N. Leuenberger (présidente)

Commission consultative des aînés**Délégué du Conseil municipal :** E. Brocard**Délégué du Conseil administratif :** P. A. Tschudi
(président)**Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)****Délégué du Conseil municipal :** R. Frauchiger**Comité du Jardin Robinson****Déléguée du Conseil municipal :** C. Murciano**Fondation meyrinoise du Casino (Conseil)****Délégués du Conseil municipal :** Michel Aebischer,
Maurice Amato et Arthur Jimenay**Délégué du Conseil administratif :** Olivier Morand**Fondation Nouveau Meyrin (Conseil)****Délégués du Conseil municipal :** Jean Claude Brulhart,
Benjamin Chiabudini, Marcel Dumalle, Jean François
Girardet, Sasá Hayes et Roland Sansonnens**Délégués du Conseil administratif :** Jean Claude
Ducrot, Jacques Robert et Davide Vité**Commission consultative du Fonds d'art
contemporain****Délégués du Conseil municipal :** C. Deluermoz
et E. Dimopoulos**Délégués du Conseil administratif :** N. Leuenberger
(présidente) et P. A. Tschudi**Commission consultative du Fonds énergie****Délégués du Conseil municipal :** M. Dumalle,
F. Grognez, E. Hubert et L. Tremblet**Suppléant :** M. Fabre**Délégué du Conseil administratif :** P. A. Tschudi**Comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble****Délégués du Conseil municipal :** E. Cornuz et
M. Girardet**Suppléants :** P. Boccard et B. Luthi**Délégué-e du Conseil administratif :** le/la maire en
fonction**Colonie de vacances La Ruche****Délégué du Conseil municipal :** R. Frauchiger**Suppléant :** F. Grognez**Comité de l'Association Espace Undertown****Délégué du Conseil municipal :** H. Halimi**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL****6 février 2018**

- Accorde au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 25'000.-, demandé par les membres de la commission coopération et développement, destiné à HEKS-EPER, pour apporter une aide urgente en faveur de la population Rohingya persécutée;
- Ouvre un crédit de construction de CHF 60'000.- destiné à la mise en œuvre d'un dispositif d'accrochage permettant le déploiement d'interventions artistiques sur la façade ouest de la patinoire des Vergers;
- Accorde au Conseil administratif un crédit de construction de CHF 365'000.- brut destiné au remplacement de la clôture à treillis du Jardin botanique alpin;
- Ouvre un crédit d'étude de CHF 330'000.- brut destiné à l'étude en vue de la réalisation de la 6^e étape du centre sportif comprenant des vestiaires et autres équipements;
- Accepte une résolution présentée par le Conseil administratif demandant d'avaliser l'image directrice du cœur de la cité établie dans le cadre d'ateliers créatifs.

13 mars 2018

- Crée la commission cœur de cité ad hoc, élit M. Pierre Boccard (PLR) président de cette commission et nomme ses membres;
- Ouvre un crédit de construction de CHF 2'450'000.- destiné à la rénovation des toitures de l'école de Livron;
- Préavise défavorablement la fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA), projet de fiche de l'aéroport de Genève (PSIA partie III C);
- Classe une pétition concernant l'augmentation des charges de personnel en 2018.

24 avril 2018

- Entend la présentation des comptes 2017 par M. Devaud, maire;
- Ouvre un crédit budgétaire 2018 de CHF 15'000.- destiné à financer la première partie du Plan de mobilité scolaire de l'établissement Livron-Golette.

22 mai 2018

- Procède à l'assermentation de Mme Corinne Wullschleger (Mouvement citoyen genevois), en remplacement de Mme Françoise Sapin (MCG), démissionnaire;
- Autorise la désaffectation de deux terrains de tennis du centre sportif de Cointrin;
- Approuve le compte de fonctionnement 2017 pour un montant de CHF 103'086'425.12 (dont à déduire les imputations internes de CHF 0.-, soit net CHF 103'086'425.12) aux charges et de CHF 106'002'624.10 (dont à dé-

duire les imputations internes de CHF 0.-, soit net CHF 106'002'624.10) aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 2'916'198.98;

- Accepte les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2017 pour un montant total de CHF 2'982'538.29;
- Approuve le rapport de gestion 2017 du Groupement intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement);
- Accorde au Conseil administratif un crédit d'étude de CHF 390'000.- en vue de la rénovation de l'école de la Golette;
- Forme son bureau pour la période 2018-2019.

Séance du 19 juin 2018

- Approuve les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2017 de la Fondation Nouveau Meyrin;
- Ouvre un crédit de construction de CHF 566'400.- en vue de la rénovation et l'aménagement d'un nouveau local de réunion pour les aînés (Jardin de l'amitié);
- Accepte le remaniement parcellaire du nord du quartier des Vergers et la constitution de servitudes de superficie et d'empiètement au profit de la société coopérative Ressources Urbaines-Coopérative genevoise d'artistes et d'acteurs culturels sur les nouvelles parcelles nos 14'987, 14'988, 14'989 sises à Meyrin, rue des Coopératives, propriété de la ville de Meyrin, et ouvre un crédit de CHF 219'600.- destiné au financement de cette opération;
- Approuve une résolution proposant au Conseil d'Etat la nomination du premier-lieutenant José Bisquerra, au grade de capitaine, commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin dès le 1^{er} juillet 2018;
- Accepte une résolution proposant au Conseil d'Etat la nomination du sergent Xavier Magnenat, au grade de lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin dès le 1^{er} juillet 2018;
- Accepte une résolution présentée par le Conseil administratif, en vue de promettre l'attribution d'une servitude de superficie d'une durée de dix ans prolongeable au profit de la coopérative Supermarché Participatif Paysan (SPP) pour la réalisation d'un pavillon sur le périmètre de l'Esplanade des Récréations dans le quartier des Vergers.

Séance du 18 septembre 2018

- Procède aux assermentations de M. Gregor Wrzosowski (parti libéral-radical), M. Placide Iswala (parti socialiste) et Mme Elisa Dimopoulos (parti socialiste), en remplacement respectivement de Mme Marielle Kunz-Félix (PLR), M. Aldo Ortelli (PS) et Mme Xhevrie Osmani (PS), démissionnaires;

- Accorde au Conseil administratif un crédit de rénovation de CHF 315'000.- en vue de la réfection légère et partielle du 13, avenue de Vaudagne (Maison Mani) pour accueillir les bureaux de la sécurité municipale;
- Accepte le transfert de la parcelle n° 14011 et bâtiment n° 4164, parking de Meyrin-Village, du patrimoine administratif au patrimoine financier pour un montant de CHF 1'128'077.25;
- Approuve le transfert de plusieurs actifs du patrimoine financier au patrimoine administratif pour un montant de CHF 1'796'245.32;
- Ouvre un crédit de CHF 1'006'000.- brut destiné à la réalisation de travaux d'infrastructure et à l'acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2018-2020;
- Accorde au Conseil administratif un crédit d'étude de CHF 180'000.- brut destiné à l'étude en vue de la réalisation de deux terrains de football synthétiques E et F dans le cadre de la 6^e étape du centre sportif;
- Accepte une motion présentée par Myriam Girardet pour le groupe MCG, demandant au Conseil administratif d'étudier une solution pour un déménagement du manège de Meyrin sur un site mieux approprié à ses activités équestres;
- Prend note du rapport rédigé par M. Brocard (PS), délégué à la commission consultative des aînés;
- Prend acte du rapport établi par M. Frauchiger (MCG), délégué au comité du Centre de loisirs Maison Vaudagne.

Séance du 16 octobre 2018

- Elit M. Iswala (parti socialiste) président de la commission de sécurité en remplacement de M. Ortelli (PS), démissionnaire;
- Elit Mme Dimopoulos (parti socialiste) déléguée du Conseil municipal au Fonds d'art contemporain en remplacement de M. Ortelli (PS), démissionnaire;
- Nomme les président et vice-président du local de vote pour l'année 2019;
- Classe une pétition demandant un carré dédié aux personnes de confession musulmane de la commune de Meyrin-Cointrin au cimetière de Feuillasse;
- Prend acte du rapport établi par M. Grognez (LR), délégué au Fonds énergie;
- Entend la présentation du budget 2019;
- Ouvre un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 20'000.-, proposé par Laurent Tremblet, président, au nom du Conseil municipal, destiné à MEDAIR pour apporter une aide urgente en faveur de la population indonésienne touchée par le tremblement de terre et le tsunami des Célèbes;
- Prend acte du rapport des délégués au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*, établi par M. Cornuz (Ve).

Séances des 20 et 21 novembre 2018

- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'324'400.- destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises ;
- Fixe le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2019 à CHF 30.- ;
- Fixe les indemnités allouées en 2019 aux maire et conseillers administratifs à CHF 328'174.- et les jetons de présence alloués aux conseillers municipaux à CHF 292'303.- ;
- Approuve le budget de fonctionnement 2019 pour un montant de CHF 118'094'265.- (dont à déduire les imputations internes de CHF 96'000.-, soit net CHF 117'998'265.-) aux charges et de CHF 118'095'733.- (dont à déduire les imputations internes de CHF 96'000.-, soit net CHF 117'999'733.-) aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 1'468.- ;
- Fixe le taux des centimes additionnels pour 2019 à 44 centimes.
- Ouvre un crédit de CHF 1'743'485.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2019 du patrimoine administratif et financier.

11 décembre 2018

- Approuve un remaniement foncier pour la réalisation de la reconstruction d'un bâtiment de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin comprenant la cession gratuite à la commune de Meyrin de la sous-parcelle 10765B de 245m² et de la sous parcelle 13162B de 62m² à l'Etat de Genève et l'incorporation au domaine public des sous-parcelles 13162C de 31m² et 10765B de 245m² sises route H.-C.-Forestier à Meyrin ;
- Ouvre un crédit d'étude de CHF 4'360'000.- en vue de la construction de la nouvelle Mairie et de l'aménagement des espaces publics extérieurs compris dans le périmètre du « Cœur de Cité » ;
- Accepte de créer et d'adhérer à une fondation de droit public sous le nom de « Fondation intercommunale de Pré-Bois », ayant pour but de construire, d'acquérir, de gérer et d'exploiter pour le compte des communes, de mettre ou d'aider à mettre à disposition des équipements sportifs et des espaces de détente et de loisirs d'importance régionale, permettant la pratique du sport.

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2015	2016	2017	2018
Séances du Conseil municipal	12	10	10	10
Séances du Bureau	10	9	9	9
Séances de commissions	104	109	99	90
Réunions chefs de groupe	5	1	3	1
Total des séances	131	129	121	110

30 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1^{er} juin 2018, le Conseil administratif se compose

- ainsi : > M. Pierre-Alain TSCHUDI, maire
> Mme Nathalie LEUENBERGER, vice-présidente
> M. Jean-Marc DEVAUD

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée ci-dessous :

Monsieur P.-A. Tschudi (*intérimaire M. Devaud*)

Aînés – Feu et secours – Police municipale – Protection civile – Urbanisme, travaux publics et énergie

Madame N. Leuenberger (*intérimaire M. Tschudi*)

Bibliothèque – Culture – Développement social et emploi – Petite enfance – Théâtre Forum Meyrin

Monsieur J.-M. Devaud (*intérimaire Mme Leuenberger*)

Environnement – Etat civil – Gérance et entretien des bâtiments – Sports

Le secrétariat général, y compris les finances, les ressources humaines, les affaires économiques, l'information et l'informatique, rapporte au Conseil administratif.

Durant l'année 2018, le **Conseil administratif** a tenu 77 séances pour régler les problèmes afférents à la Commune et a participé, en outre, aux 10 séances du Conseil municipal, 9 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant la charge de chacun.

Naturalisations

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé pour l'année 2018, les naturalisations suivantes :

- > 92 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans ;
- > 55 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

ADMINISTRATION COMMUNALE



LA GOUVERNANCE

Les principes de la gouvernance

En 2015, lors du démarrage de la nouvelle législature, le Conseil administratif s'est doté d'un outil de conduite stratégique central : un programme de législature qui donne les orientations pour les cinq années à venir.

Ce programme traduit, entre autres, la volonté du Conseil de mettre en œuvre une vision nouvelle de la gouvernance que nous pouvons appeler la gouvernance partagée. Ainsi le Conseil administratif exprime son désir de faire évoluer la manière dont il exerce son pouvoir et faire évoluer les rapports entre l'autorité municipale, son administration, les mandataires et les membres de la communauté, dans le sens d'un meilleur partage des ressources et des responsabilités de chacun. Le Conseil appelle donc de ses vœux la participation de l'ensemble des acteurs de la collectivité au construit social.

Ce programme s'applique donc autant à la manière de gouverner la cité qu'à l'administration municipale.

Sur le plan externe, le Conseil administratif s'engage à ce que se renforce davantage le rapport aux acteurs de la collectivité (citoyens, et représentants du tissu socio éco et culturel) : que l'implication de ces derniers soit accrue dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Le Conseil administratif désire ainsi attribuer aux habitants de la Ville une responsabilité croissante dans la marche des affaires publiques en mobilisant mieux leurs ressources, leurs compétences et expériences.

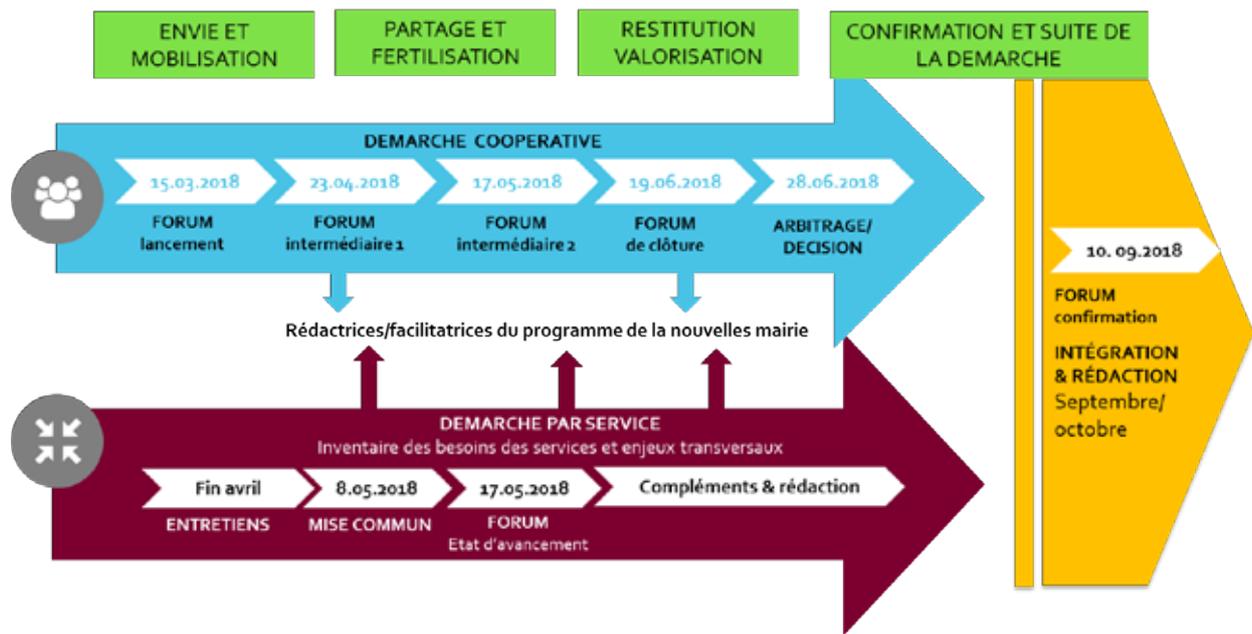
Au cœur de cette mutation, l'administration doit également affirmer sa culture professionnelle afin de tenir les engagements politiques et les traduire en actions publiques. Ainsi, sur le plan interne, le Conseil administratif souhaite faire évoluer le leadership, la structure organisationnelle, le mode de production des prestations publiques pour répondre du mieux possible aux attentes des habitants.

Les évolutions souhaitées en termes de responsabilisation des acteurs et de fonctionnement optimal de l'administration publique se nourrissent et s'impactent mutuellement pour gouverner autrement.

En 2018, le Conseil administratif de Meyrin a décliné son projet de législature en principes de gouvernance pour guider son action à l'interne comme à l'externe.

- Il est demandé à l'administration de se mobiliser pour un service public de haute qualité. Elle est invitée à concevoir son action par l'inclusion du plus grand nombre, responsabilisant le citoyen, le rendant acteur, afin de sérier au mieux ses besoins et les prestations publiques à développer. Dans ce sens, elle doit se doter de processus et de procédures claires, d'une organisation efficace et efficiente ; maîtriser les risques et les dépenses publiques, augmenter la clarté et la transparence de l'action communale.
- De manière intrinsèque, chacune des actions de l'administration doit valoriser l'humain, les compétences et l'intelligence collective. En interne, il est attendu de l'exécutif et des cadres d'exercer un leadership inspirant qui augmente le pouvoir d'agir des collaborateurs. La finalité de chacune des tâches est à exprimer pour donner du sens au quotidien et valoriser le travail. Le collaborateur ainsi valorisé est rendu conscient de son impact sur le fonctionnement de l'administration et sur la qualité de vie des habitants. Il lui est accordé plus d'autonomie et de responsabilité, car il est le mieux à même de connaître son activité.
- L'administration ne saurait réaliser les principes précédents sans renforcer les liens et la coopération en interne. Dans une visée de qualité de la prestation, mais aussi de bien-être au travail, les rencontres et l'interconnaissance entre collaborateurs sont à faciliter. L'attention portée à l'autre et le regard tourné vers un objectif commun se doivent d'accentuer la solidarité et le décloisonnement des services pour construire un cadre de travail bienveillant et favorisant l'innovation.
- Les liens et la coopération ainsi engagés, l'administration est destinée à se développer dans un contexte de travail efficace et agile. Plus de transversalité et de communication favoriseront le travail en mode projet. Les processus et les procédures de travail devenus plus agiles en seront simplifiés. La transmission et le respect des valeurs seront assurés par l'augmentation des échanges tout comme les règles de l'organisation.

Le service des ressources humaines se trouve au cœur de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance. Il joue un rôle central dans la mise en lumière des comportements et compétences clés liés, il garantit la qualité et la pertinence des processus de gestion de la ressource humaine, il offre aux services des outils adaptés. Les ressources humaines permettent de piloter la performance des collaborateurs et de favoriser un bon climat social propice au bien-être au travail. Tout au long de l'année



2018, le service des ressources humaines a impliqué chacune de ses collaboratrices à identifier les éléments constitutifs de la stratégie RH satisfaisant aux attentes de l'autorité exécutive définis dans la nouvelle gouvernance et dans sa politique RH. Ce travail de réflexion, mené de manière collective, a été initié sur la base d'un diagnostic partagé déployé sur une demi-journée. Elle a associé un représentant de chacun des services de l'administration ainsi que deux représentants de la commission du personnel. Le détail de l'activité du service des ressources humaines de l'année 2018 se retrouve dans la section dédiée de ce document.

Le service de communication et relations publiques représente également un acteur de premier plan de par son rôle de transmetteur, valorisant l'activité municipale. Dans ce sens, il a créé une newsletter en 2018 appelée *La News* dont le détail se trouve dans la section dédiée de ce document.

Dès 2018, l'administration a initié son processus de changement dans la visée que chaque collaborateur incarne la gouvernance. A noter que cette transformation s'inscrit dans un long terme.

Pour avancer dans cette mutation, différents projets soutenus par le secrétariat général ont été lancés en 2018 en collaboration avec les services et les collaborateurs pour servir chacun des axes de la gouvernance.

Cœur de cité, nouvelle mairie et démarche coopérative

La validation de l'image directrice du Cœur de cité au printemps 2017 (Cf. partie ad hoc UTE) par le Conseil

municipal a permis de fixer l'implantation d'un nouveau bâtiment qui accueillera l'activité de l'administration municipale. Ce nouveau bâtiment pour la mairie a été perçu comme une émanation forte et physique des transformations internes et externes vers lesquelles se projette l'administration. Ce lieu représente l'opportunité d'inscrire les principes de la nouvelle gouvernance dans un bâtiment et, de ce fait, de faire un bond en avant vers leur incarnation. La mairie est le lieu symbolique et physique de la citoyenneté et de l'autorité qui doit s'exprimer à travers le bâtiment de manière non ostentatoire. C'est également un lieu d'accueil de la diversité, de dialogue et d'échange où chacun doit se sentir le bienvenu.

Pour ses collaborateurs, le bâtiment doit assurer des conditions de travail agréables afin de faciliter l'exécution d'un travail de qualité. Dans la visée de la nouvelle gouvernance, le bâtiment doit permettre aux collaborateurs d'exercer leurs responsabilités, de vivre leur autonomie ainsi que les échanges entre eux. Ainsi, il doit offrir des espaces différenciés propices au travail coopératif, en intelligence collective, aux rencontres, au travail informel et aux échanges interpersonnels. En tant que « Maison des citoyens », le bâtiment doit assurer du confort aux utilisateurs multiples (professionnels, public citoyen, visiteurs, etc.), pour y faire naître un sentiment de foyer.

Afin de recueillir les besoins pour le programme de la mairie de manière exhaustive, deux démarches ont été menées en parallèle. S'enrichissant l'une l'autre, elles ont permis de rédiger un cahier des charges intégrant les aspects techniques, sociaux et symboliques pour répondre aux ambitions du Conseil administratif et des collaborateurs de la ville de Meyrin.



La «**démarche coopérative**» – appelée «**Dessins ensemble une mairie et plus encore**» – a réuni 59 collaborateurs, tous services et métiers confondus, autour de 8 thèmes de travail et 4 forums de partage et de co-création, de mars à juin 2018. Le but de cette démarche était de réfléchir en intelligence collective à la programmation de la nouvelle mairie et, plus encore, à la façon de faire évoluer la manière de travailler ensemble. Chaque groupe de travail a nommé parmi ses participants un «**capitaine**» qui avait comme rôle la facilitation du groupe.

Ce processus a abouti à la production de 71 contributions par les 8 groupes de travail. Dans la journée du 26 juin 2018, les contributions ont été analysées par 17 participants représentatifs de l'administration et de l'autorité exécutive – 9 capitaines, 3 conseillers administratifs, 3 membres de la direction et 2 responsables de service – répartis en trois groupes paritaires. Cette journée est emblématique de la gouvernance car le Conseil administratif y a partagé son pouvoir en optant pour une prise de décision par consentement de toutes les personnes présentes. Les contributions ont été classées et priorisées selon trois critères :

- s'ils sont matériels ou immatériels ;
- s'ils contribuent fortement ou faiblement à la gouvernance ;
- s'ils sont faciles ou complexes à mettre en œuvre.

Suite à cette journée, 17 contributions ont été versées au programme des besoins de la nouvelle mairie. Les autres contributions offrent à l'administration municipale des pistes pour travailler autrement ensemble dans le respect de la gouvernance.

Dans le cadre de cette 1^{ère} démarche, une soirée citoyenne a été organisée le 15 mai 2018 pour échanger avec les citoyens sur leur vision et leurs besoins liés à leur administration.

La «**démarche par services**», quant à elle, est un inventaire des besoins opérationnels des services et des enjeux transversaux de l'administration. 16 responsables de services ont été interviewés dans le cadre d'entretiens semi-directifs afin de récolter leurs besoins et d'identifier les enjeux spécifiques et transversaux de l'organisation.

Démarche coopérative



Ces démarches ont été menées main dans la main par le département du secrétariat général et le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, accompagnés de mandataires.

Salles de travail au bâtiment Corzon

Afin de soutenir les groupes de travail dans cette période de production intense deux espaces dans le bâtiment Corzon ont été aménagés avec la collaboration des services de l'environnement, de la communication et des relations publiques et de la gérance et entretien des bâtiments, afin d'offrir des espaces conviviaux, agréables et appropriables par les groupes.

Les midis ensemble et plus encore...

Afin d'inspirer les participants des groupes de travail, d'aspirer d'autres collaborateurs dans une réflexion sur le travail de demain, et créer des moments conviviaux de rencontres et d'échanges, cinq séances ont été organisées et proposées à tous les collaborateurs de la mairie autour d'un sujet en lien avec la démarche « Dessinons ensemble une mairie, et plus encore... ». Une série d'intervenants sont venus échanger sur les thématiques suivantes :

- Confiance, autonomie et liberté au travail
- Efficacité et simplicité au travail
- La technologie au travail : ses atouts et ses abus
- Coopération et organisation

Organisées librement sur la plage horaire de midi, ces séances se sont réparties d'avril à août 2018. Plus d'une dizaine de personnes étaient présentes lors de chaque rencontre.

Le système de coopération et de contrôle interne (SCI)

Par système de contrôle interne, on entend l'ensemble des structures et processus de contrôle qui, à tous les échelons de la Ville, constituent la base de son bon fonctionnement en vue de garantir la qualité des prestations délivrées et la réalisation des objectifs définis. Le contrôle interne contribue à nourrir une vision claire de la mission, à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations, à l'utilisation efficiente des ressources et à la documentation de l'activité. Il tient compte des risques significatifs, qu'ils soient humains, opérationnels, financiers ou de conformité.

Le Conseil administratif a fait le choix de mettre en œuvre un « système de coopération et contrôle interne » au sein de l'administration pour répondre aux exigences de légalité, consolider la cohérence du cadre organisationnel de l'administration en vue de faciliter la coordination et de favoriser la coopération. La méthodologie de mise en place du projet inscrit la coopération au cœur du dispositif. Il permet une meilleure adhésion commune aux objectifs portés par l'autorité exécutive, par la recherche d'une plus grande cohérence entre le programme de législature, les objectifs généraux de chaque service, les processus clés permettant de les atteindre, la clarification des responsabilités relevant de chaque collaborateur de la Ville.

En ce sens, le SCI participe pleinement à la mise en œuvre de la gouvernance en développant un contexte de travail efficace, agile, favorisant la transversalité et formalisant les aspects et enjeux stratégiques et opérationnels de l'administration. Le Conseil administratif y voit égale-





ment l'opportunité de pérenniser la capacité de l'administration d'offrir les prestations répondant aux besoins des habitants.

Une organisation de projet a été arrêtée fin 2017 afin d'accompagner la mise en place du SCI. L'équipe projet du secrétariat général est accompagnée par un comité de projet qui soutient la mise en œuvre du SCI, d'un comité de pilotage qui valide et décide les aspects stratégiques du projet, ainsi que d'un consultant externe.

Il a été décidé d'approcher le SCI sous deux aspects différents, le SCI dit « métier » qui s'intéresse aux activités et à l'organisation des entités de l'administration et le SCI dit « financier » qui appréhende uniquement les flux financiers de l'administration. Le SCI financier est géré par le service des finances de la Commune en collaboration avec un prestataire externe.

La mise en place d'un SCI a été conçue comme un processus composé de sept étapes (Cf. tableau ci-dessus). Ces étapes sont décrites en détail dans un manuel rédigé par l'équipe projet.

Sur l'année 2018, le SCI métier s'est penché sur les services et entités de support et de conduite de l'administration, dont la majorité se trouve au Département du secrétariat général : ressources humaines, communication et relations publiques, informatique, secrétariat politique, affaires économiques, Conseil administratif, collège des secrétaires généraux et santé et sécurité au travail.

Pour chacun de ces services, ont été produits une mission et des listes d'activités détaillées, des cartes qui illustrent les grands processus clés et des inventaires de risques où chacun des risques a été évalué.

En 2018, le SCI métier a permis la rédaction de 19 procédures. Les services concernés ont témoigné que le SCI a permis de mettre en valeur l'ampleur des activités réalisées par les équipes, de valoriser la mission des services, d'identifier les champs d'amélioration possibles et d'abandonner les actions inutiles ou obsolètes.

Tous les éléments produits dans le cadre du SCI sont documentés dans le système d'information Optimiso. À terme, le site « Optimiso » permettra aux collaborateurs de

consulter les processus, les procédures, les documents-cadres, les risques, les contrôles et les plans d'action.

En 2019, le SCI s'étendra à chacun des services de l'administration. Une fois implantés, les contenus du SCI seront réévalués annuellement et les améliorations identifiées mises en œuvre.

De nouveaux systèmes organisationnels

Profitant de départs de leurs responsables, les services de l'urbanisme, travaux publics et énergie ainsi que de la petite enfance ont entrepris une réflexion approfondie quant à la capacité de leur organisation de service de protéger l'activité déployée contre les principaux risques identifiés, de produire les réponses pertinentes avec la meilleure allocation des ressources et d'anticiper l'avenir en saisissant les besoins émergents. Ce travail d'analyse et de recherche de l'organisation de service la plus performante a permis d'identifier des modèles organisationnels répondant aux impératifs de partage de responsabilités, de montée en compétences, d'impact sur les habitants et de bien-être au travail.

Parentalité en entreprise

Solidairement responsables de la santé au travail des collaborateurs, le service des sports, en charge de la santé et de la sécurité au travail et le service des ressources humaines ont choisi de travailler de manière synergique. La première préoccupation ressortie de leurs réflexions mises en partage relève de la maternité en entreprise.

Début 2018, un groupe de travail interservices a été constitué sur la question de la maternité au sein de l'administration communale, avec pour objectif de mieux concilier grossesse et activités professionnelles et de favoriser l'allaitement maternel lors de la reprise d'activité.

Soucieux de travailler selon les principes de la nouvelle gouvernance, ce groupe a organisé en février une plateforme interne de coordination (PIC) extraordinaire pour débattre des enjeux liés à cette thématique. À cette occasion, l'ensemble du personnel intéressé (femmes ou hommes) était invité à participer à un World Café ; une animation propre à renforcer les liens et la coopération et à valoriser l'intelligence collective. Les réflexions issues de cette séance ont conduit le groupe à travailler sur différentes mesures, présentées au chapitre santé et sécurité au travail.

LES VERGERS

LES VERGERS: un écoquartier prend son élan

En 2018, la plus grande partie des immeubles est désormais livrée et le quartier déjà largement habité prend vie grâce notamment aux nombreux services installés dans les arcades, et l'ergonomie grandissante de l'environnement bâti. Parmi les faits marquants de l'année, on peut relever la finalisation complète des tours et parking du secteur C, la livraison des équipements publics et de la première place de jeux, l'ouverture d'une vingtaine d'arcades et de la rue des Arpenteurs en zone de rencontre. La commission quartier des Vergers ad hoc s'est réunie à quatre reprises pour suivre l'avancement du projet global, et en particulier pour préciser le projet d'agriculture urbaine et des ateliers d'artistes.

© Laurent Barlier



Les Vergers et Meyrin-Village en septembre 2018

CHIFFRES CLÉS

Investissement totaux (privés, superficiaires, Commune)	CHF 1'000'000'000.-
Surface totale à aménager	190'000 m ² (30 terrains de football)
Surface d'espaces publics à aménager	168'000 m ² (25 terrains de football)
Maîtres d'ouvrages	17 + Commune de Meyrin
Bâtiments	30 immeubles + 4 écoles (publiques/ privées)
Logements	1'367
Habitants attendus	3'000
Parkings mutualisés et publics	3
Places vélo extérieures	1'200
Arcades commerciales	45
Places de jeux / aire de détente	1 communale, 3-4 de quartier

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2018

Secteur C (tours) terminé et entièrement habité
Parking des Sports mis en service
Rue des Arpenteurs ouverte en zone de rencontre, avec signalisation routière
Ecole spécialisée La Voie Lactée ouverte
Ecole des Vergers livrée au DIP
1'180 nouveaux habitants installés dans 11 bâtiments terminés
32 logements IEPA (Immeuble à encadrement pour personnes âgées) mis à disposition
23 arcades commerciales supplémentaires ouvertes
Dénominations de rue modifiées : les n° 300 A, B, C, D de la route de Meyrin sont devenus les n° 8, 6, 4, et 2 de l'allée des Petites-Fugues, et les n° 2, 2A et 3 du chemin des Arbères sont devenus les n° 11 D, E, et C de l'avenue de Vaudagne
Mobilier urbain mis en place
Panneaux provisoires avec plan de situation installés
Première place de jeux livrée sur l'esplanade des Récréations

AVANCEMENT DU CHANTIER

Bâtiments / Parkings

Fin 2018, les habitants occupaient désormais un total de 520 logements de la Fondation Nouveau Meyrin (immeubles B1, B3, B5, A22), de la coopérative Equilibre (A24, A25, A28), de la coopérative Ciguë (B2, logements étudiants) et de Dunand SA (B4). De même les tours de la coopérative Le Niton (C1), de Dunand SA (C2), et de la coopérative Les Ailes (C3) étaient entièrement habitées. Les chantiers des immeubles A14, A23 et A27 avaient démarré.

Le parking des Sports a été mis en service en avril, et l'école La Voie Lactée a fait sa première rentrée scolaire fin août.

Espaces publics

Les aménagements extérieurs réalisés en 2018 comprennent les travaux de génie civil et les plantations aux abords des immeubles A22, A24, A25, A28, B1, B2, B4, B5, C1, C2, C3, et la préparation de l'ouverture du parking des Sports.

La réalisation et l'ouverture au public de la rue des Arpenteurs permet désormais la connexion de l'écoquartier à la route de Meyrin, ainsi que les secteurs B, C, et les équipements publics.

Les éléments de mobilier urbain, d'éclairage public et de serrurerie (mains courantes, garde-corps) ont été progressivement déployés.

La première place de jeux des Vergers est née en novembre suite à un processus participatif impliquant la Commune et les acteurs pédagogiques du quartier : Département de l'instruction publique (DIP), école Montessori, école La Voie Lactée, etc. Le projet a été porté par l'espace de vie enfantine (EVE) des Vergers et l'École suédoise internationale de Genève, toutes deux voisines de la place de jeux sur l'esplanade des Réc réations. De conception inédite, celle-ci comprend plusieurs zones entourées de végétation. Le choix des jeux et leur configuration cherchent à développer l'imagination des enfants dans les diverses manières de jouer.

Équipements publics – Ecole des Vergers

La délibération n° 2015-32a d'un montant de CHF 48'200'000.- pour la réalisation d'une école aux Vergers avait été votée en décembre 2015. Les travaux commencés en janvier 2016 se sont poursuivis en 2017, année qui a vu la fin du gros œuvre.

Les quatre bâtiments sont conçus sur un mode constructif unique de boîtes en bois ceinturées de coursives en béton. Ils accueillent l'école spécialisée La Voie Lactée, une école publique de quatorze classes avec bibliothèque, salles d'arts visuels et manuels, de rythmique etc., un bâtiment comprenant un restaurant scolaire, une aula de 300 places et des salles pour activités parascolaires, et une salle de gymnastique double transformable en une seule salle pour accueillir compétition et public, assortie d'une buvette et de vestiaires. La disposition en quinconce des quatre éléments crée de multiples espaces

Le bâtiment B5, promenade de la Dentellière



La rue des Arpenteurs mise en service



extérieurs où peuvent s'ébattre les élèves : espace minéral pour les jeux de ballon, espace arborisé, jeux pour enfants et préau couvert.

En 2018, l'ensemble du second œuvre a été réalisé, et les bâtiments, mis en service. A l'intérieur : mobilier fixe, plâtrerie et faux plafonds acoustiques, catelles et faïences, étanchéité feu et détection incendie, marches préfabriquées en terrazzo, cuisine de régénération, agrès de sports au plafond et parquet de la salle de gym, gradins et régie scénique dans l'aula, luminaires, serrures et fermants sur toutes les portes, ascenseurs, chauffage à distance, rideaux et stores. A l'extérieur : garde-corps des coursives, châssis pour les panneaux photovoltaïques, dallages aux abords des bâtiments, enrobé dans les préaux. Les finitions des fenêtres et portes ont été achevées, ainsi que le traitement protecteur des doublages bois et le traitement anti-graffiti des bétons bruts. Les mesures MINERGIE-ECO en fin de chantier ont permis la validation du label. Cette construction répond aux conditions strictes définies par le label MINERGIE-ECO, avec des exigences particulièrement élevées en terme d'isolation thermique et de choix des matériaux. La toiture fait cohabiter végétalisation et installations solaires photovoltaïques. Ce projet a obtenu une subvention de CHF 430'000.- de la part du Fonds énergie des collectivités du canton de Genève, qui a reconnu par là sa haute qualité énergétique.

Si La Voie Lactée a ouvert à la rentrée d'août, les élèves de l'école publique ont pris possession de leur nouvelle école le 7 janvier 2019. Les classes constituées à l'école

des Champs-Fréchets et à l'école provisoire de Corzon ont simplement été transférées avec leurs enseignants. Les 315 élèves accueillis dans les deux écoles partageront activités, préaux et locaux parascolaires. Ces infrastructures communales seront également à disposition des habitants du quartier et des associations meyrinoises.

ALIMENTATION ET AGRICULTURE URBAINE

Dans la continuité de 2017, la thématique de l'alimentation et de l'agriculture urbaine s'est considérablement développée en 2018. Elle s'est déclinée plus largement autour des questions d'alimentation, de santé, d'économie et d'écologie dans un sens plus global, qui permettent de renouer avec la mémoire rurale du village et d'ancrer l'écoquartier dans son contexte urbain en lui conférant une identité forte.

Coopérative agricole des Vergers

Dans ce contexte et sur la base d'un cahier des charges établi par la Commune, un appel à projets a été lancé au printemps pour l'exploitation des surfaces agricoles et des espaces publics. L'équipe lauréate, la Coopérative agricole de la Ferme du quartier des Vergers, est une jeune équipe pluridisciplinaire de paysans-jardiniers dont la mission se déclinera en trois volets principaux : cultiver et entretenir les surfaces vertes du quartier, et sensibiliser la population. La coopérative, qui sera basée dans la ferme de la Planche réhabilitée, associera d'autres paysans genevois qui pourront intervenir dans le quartier en fonction des cultures et des missions à assurer.



L'école des Vergers en novembre



Le nouveau potager dit du Gros Caillou



Le projet de pavillon du SPP sur l'esplanade des Récréations

Tous travailleront en concertation pour fournir le supermarché participatif paysan (SPP) La Fève et nourrir ainsi les habitants du quartier et alentour. Le contrat liant la coopérative à la Commune pour l'entretien de l'ensemble des espaces publics et des dépendances privées sera signé début 2019 pour une entrée en service avant le printemps.

Potagers

Au printemps, l'appropriation des espaces verts du quartier s'est renforcée avec la création d'un second potager à la lisière du parc des Arbères par un groupe d'habitants. Cette réussite manifeste et la demande croissante ont mené à la constitution de l'Association des potagers des Vergers.

Supermarché participatif paysan La Fève

Pièce centrale et motrice du dispositif d'alimentation et agriculture urbaine, le SPP La Fève a dû, en 2018 réorienter son projet suite à l'impossibilité de dernière minute de s'implanter au rez inférieur de la tour C3. Le revers de 2017 ayant généré une forte mobilisation et un nombre important d'adhésions de nouveaux membres, c'est un SPP renforcé qui s'est mis en quête de nouvelles solutions pour son implantation au sein du quartier. En concertation avec la Commune et en lien permanent avec les membres du Groupe des maîtres de l'ouvrage (GMO), une nouvelle implantation a été proposée à la croisée de l'esplanade des Récréations et du parc des Arbères. Présentée par le Conseil administratif et discutée en commission quartier des Vergers ad hoc, la résolution n° 2018-02a consistant en une promesse d'octroi d'un droit de superficie d'une durée de dix ans prolongeable au profit du SPP La Fève a été adoptée le 19 juin à l'unanimité par le Conseil municipal. Sur cette base, avec un projet architectural venant en dérogation du PLQ, le SPP La Fève s'est mis en quête de nouveaux financements pour la construction de son bâtiment, l'octroi du droit de superficie étant conditionné à l'obtention de l'autorisation de construire et au financement de ce pavillon au cœur du quartier. L'année 2019 devrait voir enfin une issue positive pour ce projet.

Concrétisant la promesse votée en juin par voie de résolution, la délibération n° 2018-29 a été présentée le 20 novembre en plénière, proposant la constitution de servitudes de superficie et d'empiètement au profit du SPP La Fève, et l'ouverture d'un crédit de CHF 267'000.- pour les travaux de viabilisation du secteur, qui pourra être réaffecté à terme si le SPP devait cesser ou déplacer ses activités. Le Conseil municipal a renvoyé le projet de délibération à la commission quartiers des Vergers ad hoc.

Ferme de la Planche

En lien étroit avec ces démarches, le projet de réhabilitation de la ferme de la Planche s'est poursuivi en 2018 en vue du dépôt de la requête en autorisation de construire début 2019 et l'attribution d'un mandat de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux et mise à disposition de la Ferme au second semestre 2020.

Plan de développement régional (PDR) des fermes urbaines

Le projet d'alimentation et agriculture urbaine trouve également des prolongements hors les limites communales. Le travail entamé en 2017 avec la Direction générale de l'agriculture et de la nature (DGAN) sur le plan de développement régional (PDR) des fermes urbaines s'est poursuivi en 2018. Six fermes relais de l'agriculture genevoise en milieu urbain et réparties dans l'ensemble du canton ont été associées au dossier soumis à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) fin 2017 pour l'obtention de financements. Cette démarche nouvelle et peu commune pour la Confédération a été validée et le travail s'est donc poursuivi en 2018 avec la création de l'association pour le pilotage du PDR, dont la Commune fait partie depuis l'été. Le dossier de financement sera présenté à la Confédération avant l'été 2019. Les porteurs de projet meyrinois comprennent le SPP La Fève, les ateliers de transformation, la coopérative agricole et la Commune, propriétaire de la ferme de la Planche en voie de réhabilitation.

QUARTIER VIVANT : ARCADES ET ATELIERS

Occupation des arcades

Pour définir l'occupation des 10'000 m² d'arcades du quartier, cinq domaines d'activités principaux sont privilégiés dans l'optique de créer un quartier vivant et solidaire : les arts, l'artisanat, la santé, l'alimentation de proximité, et le recyclage.

En 2018, la Chambre de l'économie sociale et solidaire (CESS) mandatée par la Commune a poursuivi son travail consistant à susciter et traiter les postulations, rapprocher les porteurs de projets et les propriétaires des arcades, et mettre en relation des porteurs de projets afin de favoriser les synergies. L'objectif est de créer un quartier vivant tout en garantissant la cohérence, la diversité et la qualité de l'offre commerciale.

En 2018, plus d'une vingtaine de nouvelles arcades ont ouvert. Ces commerces, cabinets et bureaux offrent une palette d'activités diverses permettant de faire des courses, de se restaurer, de prendre soin de soi, de se faire plaisir ou faire plaisir, de participer à des ateliers en famille ou entre amis ou encore d'accéder aux soins prodigués par divers thérapeutes.

Celles-ci contribuent à donner naissance à une vraie vie de quartier dans un quartier encore en construction.

Fonds de qualité de vie

La problématique des « quartiers vivants » questionne la possibilité d'accueillir des activités ou commerces à forte plus-value sociale et de vie de quartier, activités souvent artisanales (un artisan boulanger, par exemple) et peu viables aux conditions du marché de l'immobilier. La Commune a réfléchi à un dispositif permettant de soutenir financièrement le démarrage de ces activités difficiles à installer dans les quartiers existants ou en construction.

Suite aux échanges avec le conseiller d'Etat Antonio Hodgers, sensible à la problématique, l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF) a trouvé, en concertation avec la Commune, les coopératives d'habitation et la Fondation Nouveau Meyrin une possibilité d'introduire dans les plans financiers un moyen de financer ces activités par le biais d'une répartition des sommes rendues disponibles par les différentiels de taux hypothécaires historiquement bas. La définition de critères spécifiques, sociaux, solidaires et écologiques pour cibler les activités éligibles à ce type de soutien étant nécessaire pour justifier des potentiels soutiens octroyés, une série de conférences-débats a été initiée avec les membres du Conseil municipal. Pour ce faire, une invitation a été

lancée à Sophie Swaton, économiste et philosophe impliquée dans les questions de transition écologique, et un premier débat a eu lieu à l'automne, ouvrant sur de nombreuses questions pour la suite.

Atelier d'artistes et artisans

Dans la visée de créer un quartier vivant, l'idée a très vite émergé d'intégrer des activités artistiques et artisanales et de les matérialiser sous forme de pavillons, de serres ou petits bâtiments notamment sur l'esplanade des Récréations. Nombre de futurs habitants et artistes ainsi que la plateforme des lieux culturels de l'Etat de Genève se sont montrés très intéressés à l'inclusion de tels programmes aux Vergers. La ville de Meyrin, également intéressée, a négocié avec Ressources urbaines-Coopérative genevoise d'artistes et d'acteurs culturels l'installation de trois pavillons démontables à cet effet, avec un budget de réalisation de l'ordre de CHF 1'115'000.-. Concrétisant cette volonté, le Conseil municipal a voté le 19 juin la délibération n°2018-11a relative au remaniement parcellaire du nord du quartier des Vergers et à la constitution de servitudes de superficie et d'empiètement au profit de Ressources urbaines, et l'ouverture d'un crédit de CHF 219'600.- en vue de la viabilisation du secteur. Il est convenu que Ressources urbaines prendra en charge des frais de construction des pavillons démontables, prévus en pignon nord des bâtiments A12, A13 et A14.

DÉMARCHE PARTICIPATIVE VERGERS

Une démarche qui grandit avec le quartier

Lancée concrètement en avril 2014 au moyen d'un Forum ouvert organisé par la ville de Meyrin, la démarche participative au sein de l'écoquartier se renforce chaque année. Le chantier avance, les habitants s'installent, les arcades se remplissent, le quartier vit et se met en mouvement. Avec onze immeubles livrés durant l'année et plus de 1'000 habitants supplémentaires arrivés dans un temps court, la démarche participative pilotée par le service développement social et emploi a poursuivi son objectif : sensibiliser les habitants aux valeurs de l'écoquartier, favoriser l'émergence de choix concertés, développer le bien vivre ensemble et réussir l'intégration du nouveau quartier au territoire meyrinois.

Afin de faire face à ce nouveau flux d'habitants, la structure, les espaces de discussion et l'accompagnement des processus participatifs se sont adaptés, et de nouvelles thématiques ont émergé.

Le travail de l'équipe terrain s'est intensifié en renforçant la proximité par l'organisation, dès le mois de février, des « Rencontres mensuelles des Vergers ». Elles se sont poursuivies toute l'année, chaque dernier mercredi du mois au cœur du quartier, à l'espace chantier, rassemblant à chaque fois entre 15 et 20 personnes. L'objectif est d'offrir aux habitants un espace d'écoute, d'échange, d'information et de rencontres. A chaque rencontre, des représentants des services développement social et emploi, et de l'urbanisme ainsi que de l'association des habitants EchosVergers étaient présents pour favoriser la collaboration. Par ailleurs, l'équipe terrain s'est rendue au bas de plusieurs immeubles afin d'accueillir les nouveaux habitants.

Espace de jeux, potagers et poulailler

En 2018, l'accompagnement des associations et groupes de travail participatifs s'est concentré sur deux processus en particulier.

Celui sur les espaces de jeux a abouti à la création d'une première aire de jeux sur l'esplanade des Récréations. Il se poursuivra avec la concrétisation de deux aires de jeux prévues à la place de la Découverte et à proximité de la rue des Coopératives en 2020.

Le processus autour des potagers a conduit à l'ouverture d'un second potager au parc des Arbères. Le groupe d'habitants derrière le projet a d'ailleurs constitué l'Association des potagers des Vergers.

Enfin, l'accompagnement du groupe participatif poulailler s'est également prolongé. L'installation de ce dernier est prévue en 2019.

Evolution du GMO

Les réunions du Groupe des maîtres de l'ouvrage (GMO), au centre de la démarche, se sont espacées. Au vu de l'avancement du chantier et de l'arrivée de nombreux habitants, le GMO a adapté son format pour préparer la transmission de l'organisation collective de la vie de quartier aux maîtres d'usage (les habitants) en facilitant leur intégration, en encourageant leur participation et en privilégiant, à chaque séance, les synergies entre les thématiques espace public, démarche participative et occupation des arcades. Dans cette perspective, lors d'une soirée participative en juin 2018, des habitants ont constitué le groupe GoVergers qui se réunit tous les mois.

Activités grand public

Deux soirées sur le thème de l'alimentation et de l'agriculture urbaine se sont tenues en mars et septembre. Elles ont été en grande partie organisées par les habitants en-

gagés dans le SPP La Fève. L'ouverture de la Mini-Fève au mois de juin, dans le bâtiment de La Cigüe, a d'ailleurs été un moment phare de l'année.

Enfin, la cinquième Fête aux Vergers a eu lieu en octobre et prise en charge par l'association EchosVergers. Un rallye destiné aux habitants a associé les commerces qui se sont tous retrouvés autour d'un magnifique buffet. De nombreux Meyrinois en provenance d'autres quartiers se sont joints à la fête.

Ces événements, rencontres et actions continuent de rassembler un grand nombre de personnes et confirment la vitalité de la démarche participative, toujours très suivie. La participation ne fléchit pas et l'intérêt de co-construire le quartier est toujours réel.

Information et communication

Informer pour mieux cohabiter

Les habitants désormais nombreux aux Vergers incitent à communiquer plus intensément sur l'avancement du chantier et sur la vie du quartier en construction. En 2018, l'information sur le quartier était toujours diffusée essentiellement à travers le site internet lesvergers-meyrin.ch, qui a été axé de manière prépondérante sur la vie du quartier dans un contexte de chantier, et pour rendre plus accessible et concret le projet des Vergers.

Une communication importante et quotidienne a lieu par téléphone, courriels, contacts directs, mise à jour du site internet, etc. avec les nombreux acteurs du quartier (régies, constructeurs, coopératives, futur habitants, habitants, responsables d'arcades commerciales, etc.) afin de les accompagner dans leur démarrage aux Vergers.

Une rencontre mensuelle a eu lieu chaque dernier mercredi du mois aux Vergers où tout un chacun était invité à poser ses questions, partager ses interrogations, ou exprimer ses réactions concernant la vie dans le quartier. Une rencontre sur deux a été l'occasion d'échanger de manière plus spécifique sur des sujets tels que le mobilier urbain, les espaces de jeux ou les espaces verts et plantations.

Des flyers ont été affichés sur place et envoyés auprès des différentes régies afin d'informer et expliciter les aménagements en cours (zones rudérales, plantation des végétaux, épingles à vélo, etc.). Des plans de cheminement provisoires ont été diffusés. Enfin, sept plans de situation (adresses et arcades) ont été affichés sur des panneaux provisoires aux entrées et au sein du quartier afin d'aider les personnes à s'orienter dans le quartier.

DÉPARTEMENT DU SECRETARIAT GÉNÉRAL

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Le secteur des affaires économiques, avec à sa tête, le délégué aux affaires économiques, fait le lien entre les entreprises et l'administration communale. Plus spécifiquement, il a comme mission de :

- développer la robustesse et l'innovation du tissu économique local ;
- participer à la vitalité socio-économique des quartiers de Meyrin ;
- identifier et réaliser les conditions cadre durables concourant à la transition vers une économie verte (selon le PNUE) en privilégiant les circuits courts et l'emploi local ;
- relayer l'action de la promotion économique cantonale sur le territoire communal ;
- participer au développement des écoParcs industriels.

Quelques points forts des actions menées en 2018 :

- Organisation de la 5^{ème} édition du Meyrin Economic Forum (MEF), le 23 janvier 2018, sur le thème de « la co-création et l'intelligence collective, clés du succès dans un monde qui se digitalise ? ».
- Présence mensuelle d'une page économie et entreprises dans le journal communal Meyrin Ensemble ainsi que sur le nouveau site internet communal.
- Poursuite de l'accompagnement de l'Association des entreprises des communes de Meyrin, Satigny et Vernier (AZI) dans son projet interne de revitalisation et développement. Une convention de partenariat a ainsi été signée entre l'AZI, la Fondation des Terrains Industriels (FTI), Satigny et Meyrin qui couvre les années 2018 et 2019.
- Participation à la création d'un nouveau marché du terroir à Meyrin-Village. Tous les mercredis, la place de Meyrin-Village accueille un marché convivial ouvert à tous. Vous y trouverez des produits sains des agriculteurs et éleveurs locaux avec, entre autres, du vin et de la bière locale, des fromages d'artisans, une pâtisserie de poulets suisses, des fruits et légumes issus de producteurs de la région et un stand de la Fève, le supermarché participatif paysan.
- Soutien à la Fondation des Terrains Industriels (FTI) et participation dans le processus de transformation des zones industrielles en écoParcs.

- Participation active à l'organisation des journées OpenGeneva avec la présence d'un hackathon, hébergé au Forum Meyrin sur la thématique des écoParcs.
- Lancement d'un partenariat avec l'Office des Promotions des Industries et des Technologies (OPI) dès février 2019 pour la mise en place d'une revue de presse spécialisée à destination d'entreprises meyrinoises.
- Participation active au Comité de sélection de Genilem, entité dont la commune de Meyrin est marraine.
- Grand Prix de l'Horlogerie de Genève (GPHG), adhérent comme « ami de la Fondation GPHG ». Cette adhésion a permis la mise en place pour la deuxième année consécutive d'un partenariat dans le cadre de formations au métier de l'horlogerie et ainsi à plusieurs dizaines d'élèves meyrinois, âgés de 12 à 18 ans, de s'initier au métier d'horloger dans des ateliers ad hoc.
- Participation au salon du Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM) à Cannes et développement du réseau.
- Suite à la fermeture de la poste de Cointrin, recherche d'entreprises habilitées à s'y substituer et à offrir les services d'un office postal au sein de leur commerce. Le porteur de projet a pris du retard et l'aboutissement est prévu en 2019.

COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

En 2018, le nouveau site internet communal a été favorablement accueilli par la population et a commencé à s'ancrer dans les habitudes des Meyrinois. Une application de vente en ligne des cartes CFF a également été développée sur mesure et mise en ligne en fin d'année.

L'étude sur la signalétique publique de mobilité douce a été réalisée. Cette étude a pour objet de permettre aux piétons et aux cyclistes de s'orienter dans Meyrin, d'un lieu de prise en charge (un arrêt de tram par exemple) jusqu'à un lieu remarquable de la Commune (un bâtiment administratif, un complexe sportif, une école, etc.). Son résultat a été présenté en commission communication, ouvrant ainsi l'étape suivante de la rédaction d'un appel d'offre prévu, courant 2019, pour la conception graphique et la production de cette signalétique.

En 2018, le service communication est intervenu sur plus d'une centaine d'événements de toutes tailles. Il a géré plus d'une vingtaine de campagnes de communication et a produit plus de 60 dérivés (affiches, flyers, objets, etc.).

En matière de communication interne, le service a édité 4 numéros d'une toute nouvelle newsletter à destination des collaborateurs. Plusieurs campagnes de communications internes ont également été menées sur divers sujets. Enfin, le service a organisé deux séances de rencontre entre les collaborateurs et le Conseil administratif.

Le journal communal «Meyrin Ensemble»

Le journal Meyrin Ensemble continue de satisfaire pleinement la population. La ligne éditoriale donne toujours une large place à l'information meyrinoise tout en insistant désormais sur l'explication d'un objet débattu lors du Conseil municipal en présentant le point de vue des partis politiques. Une place a également été dévolue aux entreprises meyrinoises. Mensuellement, le Meyrin Ensemble informe la population sur les événements marquants culturels, sportifs, festifs, officiels et invite les lecteurs à y participer. Ainsi il favorise les échanges entre les habitants de notre ville.

INFORMATIQUE

Assistance et administration informatique Support

En 2018, le temps dévolu à l'assistance (Service Desk) et à la formation des utilisateurs représente une grosse part de l'activité du secteur, ceci pour un total de 502 utilisateurs et 446 boîtes électroniques.

Suite à la mise en place de notre outil de ticketing, cette année, nous avons évolué notre base de connaissance, documenté les procédures utilisateurs et avons, entre autres, traité 874 incidents et 615 demandes IT (voir tableau) soit un total de 1'606 tickets pour l'année 2018.

L'administration des droits d'accès utilisateurs liée au réseau demeure une tâche importante et conséquente puisque nous avons procédé à 134 mutations de collaborateurs pour lesquels des comptes, des droits d'accès et des boîtes électroniques ont été configurés.

Nous avons procédé à des mises à jour et au suivi des applications métiers spécifiques Meyrin.

Nous avons assuré le suivi des comptes et des contrats de maintenance auprès de fournisseurs de matériel et de logiciels. Nous avons également collaboré avec le SIACG (Service Informatique de l'Association des Communes Genevoises) pour l'installation, la configuration et le paramétrage des applications de leur catalogue.

Infrastructure

L'année 2018 a lancé le projet de rénovation de l'infrastructure quant à nos actifs : le remplacement de nos racks informatiques aux nouvelles normes et cotes, le remplacement des switches actuels par des switches de nouvelle génération, ainsi que la pose d'onduleurs pour pouvoir accueillir la nouvelle technologie avec sérénité.

Voici les divers projets pour la partie fibre optique et infrastructure. Cela concerne les sites suivants :

- THÉÂTRE FORUM MEYRIN – Remplacement total des postes clients et du serveur de la Billetterie
- THÉÂTRE FORUM MEYRIN – Installation de nouvelles bornes Wi-Fi pour la billetterie, le public et le réseau intercommunal.
- CENTRE DE VOIRIE ET HORTICOLE (remplacement du rack et le switch en POE+ / Introduction et connexion en fibre jusqu'au site des Vergers). Mise en place d'un onduleur.
- AUBERGE COMMUNALE - (remplacement du rack informatique ainsi que le switch et connexion en fibre jusqu'au site de La Villa Mani et introduction). Mise en place d'un onduleur

	2018	2017	Evolution
Nombre d'utilisateurs	502	458	40
Nombre d'ordinateurs	281	269	13
Nombres d'imprimantes	119	110	19
Nombre de boîtes électroniques	446	407	33
Nombre de mutations	134	109	10
Nombre VDI (Virtual Device Interface ou bureau virtuel)	19	14	7

- CORZON - Connexion en fibre du bâtiment + Installation d'une borne wi-fi concierge.
- MAIRIE – Introduction de la fibre optique Swisscom pour la téléphonie IP.
- EVE CHAMPS-FRECHETS – Raccordement du Passhotel.
- ECOLE CHAMPS-FRECHETS – Pose d'antenne wi-fi dans le bureau du concierge.
- ECOLE DE LIVRON – Connexion à TICOS
- VERGERS Centre sportif – (patinoire) – Liaison TUS.
- MAISONNEX – Préparation du projet en vue d'une mise en production d'ici le printemps 2019
- Mise en place d'un nouveau système de timbrage nommé KELIO. L'installation des timbreuses s'est faite sur tous les sites de la Commune à l'exception du TFM.
- Diverses rocades au sein de la Mairie en étroite collaboration avec le service de la gérance: état civil, culture, gérance, service des aînés.
- LA VILLA MANI - (service de la police) Nouveau site mis en production avec une grande nouveauté à Meyrin: le Wi-Fi Intercommunal.
- ECOLE DES VERGERS - Nouveau site en production avec introduction fibre dans le bâtiment et une connexion entre les 3 ailes du bâtiment qui disposent chacune d'un rack informatique. Intégration de la domotique sur nos vlans appropriés. Mise en place d'une antenne Wi-Fi pour le concierge. Mise en place de 3 onduleurs correspondant à chaque rack informatique.

Nous avons aussi mis en place une infrastructure hors réseau pour les sites suivants:

- ANTENNE CITOYENNE ET FISCALE – Mise en production du site avec 2 racks et 2 réseaux séparés
- JARDIN DE L'AMITIÉ (Nouveau local des Aînés) – Préparation du projet de déménagement.

Nous avons collaboré avec le SIACG pour assurer la maintenance et l'évolution du réseau fibre optique de la commune de Meyrin au sein du domaine acg-geneve.ch.

Matériel et logiciels

Comme chaque année, nous avons procédé au renouvellement et acquisition de matériel informatique.

La migration des postes informatiques de Windows 7 à Windows 10 est en cours et, à l'heure actuelle, un tiers du parc a déjà été migré depuis le début du projet.

Le programme de gestion des restaurants scolaires G-RESTO a été remplacé par une nouvelle application: Resto Scolaires via MyGiap.ch

Gouvernance

En lien avec la nouvelle gouvernance, le service informatique a commencé à agir de manière plus transversale avec les autres services afin de développer une nouvelle dynamique et synergie de travail au sein de la Commune. Un travail en interne a déjà été initié afin de revoir certains processus de travail avec pour but de rendre plus agile le service informatique et permettre d'offrir des prestations plus rapidement.

Le travail d'analyse avec un mandataire externe sur l'organisation cible à mettre en place pour le service informatique a malheureusement pris de retard. En effet, l'absence longue durée du responsable du service, a nécessité une priorisation du fonctionnement de l'année basé sur l'opérationnel et les projets d'infrastructures en cours.

RESSOURCES HUMAINES

Les activités des ressources humaines (ci-après RH) sont découpées en quatre toiles: mouvements & effectifs, faits marquants, revenus et charges.

Mouvements & effectifs

En réponse aux besoins de l'administration et dans le respect des exigences budgétaires, les RH ont procédé aux recrutements, aux traitements des départs et des mutations internes ce qui correspond à 441 mouvements. La répartition de ceux-ci s'effectue selon les types de contrats et selon les entrées / sorties. En ce qui concerne les contrats fixes, nous enregistrons 79 entrées qui recouvrent soit un engagement, soit une mutation de CDD en CDI.

Au 31 décembre 2018, les mouvements liés aux contrats fixes sont répertoriés dans le tableau entrées / sorties 2018. Le *turn over* montre une légère baisse, il est passé de 4,77 en 2017 à 3,28 en 2018. Les licenciements et conventions de sortie concernent principalement des personnes en situation d'absence longues maladies qui sont en incapacité de reprendre leur travail du fait de leur pathologie. Nous avons eu aussi quelques situations d'indétermination aux savoirs êtres et/ou savoirs faire attendus.

Toutes ces situations particulières sont accompagnées et suivies par le service RH, en liaison avec le réseau des différents partenaires, pour s'assurer d'une prise en charge la plus respectueuse et digne qui soit des personnes, au regard de leur situation spécifique, des valeurs de la gouvernance et ceci même après la fin des rapports de travail.

TABLEAU ENTRÉES / SORTIES 2018

Entrées + vacants	2018	2017
Remplacements / Transferts	30	16
Nouveaux postes	49	40
Vacants	19	7
Total	98	63

Sorties	2018	2017
Démissions	5	4
Licenciements/ Convention sortie	4	5
Retraites	3	7
Total	12	16

L'effectif de l'administration meyrinoise au 31.12.2018 se compose de 396 collaboratrices/teurs sous contrat fixe votés au budget, qui totalise **354.715 ETP** (équivalent temps plein). A cela s'ajoute 298 auxiliaires. L'effectif total des employés est de **694 personnes** (soit 89 personnes de plus qu'en 2017) dont 42,9 % d'auxiliaires. Le service RH est doté de 5.3 ETP. Il assure le cycle de vie des 694 employés aussi bien au niveau administratif qu'en accompagnement de la relation humaine avec un taux d'encadrement de 1 ETP pour 131 personnes.

Au 31.12.18, 19 postes restent vacants. Ils recouvrent, soit des attentes de remplacements et/ou non engagés pour 16.03 ETP dont 4 postes de collaboratrices/teurs sont occupés par des auxiliaires pour 3.50 ETP. 2.13 % d'ETP sont vacants car non affectés à des postes de nettoyeurs.

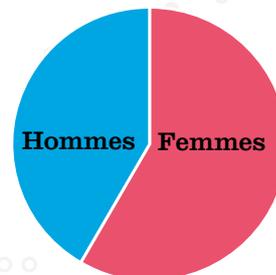
Les mouvements de personnes engagées sous contrats auxiliaires sont de 331.

Les 396 collaboratrices/teurs présents au 31.12.18 au bénéfice d'un contrat fixe se répartissent comme l'illustrent les différents tableaux de segmentation selon le sexe et le domicile. Les répartitions selon l'âge et l'ancienneté des collaboratrices/teurs sont aussi représentées sous forme de diagramme.

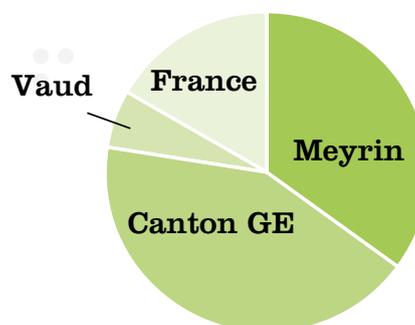
L'évolution des effectifs des contrats fixes et auxiliaires est chiffrée dans le tableau idoine.

CONTRATS FIXES:
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

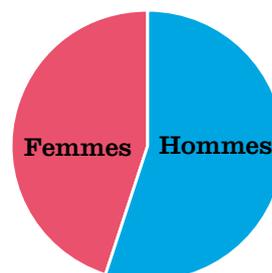
Effectif	Femmes	Hommes
396	232	164

CONTRATS FIXES:
RÉPARTITION PAR LIEU DE DOMICILE

Provenance	Effectif	%
Meyrin	139	35.1%
Canton GE	168	42.5%
Vaud	24	6%
France	65	16.4%

CADRES SUPÉRIEURS:
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Effectif	Hommes	Femmes
20	11	9



LES FAITS MARQUANTS SUR LES PRINCIPAUX PROCESSUS RH

L'activité du service RH a suivi la même orientation que les 3 années précédentes à savoir : renforcer le cœur du métier qui relève de la dynamique de la relation humaine dans une organisation apprenante. Toutefois, les processus RH ont été revisités à l'aune de la nouvelle gouvernance, adoptée en juin 2017, laquelle affine les orientations politiques.

A cet input, s'ajoutent l'augmentation croissante des employés, les contraintes légales dans le domaine RH et les besoins sociétaux.

Ces évolutions se sont principalement concrétisées en 2018 de la manière relatée ci-après.

Une administration apprenante

Les personnes en formation

La ville de Meyrin accueille 58 personnes en formation (soit 10 de plus qu'en 2017) en qualité de stagiaires, apprentis, auxquelles se rajoutent les primo expériences professionnelles pour 40 jeunes en job d'été et 13 employés qui composent le groupe accueil manifestation. Ceci représente 111 individus qui intègrent le monde professionnel à travers notre administration, soit 16 % de notre effectif total.

La politique de formation

Nous menons une politique de formation attractive et innovante. La clause du besoin est prise en compte dans l'aspect pédagogique de la transmission et de l'intégration (formation sur la base de situations réelles vécues, jeux de rôles, mise en situation). Approche par l'expérience en appliquant une démarche de mentoring qui s'appuie sur les compétences internes de l'administration valorisant ainsi les savoirs et connaissances existants. C'est aussi une manière de favoriser l'intelligence collective en intégrant divers acteurs et parties prenantes dans le cadre de projets de types agiles. Les thématiques particulières, communes à plusieurs services sont abordées de manière transversale.

Une communauté d'échange des responsables en ressources humaines

Apprendre et partager nos pratiques avec les services de ressources humaines des grandes communes se vit en moyenne tous les mois avec 6 communes genevoises et les partages se font régulièrement sur différents thèmes. La responsable des ressources humaines est aussi membre du réseau HR Factory qui regroupe un ensemble de DRH de Suisse romande qui se base sur le principe de l'économie contributive.

Gestion des temps :

une administration qui se digitalise

La digitalisation de la gestion du temps à l'échelle de toute l'administration par l'implémentation d'un progiciel de gestion intégrée nous offre :

- une mise à jour en temps réel des données accessibles par différents publics ;
- un système garant de la piste d'audit : il est aisé de retrouver et d'analyser l'origine de chaque information ;
- l'opportunité de s'intégrer dans l'ensemble du Système d'Information (SI) des ressources humaines (à venir) ;
- la connexion des fonctions en utilisant des données communes ;
- une standardisation des processus et des données de l'administration.

Une administration attentive à l'égalité des genres

- L'accession par les femmes aux postes à responsabilité à la ville de Meyrin est proche de la parité puisque nous avons 45% de femmes dans des fonctions de cadres supérieures. Cependant nous devons veiller à créer les conditions qui favorisent cet objectif, à savoir développer le télétravail, le job sharing, l'aménagement des horaires de travail (44% des femmes cadres sont à temps partiel et bénéficient du télétravail, alors que le travail à temps partiel est demandé par seulement 18% des cadres masculins.

Climat social : une administration à l'écoute

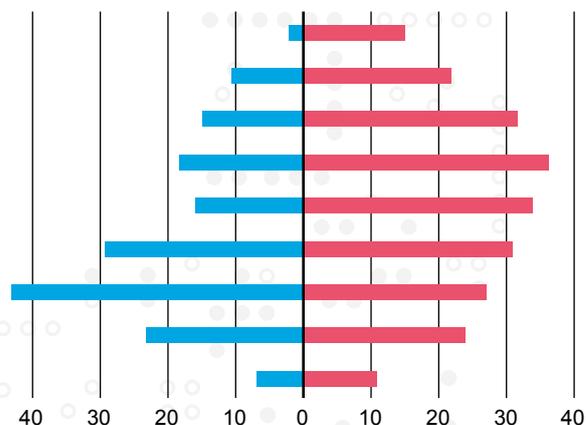
- Qu'entend-on sous ce terme de climat social si ce n'est d'interroger comment dans l'intangible, ce que nous faisons et ce que nous vivons fait sens, nous anime et nous relie ? Même si la loi nous oblige à la protection physique et psychique des employés, ce qui nous guide avant tout, ce sont les valeurs que nous souhaitons nourrir et qui se déclinent dans toute l'administration par diverses mesures et postures qui, au final, se traduisent en prestations en faveur des Meyrinois.

Accompagner et traiter les situations sensibles

- Nous avons travaillé de concert avec la commission du personnel, pour réfléchir ensemble à leur positionnement dans la structure, leur type et mode d'intervention, notamment comment leurs membres incarnent un organe fondamental du dialogue social qui porte la voix des employés.
- Nous multiplions les collaborations dans le suivi et l'accompagnement des personnes en absences longues durées avec les divers partenaires tel que l'office de l'assurance Invalidité, le case management de notre assurance, et notre nouveau médecin du travail pour co-construire leur avenir dans le respect de la dignité de chacun.

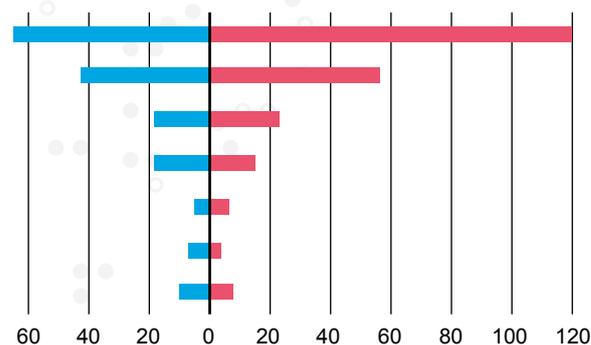
CONTRATS FIXES: RÉPARTITION PAR ÂGE

Hommes	Âges	Femmes
2	21-25	15
11	26-30	22
15	31-35	32
18	36-40	36
16	41-45	34
29	46-50	31
43	51-55	27
23	56-60	24
7	61-65	11
164	Total	232



CONTRAT FIXES: RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Hommes	Ancienneté	Femmes
62	de 0 à 5	120
42	6 à 10	57
19	10 à 15	23
19	15 à 20	15
5	20 à 25	6
7	25 à 30	3
10	+31	8
164	Total	232



AUXILIAIRE 2018

Apprentis-ies	10
Stagiaire matu pro	1
Stagiaires HETS	2
Stagiaires 3 ^{ème} année PEF	8
Aide pré-stagiaires PEF	16
Stagiaire ENV	3
Stagiaire TFM	1
Stagiaires Transit	3
Stagiaires SCIS	10
Stagiaires MCIE	4
Remplaçants-es sur appel	98
Saisonniers-ères	24
Job été	40
Groupe Accueil Manifestation	13
Patrouilleuses	22
Auxiliaires de prêt + surveillants-es expos sur appel	18
Employés en CDD	25
Total	298

Evolution effectifs au 31.12.2018

Services	Fixes au 31.12.18		Auxiliaires pour année 2018	Fixes au 31.12.17		Auxiliaires pour année 2017
	Effectif collabora- teurs	Equiva- lents temps plein (ETP %.Y c. D)	Mouvements auxiliaires	Effectif collabora- teurs	Equiva- lents temps plein (ETP %.Y c. D)	Mouvements auxiliaires
Secrétariat général	27	24.25	16	22	19.85	14
Finances	11	11.20	2	9	8.20	3
Etat-civil	6	4.80	0	5	3.80	0
Développement social et emploi	18	14.90	27	15	11.90	30
Petite enfance	128	110.30	86	111	92.30	55
Aînés	8	5.15	3	6	4.65	2
Urbanisme, travaux publics et énergie	8	9.40	9	9	9.40	9
Gérance et entretien bâtiments	41	38.02	51	40	35.02	50
Sports	25	23.42	20	24	23.00	13
Environnement	59	56.125	25	52	52.43	18
Culture	4	3.70	13	4	3.20	19
Théâtre Forum	25	19.25	1	22	18.05	2
Bibliothèque	10	6.40	7	10	6.40	6
Police municipale / protection civile	26	27.80	38	26	25.80	34
TOTAL	396	354.715	298	355	313.99	255

- Lors de ruptures des rapports de travail, nous signons de plus en plus souvent des conventions, c'est-à-dire que nous privilégions un commun accord entre les parties plutôt qu'un licenciement.

Une administration innovante offrant un cadre clair

- La bienveillance s'appuie sur trois piliers : la clarté, l'autonomie, la liberté. Nous travaillons à entretenir un cadre clair s'appuyant sur le respect de la loi, la création de manière participative de règles de conduites traduites dans différents règlements et pratiques qui veillent à garantir l'équité de traitement et l'efficacité. Cette orientation se décline dans tous les processus RH.
- Offrir de l'autonomie aux collaborateurs revient à les inscrire et à les rattacher à des modes d'organisation de travail innovants qui sont co-crésés avec les équipes. Ainsi, nous avons accompagné le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) dans la réorganisation de son activité qui a donné lieu, entre autres, à une structure managériale nouvelle.
- Lors de la fusion des services d'état civil Vernier-Meyrin, le travail d'accompagnement à l'intégration et l'harmonisation des conditions contractuelles a été piloté par le service des ressources humaines de Meyrin, en étroite collaboration avec l'équipe du service de l'état civil de Vernier.

REPORTING « GESTION DU TEMPS »

La gestion des absences concrétisée sous sa forme la plus agrégée est chiffrée dans le tableau « reporting de la gestion du temps ».

Les absences maladie avec ou sans certificats ont augmenté par rapport à 2017 de 0,85%. Cela s'explique en partie par la part importante des absences avec certificat en lien avec la maternité. En 2018, nous avons eu 32 situations d'absences longue durée dont 9 en lien avec la maternité et ses complications (hors congé maternité) soit 28% du total des absences de collaborateurs. A titre de comparaison, en 2017, les arrêts maladie liés à des grossesses ont représenté de 7,7% soit 2 situations sur 26. Ces absences sont limitées dans le temps avec un maximum de 6 mois et se traduisent régulièrement, in fine, par un heureux événement.

Fin décembre 2018, les absences accidents professionnels et non professionnels enregistrent une baisse conséquente par rapport à l'année précédente. C'est en partie le fruit de la politique de santé et sécurité, des campagnes de sensibilisation, menées par M. Harry Meyer et de l'accompagnement personnalisé au retour à la place de travail.

«REPORTING GESTION DU TEMPS» EN HEURES/ JOURS D'ABSENCE

Taux d'absence selon la nature	2016	2017	2018
Maladie sans certificats	0.60%	0.65%	0.65%
Maladie avec certificats	4.09%	4.15%	5.29%
Accidents professionnels	0.33%	0.43%	0.26%
Accidents non-professionnels	0.26%	0.53%	0.41%
Taux total absences retenues	5.28%	5.76%	6.61%
Taux absences statutaires + militaire	0.37%	0.55%	0.57%
Absences maternité	0.66%	0.29%	0.22%
Taux total effectif d'absences y compris maternité	6.31%	6.60%	7.4%

VENTILATION DES ACCIDENTS EN GENRE ET NOMBRE

Accidents	2016	2017	2018
Accidents non professionnels	44	69	72
Accidents professionnels	29	26	24

Moyenne de jours d'absence par collaboratrices/teurs équivalent au taux de 6.61 % est de 17.18 jours

EVOLUTION DU BUDGET FORMATION SUR 3 ANS

Années	Budget en CHF	Réel en CHF
2016	232'450.-	181'244.-
2017	260'560.-	355'068.-
2018	335'000.-	317'910.-

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Cette année encore, notre attention s'est portée sur les catégories du personnel nécessitant, selon la SUVA, une préoccupation particulière : après les nouveaux collaborateurs, après les apprentis, c'est au tour des femmes enceintes d'être au cœur de nos réflexions. Une démarche collective a permis de faire émerger différents enjeux en lien avec cette thématique, et un groupe de travail inter-services s'est penché sur les mesures à prendre. Trois axes ont été explorés : 1) améliorer l'information donnée aux collaboratrices, sensibiliser l'encadrement et resserrer les liens entre les RH et les femmes enceintes, afin que l'organisation puisse être plus proactive dans ce domaine ; 2) s'assurer de la sécurité et du bien-être au travail de la future maman et de l'enfant à naître ; 3) aménager un local pour les besoins des collaboratrices enceintes et des mères qui tirent leur lait. A plus long terme, il s'agira de développer une véritable politique de parentalité en entreprise, en vue de favoriser la conciliation des vies professionnelles et privées.

La question des travailleurs isolés a également été traitée. En effet, l'employeur est tenu de s'assurer que tout collaborateur puisse être secouru rapidement en cas d'accident ou de situation critique, et ce d'autant plus si ce dernier travaille sans contact visuel avec d'autres personnes et hors de portée de voix. Un inspecteur de la SUVA est venu sensibiliser les cadres des services concernés et proposer une marche à suivre pour analyser les risques et prendre les mesures adéquates. Cette démarche nous a ainsi permis, dans le cadre du service de l'environnement par exemple, de clarifier certaines pratiques et de mettre en place des mesures de surveillance lorsque cela était nécessaire. Nous travaillons encore sur les interventions lors de service de piquet, par les techniciens du service des sports notamment.

Nos efforts de prévention des accidents se poursuivent au travers de différentes actions qui, pour certaines, reviennent périodiquement : contrôle interne des échelles et des escabeaux (nb 160), venue du bus santé des HUG

pour un bref examen de santé (123 pers.), contrôle SUVA obligatoire de l'ouïe au service de l'environnement (8 pers.), ateliers d'ergonomie au poste de travail au service des sports (10 pers.), formations au massage cardiaque et défibrillateur (47 pers.), journée pour les apprentis (10 pers.), matinée d'accueil pour les nouveaux (60 pers.), campagne annuelle de prévention intercommunale, sur le thème, cette année, de la gestion du stress (99 pers.).

Enfin, par décision du Conseil administratif, la commune de Meyrin est devenue partenaire officielle du projet Save a Life, qui vise à améliorer, dans le canton de Genève, le taux de survie suite à un accident cardio-respiratoire. Les moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif sont de densifier le réseau de défibrillateurs publics, créer un réseau de premiers répondants et développer une application sur Smartphone pour les mettre en relation avec le 144. Dans le cadre de ce partenariat, la direction du projet nous recommande ainsi de déplacer sur l'extérieur un certain nombre de défibrillateurs actuellement installés dans des bâtiments communaux, et de compléter notre dispositif en équipant quelques lieux supplémentaires. Il s'agit également d'encourager les collaborateurs formés aux défibrillateurs à intégrer le projet pour devenir des premiers répondants. Ces mesures vont tout à fait dans le sens d'une résolution présentée par M. Amato et votée à l'unanimité par le CM.

AÎNÉS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

CHIFFRES CLÉS

4'252 aînés dans
la Commune (dès 65 ans)

1'217 aînés âgés
de plus de 80 ans

20'842 aînés ont participé
aux activités proposées par le
service des aînés (ce qui veut
dire qu'une personne a suivi
plusieurs activités.)

8 bénévoles participent à
l'élaboration des activités /
sorties proposées

6'963 aînés ont fréquenté le Jardin de l'Amitié



Thé dansant

POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS

La population en âge de retraite représente environ 20% de la population meyrinoise soit 4'252 personnes.

La statistique cantonale ne tient pas compte des femmes qui ont leur retraite légale à 64 ans.

La politique en faveur des aînés a été renforcée avec le conseiller administratif délégué selon le programme de législature.

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés, fondée en 1994, est chargée de donner au Conseil administratif des avis relatifs aux problèmes communaux et particulièrement concernant les personnes en âge d'AVS. Elle doit également faciliter les échanges de vues entre les aînés et les autorités ou les institutions de la Commune.

Les sujets suivants ont été traités lors de trois séances de la commission :

- échange intergénérationnel au sujet du roman « L'art de vieillir sans déranger les jeunes » de Aurore Py ;
- le climat change : des aînés s'engagent ;
- la sécurité sur le Web : comment se protéger contre les attaques sur le net.

Le bureau de la commission, composé de bénévoles, d'un délégué du Conseil municipal, du service des aînés et présidé par le magistrat en charge des aînés s'est réuni également quatre fois en 2018.

Le bureau statue sur les différents projets de sorties, films et visites d'entreprises proposés par ses membres. Ce sont également les membres du bureau qui en assurent l'accompagnement.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Promotion santé

Depuis plusieurs années, une journée mobilité « intergénérationnelle » est organisée avec les services de la police municipale et de l'urbanisme, ainsi que par la police cantonale. Le but de cette journée est de promouvoir la mobilité douce sur la Commune et de favoriser une activité physique. La gendarmerie (BEP) y anime un parcours sur la place des Cinq-Continents et initie les enfants à l'agilité et aux règles de la circulation. Cette année, elle s'est déroulée durant la journée « Fête de la danse » et

les participants ont pu applaudir les danseurs et se régaler au stand des crêpes qui étaient proposées gracieusement ainsi que des boissons après le parcours à vélo encadré par la police municipale.

Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées tout au long de l'année ainsi que des cours d'activités physiques (yoga, gym, taï-chi et des sorties de nordic-walking). Il est également proposé sur l'espace « intergénérationnel » un cours de gymnastique pour les séniors animé par un professeur. En hiver ou en cas d'intempéries, le cours est dispensé à l'abri, dans le patio de Forum Meyrin.



Randonnées

© C. Luzzatto

Thé dansant intergénérationnel

Plusieurs «Thés dansants» sont organisés et se déroulent à Forum Meyrin. Cette année, à nouveau, c'est l'ensemble de la population qui a été conviée à venir danser et évoluer sur des airs entraînants d'orchestres de très bonne qualité.

Prévention canicule et grand froid

En 2015, il a été élaboré, en collaboration avec le Département de la santé (DEAS) du canton, la police municipale, la protection civile et le service du feu, un plan canicule et un plan grand froid. L'été 2018 nous a apporté une longue période de chaleur mais le plan canicule a été «déclenché» tardivement et sur une courte période. Nous avons été soutenus dans nos démarches par la Protection civile pour les appels téléphoniques et par la police municipale pour les visites à domicile. Nos actions ont été appréciées par la population.

Nous avons organisé en juin notre traditionnel repas «Fête de l'Eau» à la Campagne Charnaux où les directives de canicule ont été dispensées. Le repas a été préparé et servi en collaboration avec la protection civile de Meyrin-Mandement.

ACTIONS SOCIALES COMMUNAUTAIRES

Meyrin-les-Bains

En collaboration avec le service développement social et emploi (DSE), deux bénévoles aînées ont participé à cette activité qui s'est déroulée au début de l'été. Ces dernières ont assuré pendant plusieurs après-midi la buvette en offrant, à des prix très raisonnables, des boissons. De nombreux aînés ont profité de ce cadre idyllique et convivial.

Club de midi (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre personnes âgées. Ces repas ont lieu les deux premiers mercredis du mois et réunissent en moyenne 120 personnes chaque mercredi. Des bénévoles ainsi que les jeunes de Transit assurent le service et contribuent ainsi au succès de ces repas communautaires. Deux agents de la police municipale participent régulièrement à ces repas favorisant ainsi les liens avec les personnes âgées.

Repas des aînés de Cointrin

Nous avons également un repas mensuel (tous les premiers lundis du mois) au local des aînés de Cointrin. En

moyenne 30 à 40 personnes y participent favorisant ainsi les liens entre Cointrinois. Deux agents de la police municipale viennent également à ces repas et permettent ainsi des échanges très constructifs.

Autour d'une table

Se restaurer en compagnie, tout près de chez soi, une prestation commune de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et de la Commune. Une centaine de participations sont totalisées pour ces repas pris en commun dans un restaurant en compagnie d'un animateur de la Commune. Le but est de favoriser les échanges, de partager un moment convivial au restaurant. Le prix de ce repas est identique à celui d'un repas livré à domicile.

Local des aînés (Jardin de l'Amitié)

Durant l'année, le Jardin de l'Amitié a proposé diverses activités comme les ateliers de peinture, de bricolage, des cours de langues soit, d'allemand et d'anglais.

Des aînées ont à nouveau tricoté de magnifiques layettes pour diverses institutions. Un bel élan de solidarité de nos aînés pour les autres. L'exposition mise en place dans la vitrine du Jardin de l'Amitié a permis de faire connaître cette activité et à «booster» les ventes.

Le cyberspace propose un ordinateur connecté à Internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé.

Des repas occasionnels sont organisés par les aînés eux-mêmes comme la «pizza-party» du mardi midi. Il est également proposé un petit déjeuner le vendredi matin (dès 7h30), ainsi qu'un loto le vendredi après-midi.

En 2018, le local a accueilli 6'900 visites. Une baisse de la fréquentation de ce lieu a été constatée malgré la présence de deux nouvelles collaboratrices. Il a été difficile d'y développer de nouvelles activités en raison de son aménagement sur deux niveaux. Un nouvel espace de rencontre a été trouvé et sera aménagé au printemps 2019. Cela permettra de proposer un cadre plus spacieux et adapté aux personnes à mobilité réduite.

Visiteuses et visiteurs

L'isolement et la solitude guettent les aînés. Parmi les mesures mises en place pour y remédier, un service de visiteuses-visiteurs est à disposition afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien, soit suite à des difficultés financières en ne demandant



© C. Luzzato

Vacances

pas leur droit au Service des prestations complémentaires (SPC) ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 3'000 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir: la fondation Aigues-Vertes, le musée du Léman, la station de pompage de Vessy, Absint'Event, le musée du vacherin, l'équipement scolaire des Vergers, le musée Gianadda, la RTS, Aquatis, la descente du Rhône, le Jardin botanique, le barrage de Verbois et bien d'autres encore.

Des excursions hors du canton ont également été proposées, comme la visite du château d'Aigle, l'exposition indienne à Prangins, le Fort St-Antoine, les mines de sel à Bex et le barrage d'Emosson. Un atelier de « couronne de l'Avent » a été mis sur pied en collaboration avec le service de l'environnement.

Projection de films

Régulièrement, des projections de films sont organisées à l'aula des Boudines. Le film y est introduit par une brève présentation. Cette année le service des aînés a, à nouveau, collaboré avec le Festival du film et Forum international sur les Droits humains (FIFDH).

Vacances des aînés

Un séjour à la montagne « spécial randonnées » a été proposé. Deux bénévoles assurent le rôle de responsable et ont accompagné nos séniors (50 personnes) à Crans-Montana durant le mois de juin. Nos randonneurs ont également profité de la piscine couverte de l'hôtel ainsi que du centre SPA.

En 2018, les vacances balnéaires se sont déroulées à cheval entre le mois d'août et début septembre. 45 aînés y ont participé. Diverses sorties ont été proposées à nos aînés afin de découvrir la région. Les participants ont été accompagnés par la responsable de service et deux bénévoles.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service offre un soutien social individuel, notamment lorsque des personnes légèrement au-dessus des barèmes n'arrivent plus à faire face à certaines dépenses ou sont en surendettement. Nos dossiers peuvent relever d'une situation simple (renseignement et pas de suivi), de situations plus difficiles (diverses démarches auprès des administrations), de situations complexes (résiliation de bail, désendettement, cas Diogène, perte d'autonomie, demande d'un soutien psycho-social, addiction à l'alcool ou autre).

Le service effectue également des démarches auprès du service des prestations complémentaires (recours, demande de re-calcul des prestations, aide dans le cas de révision de dossier).

Tout au long de l'année, le service a reçu de multiples demandes à caractères financiers et non-financiers. Plus de 988 entretiens individuels ont été menés par le service des aînés durant l'année 2018.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

90 ans et 100 ans

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter à nouveau les nonagénaires de la Commune. Nous n'avons pas eu de centenaire en 2018.

Une fête semestrielle a été organisée où les nonagénaires sont venus partager un repas en compagnie de leur famille et des autorités. Une attention leur a été offerte ainsi qu'un magnifique panier de fleurs confectionné par la fleuriste du centre horticole de la Commune. Cette année, à nouveau, les nonagénaires qui résident dans les EMS Résidence Jura et Pierre de la Fée ont été associés à la fête.

50-60-65 ans de mariage

Les autorités communales ont fêté, au mois de novembre, lors d'un repas, les couples célébrant leurs 50, 60 et 65 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs leur ont été remis à cette occasion.

Noël des aînés

Plus de mille quatre cents aînés ont été reçus sur trois jours à Forum Meyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner ainsi que le bal qui a suivi. L'administration communale, l'équipe des bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et les jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées riches en émotion.

SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS

Club des Aînés	CHF 56'000.-
Bénévolat à Meyrin.....	CHF 13'500.-
Diverses associations en relations avec les aînés.....	CHF 6'000.-

Tout au long de l'année, ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce, en fonction de leurs besoins spécifiques.

GRATUITÉ DES OBSÈQUES

Nous avons malheureusement eu de nombreux décès dans notre commune (132 personnes). Un plus grand nombre de familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques en 2018.

**EVOLUTION DE LA POPULATION
AÎNÉE À MEYRIN**

Au 31 décembre 2018, la Commune compte 4'252 personnes en âge AVS (65 ans) ce qui représente près de 20% de la population meyrinoise sur 25'219 habitants. Il est à relever que les femmes à la retraite (64 ans) ne sont pas comprises dans les statistiques faites par l'Etat de Genève.

A Meyrin, sur les 4'252 personnes de plus de 65 ans, 1'217 personnes ont plus de 80 ans (deux personnes ont 99 ans).

Nonagénaires

BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES

Dicastère de Madame N. Leuenberger

Fonds documentaire	41'240 documents
Nouvelles acquisitions	3'170 documents
Prêts annuels	117'437 prêts
Lecteurs actifs	3'464 individus et 76 classes
Accès ordinateurs	2'924 utilisations
Accueils de classes	238
Spectacles jeunesse	16 spectacles
Spectacles adultes	8 soirées de contes
Coup de pouce lecture	19 bénévoles, 23 enfants accompagnés

Sélection surprise

5 documents choisis pour vous...
Toutes l'aventure !

pour découvrir les nouveautés de la collection "Toutes l'aventure" et les documents de la collection "Toutes l'aventure" de la bibliothèque de Meyrin

à l'adresse : 11, rue de la Bibliothèque - 1212 Meyrin - Genève

MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Fin décembre 2018, le fonds documentaire de la bibliothèque est constitué de 41'200 documents.

La section « autres langues » présente des ouvrages dans plus de 80 langues différentes pour un total de 6'900 documents, soit 17% du fonds documentaire.

L'espace café-pressé propose plus d'une centaine de périodiques, dont 10 abonnements à des quotidiens.

Malgré une légère diminution des emprunts de documents, le nombre de prêts total est resté stable. Le prêt de livres numériques via notre plateforme e-bibliomedia a en effet crû de 25% pour arriver à un total de 2'562 prêts sur l'année.

DES SACS SURPRISE ET DES LIVRES EMBALLÉS

Pour inciter nos lecteurs et lectrices à découvrir de nouvelles lectures, deux initiatives leur sont proposées en juin et en décembre. Sous des formes différentes, ils sont amenés à « choisir » à l'aveugle des livres qu'ils découvriront une fois chez eux.

ESPACES DE TRAVAIL ET D'AUTO-FORMATION

Les espaces de la bibliothèque deviennent au fil des ans un véritable laboratoire de la cohabitation. Travail individuel, de groupe, étudiants, coup de pouce lecture, rédaction de courriers administratifs, impressions de documents, etc. Autant d'usages et de publics différents qui doivent se répartir les espaces, la plupart du temps dans la bonne humeur, parfois dans le bruit. Régulièrement, les places à disposition ne suffisent pas à accueillir tout le monde. Lorsque les conditions climatiques le permettent, les étudiants investissent alors le patio de Forum Meyrin.

ANIMATIONS ET RENCONTRES

La bibliothèque a proposé 16 spectacles au jeune public (contes, marionnettes, spectacles musicaux) et 8 aux adultes (contes et lectures, petites formes théâtrales). 1'345 personnes ont assisté à ces animations.

Des collaborations avec le Festival du film vert de Meyrin et le Fonds d'art Meyrinois ont permis la mise sur pied de deux cafés citoyens.

Le 24 mars 2018, une première rencontre « de l'utopie à la réalité » a été l'occasion de donner la parole à des acteurs meyrinois qui ont évoqué leurs projets citoyens. Ces échanges ont été enrichis par l'expérience et la présence de Cyril Dion.

Le second café s'est intéressé à « la fabrique du territoire », l'appropriation de l'espace public, en présence d'un artiste, d'un urbaniste de la ville de Meyrin et d'un représentant de l'association label-vie.

Des échanges riches et toujours très appréciés du public.

ACCUEIL DE GROUPES

Les bibliothécaires de la section jeunesse ont accueilli 238 classes durant l'année 2017, dans la ligne de l'année précédente.

Pour faire face à l'augmentation du nombre de classes et de groupes de la petite enfance qui souhaitent bénéficier de ces accueils, nous avons été contraints d'espacer ces visites. Celles-ci se font à intervalle de 6 semaines, au lieu de 4 précédemment.

COUP DE POUCE LECTURE

25 enfants ont bénéficié de l'accompagnement de 19 bénévoles pour s'immerger dans le monde magique de la lecture. En raison du manque d'espace disponible, nous avons été contraints de refuser d'accompagner de nouveaux enfants.

La cohabitation avec les autres utilisateurs des lieux devient difficile par manque de place.

LA GRAINOTHÈQUE

Inaugurée en 2017, la grainothèque a une nouvelle fois bénéficié d'une magnifique collaboration avec le Jardin botanique alpin et les Incroyables comestibles de Meyrin. Semis, plantons, plantation d'une butte permacole et récolte de graines : durant toute l'année, des ateliers se sont succédé pour nourrir notre grainothèque.



Livres emballés

© bibliothèque



Bus au Jardin botanique alpin de Meyrin

Plusieurs usagers ont également alimenté ce cercle vertueux en rapportant leurs propres graines.

UN ÉTÉ AU JARDIN BOTANIQUE ALPIN DE MEYRIN

Stationné durant les mois de juillet et août au Jardin botanique alpin de Meyrin, près de la place de jeux, le bus a joui d'une belle visibilité. De belles rencontres ont eu lieu avec les enfants autour des ouvrages de botanique et de nature.

BOUQUINERIES ET AUTRES GOURMANDISES

Depuis quelque temps, ces rencontres ont trouvé leur rythme de croisière. Une fois par mois, le samedi matin, entre dix et quinze lectrices et lecteurs échangent et partagent leurs émotions de lecture.

ARCHIVES COMMUNALES

En 2018, les archives communales ont reçu 46 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux (24 en 2017) alors que 12 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique). Les documents éliminés lors de la phase de classement des archives ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 78 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (62 demandes internes, 16 externes).

En 2018, un grand travail préparatoire a été mené par l'archiviste en vue de la migration des inventaires des

archives historiques postérieures à 1950 dans le nouveau logiciel AtoM implanté en 2017. La migration de plus de 500 notices, effectuée par la société Docuteam, a eu lieu à l'automne. La mise à disposition en ligne est prévue pour 2019, sur un portail commun avec les autres archives communales genevoises.

Durant 6 mois, les archives ont pu compter sur l'aide à 30% d'une personne en réinsertion, titulaire d'un CFC d'agent en information documentaire. Elle a principalement effectué du tri et du conditionnement, ainsi que l'inventaire et le classement de plus de 300 plans anciens de grand format.

Sur le plan de la mise en valeur des archives, en parallèle des articles historiques pour le journal communal, l'archiviste a participé activement à l'élaboration d'un ouvrage-souvenir des événements du Bicentenaire du rattachement de Meyrin à Genève et à la Suisse (2016), ouvrage paru en juin 2018, fait visiter les archives à des classes du cycle d'orientation de la Golette et effectué une présentation sur la construction de la cité dans le cadre d'un cours de français langue étrangère de l'Université Ouvrière de Genève (UOG). Les archives ont également prêté plusieurs documents au Club philatélique de Meyrin pour une exposition en décembre sur les grands-prix auto et motocyclistes qui ont eu lieu à Meyrin entre 1923 et 1931. Tout au long de l'année, l'archiviste a participé à plusieurs réunions avec les archivistes des autres communes genevoises, sur différents sujets (révision du calendrier de conservation des communes, archivage électronique, logiciel d'inventaire AtoM).

CULTURE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

POINTS MARQUANTS EN 2018

Vernissage d'un projet du Fonds d'art contemporain :
Heliostats de Claire Peverelli dans le cadre de la construction de
l'EVE Cité-Parc

Développement d'un riche programme estival d'activités
au Jardin botanique alpin sous le titre « Espace(s) d'un été »,
en collaboration avec les services de l'environnement
et de la bibliothèque

« Nourrir l'humanité, c'est un métier »
spectacle de la Cie Art et Tça sur l'agriculture durable
en collaboration avec la commune de Satigny

Battle de filles à l'Undertown
dans le cadre du Festival Les Créatives



La principale mission du service de la culture est de faciliter l'accès à la culture du plus grand nombre de Meyrinois. Il s'y emploie de la manière suivante :

- Soutenir les acteurs culturels, associations et artistes par des subventions, des prêts de locaux, des collaborations, des conseils ;
- Organiser des activités culturelles, des manifestations et/ou participer à l'organisation d'événements développés par des partenaires ;
- Développer des activités de médiation et d'initiation artistique ;
- Gérer les activités du Fonds d'art contemporain, développer et conserver le patrimoine communal.

ADMINISTRATION

Le service de la culture est entré dans une phase de réorganisation en 2018. Suite au départ en retraite fin 2017 de Dominique Rémy, c'est Axel Roduit qui a repris le poste de responsable de service dès le 1^{er} mars. Le 30 juin, la chargée culturelle Véronique Marko a décidé de quitter le service pour s'installer à l'étranger. C'est Manuel Tiercy qui prend sa succession en tant que régisseur d'événements culturels à 50% dès le 1^{er} juillet. Une stagiaire pré-HES est venue compléter l'équipe dès le 1^{er} août pour une durée de 40 semaines. Le service de la culture emploie désormais 6 personnes fixes, représentant 470% se répartissant de la manière suivante : responsable du service 90%, régisseur d'événements culturels 50%, responsable expositions et médiation 100%, assistante administrative et de projet culturel 80%, responsable du fonds

d'art contemporain 50%, stagiaire pré-HES 100%. Des personnes sont engagées en tant qu'auxiliaires pour les expositions notamment, certaines depuis de nombreuses années. La réorganisation se poursuit.

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Le Mérite meyrinois 2017 a été remis lors d'une soirée officielle le 12 janvier, l'occasion pour le Conseil administratif de distinguer ceux qui ont marqué Meyrin par leur engagement associatif ou leurs résultats sportifs. La cérémonie a été ponctuée par des interventions musicales de l'orchestre de chambre meyrinois Moderato con Brio. La réception des **Nouveaux naturalisés** s'est déroulée le 19 mars pour fêter plus de 200 nouveaux citoyens: l'occasion de découvrir le talent de jeunes danseuses et danseurs de l'association R'2'Danse.

Fête nationale

Le public a été accueilli par la fanfare de rue **Traction à Vent**. La soirée a débuté par la traditionnelle lecture du pacte de 1291 par le Président du Conseil municipal Laurent Tremblet. Pierre-Alain Tschudi a ensuite délivré le message du maire. La Musique Municipale accompagnée de la chanteuse lyrique Capucine Keller ont clos cette partie officielle. **Swingaro** a par la suite ouvert la partie festive, avant de laisser la scène aux **JukeBox Heroes** qui ont fait danser le public. Les mesures de protection et de sécurité du bâtiment de l'école de la Golette ont permis le lancement du feu d'artifice à 22h pile, pour le plus grand plaisir des quelque 10'000 personnes présentes sur la Campagne Charnaux.

Fête nationale



© Laurent Barlier



© Laurent Barlier



Jonas dans le cadre des Ballades d'Antoine

© Laure Baillier

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Les Ballades d'Antoine

Dans le cadre chaleureux de la salle Antoine-Verchère, le service de la culture propose au public meyrinois de venir découvrir des artistes de la région. Six soirées ont été proposées cette année avec une programmation de théâtre et de musique. «Femme sauvée par un tableau» a ouvert l'année dans le cadre de l'exposition Architecture de papier. Les «Voix Boréales» ont réchauffé les cœurs en février suivies par les notes brésiliennes de Maria Joaô accompagnée au piano par Léo Tardin. L'ensemble Valéik en avril et Thomas Florin en novembre ont emmené le public sur les territoires plus exigeants de la musique classique contemporaine. Enfin Jonas a conclu cette année musicale de ses interventions slamées pour le plus grand bonheur des nombreux jeunes présents ce soir-là.

Nourrir l'humanité, c'est un métier

Un spectacle-débat sur le thème de la souveraineté alimentaire a été organisé les 4 et 5 septembre dans la nouvelle salle communale de Satigny. La Compagnie de théâtre documentaire belge Art et Tça a présenté son spectacle à près de 250 personnes présentes sur les deux soirées. Le Conseiller d'Etat Antonio Hodggers et des paysans de la région étaient présents pour discuter de ces enjeux à l'issue du spectacle.

Animation musicale du marché de Meyrin-Village

Lost in Swing, Denis Croissonnier Duo, PAF Le Swing, Botkine & Co, Pichette Klezmer Band ont contribué au lancement et à l'animation du tout nouveau marché de Meyrin-Village. Répertoire swing ou klezmer, ambiance cabaret ou années folles pour accompagner les courses ou l'apéritif un mercredi par mois sur la place du village.

Accueil du spectacle «Après l'hiver»

Un spectacle fait d'ombres, de lumières et de peintures colorées évoquant de manière poétique et douce le passage des saisons. Issue d'une résidence effectuée au

Cairn en 2017, la metteuse en scène Fatna Djara raconte l'histoire d'une chenille qui, au fil des saisons, se transforme en papillon. Dédiées aux crèches, les sept représentations du spectacle ont fait le bonheur de 390 personnes, pour la grande majorité des enfants de 2 à 5 ans fréquentant les crèches de la Commune.

COLLABORATIONS

Festival international et

Forum des Droits Humains (FIFDH)

Une collaboration qui s'est déclinée avec la projection de plusieurs films à Meyrin et une résidence de l'artiste à l'honneur du festival au Cairn. C'est le bédéaste canadien Guy Delisle qui a posé ses crayons à Meyrin le temps d'une résidence de quelques semaines. A cette occasion, il a encadré 16 étudiants de la toute nouvelle Ecole supé-



Battle de fille à l'Undertown dans le cadre du Festival Les Créatives



© Laurent Bariller

rière de bande dessinée et d'illustration ESDBI. Chaque étudiant a « croqué » Meyrin à sa manière, donnant une belle diversité de points de vue sur notre cité. Leurs BD reportages ont été visibles en Ville de Genève dans le cadre du FIFDH et à Meyrin durant plusieurs semaines. Ce projet a donné lieu à une publication.

Fête de la danse

C'est sous un soleil de plomb que s'est déroulée cette édition de la Fête de la danse le 4 mai. Cours et démonstrations des associations et de professionnels ont été abrités à l'école de Livron. La Cie de danse en résidence à Meyrin Alias a notamment présenté son projet « Vertigo ».

Jouez, je suis à vous!

Deux pianos ont été mis à disposition du public du 14 au 27 juin, sur la place des Cinq-Continents et sur la place de Meyrin-Village à l'initiative de l'association TAKO. Pendant les quinze jours qu'a duré cette expérience, jeunes enfants, apprentis et virtuoses ont profité de ces instruments sur lesquels figurait l'invitation « Jouez! je suis à vous ».

Festival de la Bâtie

Les spectacles du collectif belge Ontroerend Goed sont ancrés dans l'ici et maintenant et invitent le public non seulement à regarder mais également à prendre part à la représentation. « Game of You » présenté du 7 au 9 septembre à la salle Antoine-Verchère n'est pas une pièce de théâtre « ordinaire », car il n'y a pas de public. C'est un jeu, une promenade à travers un labyrinthe dans lequel le spectateur est mis face à son reflet, et ce qu'il voit n'est pas toujours ce que voient les autres!

Festival Les Créatives

Dans le cadre du Festival Les Créatives 2018, des ateliers d'écriture et de danse ont été organisés exclusivement pour les filles! Les ateliers d'écriture slam/poésie se sont déroulés à l'Undertown et s'inscrivent dans la continuité du concours littéraire autrefois organisé à la bibliothèque à Meyrin. Ils ont servi de préparation et d'invitation aux participantes à prendre part à une « battle » de slam, et danse le 17 novembre à l'Undertown, sous l'œil avisé d'un jury composé de la star montante du hip-hop suisse KT Gorique et de la danseuse Johanna Faye.

Petit Black Movie

Pendant l'automne, le Petit Black Movie a proposé aux familles meyrinoises quatre nouvelles séries de films d'animation de septembre à décembre. A chaque fois des projections sont organisées pour les maisons de quartier, pour le parascolaire et pour le tout public; ces séances ont rencontré un grand succès auprès des familles, près de 900 personnes ont profité de cette offre en 2018.

L'ÉTÉ AU JARDIN BOTANIQUE ALPIN

Du 16 juin au 16 septembre sous le titre « Espace(s) d'un été », les services de la culture, de l'environnement et la bibliothèque ont proposé un vaste choix d'activités et de découvertes. Petit ou grand, amateur d'art ou jardinier du dimanche, promeneur égaré, poète, explorateur en herbe ou encore touriste de proximité ont été accueillis avec un sourire à la Maison du Jardin.

En plus des activités déjà déployées au Cairn et dans le jardin depuis trois ans, le service s'est associé à plusieurs partenaires pour proposer un été 2018 culturel, botanique et festif. Cette deuxième édition d'un été au Jardin botanique alpin a été conçue et réalisée en collaboration étroite avec les



© Dicon Leuenberger

Espace d'un été - Vernissage

jardiniers, la bibliothèque et l'Association des Amis du Jardin Alpin (AJAAM). Des cours de français organisés par le CEFAM et le DSE ont rejoint le projet en cours d'élaboration.

Le Cairn

Sous forme d'ateliers, de résidences, de déambulations dans le jardin, d'actions pédagogiques et d'expositions, le Cairn participe au côté des jardiniers à faire de ce jardin un lieu d'échange, de culture, de convivialité et de rencontres.

Les ateliers artistiques d'une semaine pour les 4 à 12 ans en juillet et août

- MYSTÉRIEUSE NATURE : atelier film d'animation animé par Thomas Kleindienst
- DANS LA FORÊT LOINTAINE : atelier d'illustration animé par Mirjana Farkas
- INEXPLORÉ ! atelier de cartographie animé par le collectif Godzilab
- VOYAGE AU COEUR DU MINUSCULE : ateliers science à quatre reprises animés par Animascience

Par ailleurs, les travaux des étudiants de l'École d'illustration et de bande dessinée ainsi que les croquis de Guy Delisle, présentés durant le FIFDH en mars, ont été exposés à nouveau dans le cadre d'Espace(s) d'un été.

FACM@JBAM # 2018!

Le Fonds d'art contemporain a invité six artistes à investir le Jardin botanique alpin pour une exposition d'installations artistiques éphémères et en plein air conçues spécifiquement pour ce lieu unique à Meyrin. Nathalie Wetzel, Claire Mayet, Simon Meyer & Jan Reymond, Collectif Galta, Séverin Guelpa et Guillaume Arlaud ont présenté leur regard sur le Jardin. Des visites guidées par nos médiateurs et les artistes ont été organisées sur demande tous les dimanches de l'été, rencontrant un très beau succès.

Résidences

Une résidence c'est la mise à disposition d'un lieu pour permettre à des artistes d'effectuer un travail de recherche ou de création. Des rencontres avec le public sont organisées ponctuellement afin de présenter des éléments du processus de création tout au long de son élaboration. Ces résidences permettent également d'établir des liens solides et durables avec Meyrin et la mise en place de projets qui favorisent des liens culturels de proximité. C'est un des moyens pour affirmer une présence artistique sur son territoire.

Joëlle Gagliardini, illustratrice, a continué d'illuminer de sa présence radieuse le Jardin botanique alpin, ouverte aux rencontres de passage, pour des moments d'échange et de peinture. Une exposition de son travail a été faite en mai et juin.

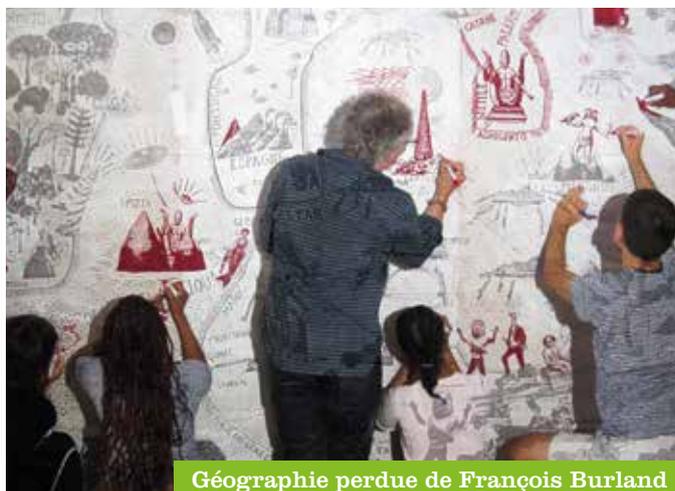
François Burland a travaillé une semaine durant l'été au Cairn afin de préparer une œuvre collective pour l'exposition d'automne « La Fabrique du Monde ». *Géographies perdues*, c'est le titre de l'œuvre issue de cette résidence, qui a été conçue avec des jeunes issus de migration récente. Une carte sensible évoque leur parcours compliqué, souvent chaotique pour fuir les dangers de la guerre.

EXPOSITIONS

Le service de la culture propose des ateliers, parcours, visites actives et événements liés aux expositions, qui permettent aux plus jeunes de se familiariser avec la création contemporaine et aux sciences. Les activités sont animées par les artistes et par l'équipe de médiateurs. Les expositions ont eu lieu dans les galeries Forum Meyrin, au Jardin botanique alpin et au Cairn.



Bascule de Guillaume Arlaud



Géographie perdue de François Burland

Atelier famille *l'Enfance du Pli*

Architectures de papier, Galeries de Forum Meyrin, novembre 2017 à février 2018

L'exposition a réuni des œuvres d'artistes designers papiers et une série de reproductions issues de la Collection de l'Art Brut de Lausanne. Des ateliers et des rendez-vous artistiques ont complété les visites de l'exposition.

La Fabrique du Monde, Galeries Forum Meyrin, octobre à février

Exposition collective, dessins, gravures, illustrations, installations, peintures, photos et vidéos.

Quand l'art s'approprie la cartographie, neutralité et objectivité n'en sont plus les maîtres mots. Bousculant les codes du genre, une vingtaine d'artistes internationaux déploient des cartes uniques, sensibles ou virtuelles. Visionnaires plus que savants, ils font et défont les cartes, jouent avec les formes, les couleurs et les mots.

En marge de cette exposition, des **ateliers famille** se sont déroulés autour de *l'Enfance du Pli*, l'installation de Gilles Brusset à Meyrin Parc. Visite ludique de l'exposition, déplacement sur les courbes de *l'Enfance du Pli* et fabrication d'une carte de votre paysage imaginaire. Un voyage topographique, de la 3d à la 2d.

La Fabrique de la Ville, le Cairn, 16 au 28 octobre

Un pas de côté à l'exposition La Fabrique du Monde. L'association label-Vie a présenté au public une série de nouveaux objets imaginés lors d'une résidence d'une semaine au Cairn. Une utopie urbaine participative dans l'air du temps.

En collaboration avec la bibliothèque, un café citoyen a abordé la question de «La Fabrique du territoire». Animée par Julien Rapp, cette discussion publique a réuni Gilles Brusset, artiste auteur de *l'Enfance du Pli*, Jean Larvego, coordinateur de l'association label-Vie et Raphaël Schutz, urbaniste au service de l'urbanisme, travaux publics et énergie de Meyrin.

FONDS D'ART CONTEMPORAIN

La commission du Fonds d'art contemporain s'est réunie à cinq reprises en 2018, dont une séance de jury concernant le choix des artistes qui ont réalisé les œuvres éphémères installées au Jardin alpin pendant l'été. Un nouveau projet a été lancé en 2018 pour réalisation en 2019, celui de l'EVE Monthoux. Les événements notables sont :

- 15 juin : vernissage du FACM@JBAM#2018!, six installations dans le cadre de l'été au Jardin botanique alpin avec des œuvres de Nathalie Wetzler, Claire Mayet, Simon Meyer & Jan Reymond, Collectif Galta, Séverin Guelpa et Guillaume Arlaud
- 21 juin : vernissage d'*Heliostats* de Claire Peverelli, œuvre réalisée dans le cadre de la construction du nouvel espace de vie enfantine (EVE) Cité-Parc

Entretien et rénovation : plusieurs œuvres nécessitent un entretien régulier ; la fontaine/sculpture de Serge Candolfi à la piscine des Vergers a dû être démontée et rénovée pour des raisons de sécurité.

Médiation culturelle

Afin de permettre aux Meyrinois une rencontre privilégiée avec les œuvres installées dans les bâtiments ou sur le domaine public, plusieurs programmes d'interventions ont pu être mis en place cette année :

- des visites accompagnées tout l'été autour des œuvres installées dans le Jardin botanique alpin ;
- des ateliers famille se sont déroulés autour de *l'Enfance du Pli*, l'installation de Gilles Brusset à Meyrin Parc, en marge de l'exposition « La Fabrique du Monde » ;
- une balade à vélo à la découverte du patrimoine artistique a été organisée en avril ;
- des balades à pied à destination des aînés ont été organisées à trois reprises.

Publications

A chaque réalisation menée par le Fonds d'art, celui-ci réalise une publication retraçant le processus de création de l'œuvre. En 2018, deux publications sont sorties de l'imprimerie :

- Héliostats – EVE Cité-Parc, de Claire Peverelli
- FACM@JBAM@2018!, installations éphémères au Jardin botanique alpin

Au 31 décembre 2018, le solde au bilan de ce Fonds se monte à CHF 372'017.71.

MEDIATION ET PRATIQUE CULTURELLE

Atelier mouvement et créativité pour les aînés

L'atelier qui réunit une quinzaine de participants sous la conduite d'une danseuse professionnelle, s'est poursuivi tout au long de l'année ; les participants se sont produits à diverses occasions dont la Fête de la danse et ont intégré divers projets proposés par des artistes de la région.

Danse en famille

Moment de partage et de plaisir à la découverte du mouvement à deux entre un adulte et un enfant, cet atelier de danse est donné par des danseurs professionnels. Le premier a été organisé au printemps sous le chapiteau du Salto de l'Escargot et le second à la Maison des Compagnies inaugurée en mai de cette année.

Chéquiers culture

Initié par le Département de la culture de la Ville de Genève, cette opération met à disposition des personnes à revenus modestes, des chéquiers culture comportant plusieurs coupons d'une valeur de CHF 10.- leur permettant d'acheter des billets pour assister à des spectacles, concerts, festivals, expositions, séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels de la région.

SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT À LA CULTURE

Soutien aux associations communales

Musique Municipale.....	CHF	110'000.-
Sub Session	CHF	65'860.-
AHVM	CHF	40'000.-
Arcus Caeli	CHF	34'000.-
Tambours et fifres	CHF	30'000.-
ArtMeyrinois.....	CHF	20'000.-
Club Photo.....	CHF	10'000.-
Ensemble de cuivre de la cité.....	CHF	8'500.-
Perspective.....	CHF	7'000.-
Intérêts de Cointrin	CHF	2'000.-
Moderato con Brio	CHF	2'000.-
Total	CHF	329'360.-

Des locaux appartenant à la Commune sont mis à disposition des associations (qu'elles soient subventionnées ou non). Le service de la culture est attentif à faire connaître les associations en intégrant leurs activités dans les diverses manifestations qu'il organise.

Soutien ponctuel à des tiers

En 2018, 65 demandes de subventions sont parvenues au service: pour l'organisation d'un spectacle, d'un concert ou d'un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal. Au total, 34 associations ont obtenu un soutien.

Compagnies résidentes et Maison des Compagnies

Les deux compagnies résidentes à Meyrin que sont la Compagnie STT et Alias Compagnie ont pu poursuivre leur travail et réaliser leur nouvelle création dans leurs nouveaux locaux de résidence. La Maison des Compagnies a été inaugurée le 24 mai.

Balade à vélo du Fonds d'art



© Axel Roduit

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Madame N. Leuenberger

CHIFFRES CLÉS

Ecoles	2'166 élèves en âge de scolarité obligatoire
Restaurants scolaires	802 repas/jour servis en moyenne
Action sociale individuelle	55 foyers accompagnés
Emploi: jeunes et seniors	32 jeunes adultes et 84 seniors accompagnés
Emploi: recherche d'une activité professionnelle	493 personnes accompagnées
Maison citoyenne	247 personnes ont fréquenté le lieu
Maison citoyenne, salle informatique	2'163 visites



VIE SCOLAIRE

Ecoles

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations. Les enseignants, les directions et le service ont entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale au sein des instances participatives de chacun des quatre établissements scolaires. Ces instances se réunissent trois fois par année et contribuent au rapprochement entre l'administration, les écoles, le parascolaire et les parents d'élèves.

Avec ses huit écoles primaires, Meyrin a accueilli 2'166 enfants et 125 enseignants durant l'année scolaire 2017-2018.

A la rentrée d'août 2018, le bâtiment de l'école des Vergers n'étant pas livré, les élèves de cette école ont été répartis à l'école des Champs-Fréchets pour le cycle moyen et dans le bâtiment provisoire de Corzon pour le cycle élémentaire. Afin de faciliter les déplacements, un bus a été mis en service pour acheminer les enfants du quartier des Vergers dans leurs écoles respectives.

Collège de la Golette

Le service entretient également des liens étroits avec le Collège de la Golette situé sur le territoire meyrinois. Il participe aux séances du Conseil d'établissement et soutient les activités et projets des élèves, notamment l'organisation de la soirée de fin d'année du 11^{ème} degré. Le service subventionne également les camps scolaires pour les élèves de 10^{ème} et 11^{ème} année.

Prix de fin de scolarité

Le développement social et emploi soutient les étudiants du secondaire II particulièrement méritants en offrant une récompense financière à ceux qui se sont illustrés durant l'année scolaire.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service gère administrativement le bon fonctionnement des sept restaurants scolaires de Meyrin. Il veille à la qualité des repas servis et offre, en étroite collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation

parascolaire (GIAP), une prise en charge optimale des enfants. Cette année, les restaurants scolaires ont fonctionné 189 jours et ont produit une moyenne journalière de 802 repas.

Manifestations publiques

Semaine du goût

La semaine du goût, organisée dans toute la Suisse, s'est tenue du 13 au 23 septembre 2018 sur le thème « Les Fromages de nos cantons ». Grâce à l'inventivité et au talent du cuisinier gérant les restaurants scolaires meyrinois, les enfants ont eu le plaisir de goûter ces différents fromages, apprêtés chaque jour de façon différente.

Fête des écoles

La Fête des écoles de Meyrin-Cointrin s'est déroulée le 29 juin à la Campagne Charnaux. Cette année, le cortège a repris son parcours historique en partant de la rue des Boudines. Il a rejoint le champ de fête dans une ambiance musicale et festive. Les enfants ont pu ensuite profiter des diverses animations proposées et les familles se sustenter auprès des stands tenus par les associations du Cartel des sociétés meyrinoises. Divers groupes musicaux se sont succédé sur la scène, devant un public hétéroclite, pour couronner cette joyeuse soirée qui s'est agréablement terminée autour de minuit.

Les Cyclades

Le jeu « les Cyclades » destiné à ritualiser le passage au cycle d'orientation s'est déroulé le 19 juin 2018 au Théâtre Forum Meyrin et a réuni, dans une belle ambiance, 480 élèves, enseignants et comédiennes. La présentation du Collège de la Golette par huit de ses élèves fut un moment très apprécié du public. Les 108 élèves de 8P (18 par école) ont participé au jeu sur scène et valorisé de multiples compétences en sport, musique et culture générale. Le jeu s'est déroulé en tiers-temps, entrecoupé de diverses animations de la troupe de cirque « d'un commun accord ».



Fête des écoles

© Club d'activités photos de Meyrin



Transit



Soirée des 18 ans

ENFANCE ET JEUNESSE

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la ville de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté, en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises.

Le développement social et emploi pilote également la politique communale en matière de travail social hors murs. Pour ce faire, le service s'appuie sur les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Transit, rattachés à la FASe, qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi ainsi que sur le travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques.

En 2018, grâce au soutien du Conseil municipal, les équipes des quatre lieux FASe établis sur le territoire meyrinois ont pu être renforcées pour adapter leurs accueils et activités aux réalités locales, spécifiquement celle de l'augmentation de la population. Ainsi, le Jardin Robinson de Meyrin a élargi ses horaires d'ouverture, plus particulièrement durant l'été; l'Undertown a développé de nouveaux projets, notamment avec le Collège de la Golette; la Maison Vaudagne a démarré une réflexion sur l'accueil libre; Transit a préparé l'intégration de nouveaux locaux en gestion accompagnée.

Durant l'année 2018, la ville de Meyrin a continué son soutien actif aux lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes, qu'il s'agisse de structures rattachées à la FASe ou d'associations locales. Divers projets de prévention, d'animation et d'insertion socioprofessionnelle ont ainsi été mis en place tout au long de l'année.

La ville de Meyrin a également poursuivi sa politique de financement des centres aérés, camps et colonies du Canton qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires.

Réseau enfants

Le réseau enfants, créé en 2011 à l'initiative du service, rassemble les principaux partenaires travaillant avec les enfants de 0 à 12 ans. Coordonné par le service, il se réunit trois fois l'an. Ces séances permettent aux participants de se transmettre des informations entre institutions et d'élaborer des réponses à des enjeux communs. Les thèmes abordés en 2018 se sont concentrés autour de l'appui aux familles.

Manifestations publiques et animations

Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans est organisée pour marquer officiellement le passage à l'âge adulte des Meyrinois. L'événement s'est déroulé au Théâtre Forum Meyrin et a réuni une centaine de personnes. Cette année, l'animation choisie a fait déambuler des groupes de jeunes aux quatre coins du bâtiment pour résoudre de manière coopérative les énigmes virtuelles posées.

Espace urbain de musculation et de rencontres

La délibération D-2017-6a ayant été votée par le Conseil municipal en 2017, les travaux de construction de la première « place de workout » meyrinoise se sont réalisés en 2018. Ainsi, le 3 juin, l'inauguration de ce nouvel espace urbain de musculation et de rencontres, préparée conjointement par les jeunes porteurs du projet, le service des sports et le développement social et emploi, a réuni partenaires, autorités municipales et jeunes utilisateurs. De belles démonstrations ont été présentées par les jeunes Meyrinois à l'initiative du projet, dans une ambiance conviviale et sportive.

Buvette « Le Relax »

Un nouveau projet porté par la Maison Vaudagne et Transit a vu le jour en 2018: la buvette « Le Relax ». Idéalement située là où se réunissent les jeunes en été, soit sur la Campagne Charnaux, la buvette a ouvert de mi-juillet à mi-août du mardi au dimanche de 14h à 20h. Le projet visait à offrir des animations tout public aux Meyrinois ainsi que des « petits jobs » aux adolescents et jeunes adultes de Meyrin. Cette première expérience ayant été une réussite, elle sera reconduite en 2019.

Les Créatives

En 2018, le service a soutenu, en collaboration avec le service de la culture et l'Undertown, un projet innovant porté par le festival « Les Créatives »: Créatives BPM (beats, paroles, mouvements)! Soit la première « battle » hip-hop genevoise 100% féminine. L'événement qui s'est déroulé le 17 novembre à l'Undertown a été un beau succès, réunissant un public nombreux et varié. Des ateliers en amont, animés conjointement par les Créatives et l'Undertown, avaient permis aux moins initiées de perfectionner leurs techniques et de braver leur trac.



© Cathy Arach et Charlie Gay



© Laurent Barlier

Fearless

Le projet de boîte thaï des jeunes de l'association Fearless s'est poursuivi en 2018 pour aboutir à la signature d'une convention de mise à disposition d'un local le 23 avril. Parallèlement, le service continue son accompagnement auprès du groupe afin que toutes les notions associatives soient bien intégrées.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Accompagnement individualisé dans la gestion au quotidien

L'une des missions du service consiste à offrir aux habitants conseils, orientations et accompagnements individualisés pour toute problématique sociale. Trois travailleuses sociales assurent cette prestation au sein du service.

Durant l'année 2018, 355 personnes/groupes familiaux ont bénéficié d'un accompagnement social régulier, dont 13 étaient domiciliés sur la commune de Satigny (le service social accueille aussi les Satignotes selon une convention établie avec Satigny). Néanmoins, parmi eux, quelques personnes n'ont été reçues qu'une fois, pour un dépannage alimentaire, en attendant l'intervention de l'institution en charge de l'aide sociale, à savoir l'Hospice Général à Genève.

Les personnes/groupes familiaux ont bénéficié de différents types de prestations financières, dans les limites des directives. Toutefois, au vu de l'ampleur de l'endettement de certaines personnes, des demandes de fonds auprès de fondations privées ont été ajoutées aux prestations financières du service. 25 demandes de fonds ont été acceptées pour un montant de CHF 160'454.90.-.

Durant l'année 2018, 10 avances et 10 prêts ont été effectués. L'augmentation des avances opérées illustre tristement la complexité du système social genevois et le manque de réactivité des instances cantonales dans l'activation des divers droits.

En parallèle au soutien financier, les personnes/groupes familiaux ont également bénéficié de mesures d'accompagnement telles que soutien psychosocial, accompagnement à la gestion de budget, à la recherche de logement ou au rééquilibrage de la situation administrative. Certains ont également été orientés vers le réseau social genevois spécialisé.

Le service relève que la précarisation du marché du travail ainsi que la complexité du système d'aides sociales

cantonaux fragilisent toujours plus une partie de la population. Plusieurs habitants échappent au filet social ordinaire, se trouvant régulièrement entre deux droits, et font appel au service social communal en dernier recours. Ces personnes arrivent dans un état de grande fragilité, voire de détresse, psychique et les situations sont toujours plus précaires. Notre intervention se doit alors d'être rapide et soutenue, nous contraignant à agir toujours plus rapidement et intensément.

Permanence sociale

La permanence sociale représente une manière facilitée de prendre contact avec le service. Accessible au public tous les mardis après-midi de l'année, à l'exception des périodes de fermeture de la mairie, elle accueille, sans rendez-vous, toute personne désirent partager une problématique personnelle avec une travailleuse sociale.

En 2018, 449 personnes ont été reçues sur le moment de la permanence sociale ; 86 ont obtenu un rendez-vous auprès de l'Antenne juridique, 196 ont été orientées vers d'autres services, 80 étaient déjà connues de notre service. Les 87 personnes restantes ont nécessité la mise en place d'un accompagnement par une travailleuse sociale du service.

Orientations téléphoniques

En sus de l'accueil sur place, les travailleuses sociales renseignent et conseillent également nombre de personnes par téléphone. De juin à décembre 2018, 59 personnes/groupes familiaux ont reçu conseils ou ont été orientés auprès des partenaires du réseau social genevois par ce biais.

Soutien à l'achat de lunettes

En 2018, sous l'impulsion d'une société suisse souhaitant réaliser une œuvre caritative, 36 personnes accompagnées par le service ainsi que par celui des aînés ont pu bénéficier gratuitement de lunettes adaptées à leur vue. Une belle action tant les frais liés à l'achat de lunettes, tout comme les frais dentaires, sont souvent un élément déstabilisateur des budgets des familles à revenu modeste.

Appartements-relais

Depuis 2009, le service dispose du dispositif « Appartements relais » afin d'héberger temporairement des personnes ou des familles dépourvues d'un logement. Le service possède les baux de trois appartements dont la mise à disposition se fait selon des critères bien précis et est soumise à un accompagnement social intensif pour la recherche d'un logement pérenne. Durant l'année 2018,

deux personnes/groupes familiaux ont trouvé un logement avec bail pérenne. Par conséquent, deux nouvelles personnes/groupes familiaux ont intégré lesdits appartements.

Antenne fiscale

Comme chaque année, l'Antenne fiscale était ouverte au public de février à juin afin de soutenir les personnes à revenu modeste à remplir leur déclaration fiscale. Parmi elles, les personnes en âge AVS représentaient 36% de l'ensemble des personnes reçues. En 2018, 442 déclarations ont été effectuées.

Antenne juridique

Chaque personne résidant sur territoire communal peut bénéficier une fois par année d'un conseil juridique gratuit dispensé par un avocat. Nous totalisons ainsi 194 consultations en 2018, chiffre en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Les situations juridiques les plus fréquentes touchent le droit de la famille et aux assurances sociales.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'une des missions du service concerne l'insertion professionnelle des Meyrinois et se matérialise via l'Antenne objectif emploi (AOE), rattachée au service. L'AOE exerce son activité sur deux axes : la prise de formation des jeunes adultes (16-25 ans) et l'insertion professionnelle des adultes. Elle accompagne les candidats à la formation ou à l'emploi de manière individualisée et collective. Le développement social et emploi est partenaire du Centre associé de la cité des Métiers, sis sur le territoire communal. Celui-ci complète l'action communale sur les plans de l'évaluation du niveau scolaire des jeunes, de l'orientation scolaire et professionnelle, de la promotion et de la facilitation de la prise d'apprentissage. Le service subventionne et accompagne également Transit dans son mandat d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dits en rupture.

Antenne objectif emploi

Les conseillers en insertion professionnelle détiennent l'entier du portefeuille de l'AOE. Ils portent, aux côtés des candidats à l'emploi, la responsabilité de la trajectoire de ces derniers au sein de la structure et de l'offre des mesures les plus adaptées aux besoins spécifiques de chacun. Pour effectuer leur travail, ils assurent des entretiens individualisés réguliers avec les candidats et s'appuient sur les techniques de recherche d'emploi usuelles ainsi que sur les mesures spécifiques élaborées par l'AOE : ateliers collectifs, fonds d'amélioration de l'aptitude au

placement (FAAP), mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE), service communal d'intégration socio-professionnelle (SCIS), coaching et interface entreprises. Sur 493 personnes suivies par les conseillers en insertion professionnelle en 2018, 126 ont poursuivi un accompagnement initié précédemment; 128 ont ouvert un dossier de suivi durant l'année; 239 personnes ont terminé leur accompagnement durant l'année. A relever que le nombre de candidats seniors (plus de 50 ans) représentait 17% de l'ensemble des candidats de l'AOE en 2018.

Solutions professionnelles

Concernant les plus de 25 ans, 413 solutions de placement ont été trouvées aux côtés des candidats à l'emploi :

- 107 en contrat à durée indéterminée (CDI);
- 217 en contrat à durée déterminée (CDD);
- 84 solutions de placement correspondant à des missions, des stages, des orientations vers une activité indépendante, des remplacements ponctuels et/ou des formations.

L'accompagnement de l'AOE a donc permis à 78% des candidats recherchant un emploi de retrouver un CDI ou un CDD.

Job coach

L'activité de la Job coach se concentre sur l'accompagnement de candidats spécifiques nécessitant un coaching, la préparation aux entretiens de recrutement et la réalisation de bilans de compétence. La job coach assure aussi l'organisation des ateliers collectifs, le suivi des personnes en mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE) et la coordination de projets spécifiques en lien avec l'emploi. Parmi ces derniers, citons l'opération « éco-sociale », le recrutement du groupe d'accueil manifestations (GAM) en collaboration avec la police municipale et les ressources humaines ainsi que la conception du programme « Trouve ta place » décrit plus bas.

Déléguée interface entreprises

La déléguée interface entreprises (DIE) est en quelque sorte l'antichambre du monde professionnel et des entreprises. D'une manière générale, elle a été en contact avec plus de 80 organisations/entreprises, de Meyrin et du canton, en 2018.

Dans le cadre du suivi des candidats, la DIE est un « outil » qui permet d'affiner et de potentialiser les postulations des candidats. Lorsque le projet professionnel est clair et réaliste, le candidat peut bénéficier de l'appui de la DIE, en sus de celui de son conseiller en insertion professionnelle. Dans un premier temps, le candidat va apprendre

© Fernando Da Silva



Equipe du SCIS

à présenter son projet professionnel afin de le confronter au marché. Le travail se poursuit ensuite par l'analyse détaillée des annonces, l'adaptation du dossier de candidature en fonction de la demande des entreprises et la préparation d'arguments percutants qui permettront de faire « ressortir » le dossier. Le candidat est ainsi suivi de manière soutenue dans ses postulations. En 2018, ce sont plus de 70 candidats qui ont bénéficié de cette prestation.

Pour les candidats plus éloignés du marché, des recherches actives de places de stage sont effectuées afin de leur permettre de renouer avec le monde du travail et de faire valoir une expérience professionnelle récente.

Intégration socioprofessionnelle

Le service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS) a accueilli 21 stagiaires en 2018. Les stages sont de différentes natures selon le public concerné : de courte durée pour les jeunes de structures spécialisées et de moyenne ou longue durée pour les candidats placés par l'Antenne objectif emploi. Cette collaboration étroite avec l'AOE rend le dispositif particulièrement efficient. En effet, les stages sont non seulement valorisants et formateurs pour les candidats à l'emploi mais également régulateurs quant aux niveaux de qualification et d'exigence attendus pour mener à bien les objectifs professionnels visés.

Jeunes adultes et recherches de formation

L'acquisition d'une formation initiale certifiante est une priorité du service en ce qui concerne les jeunes adultes. En effet, il apparaît aujourd'hui primordial d'être en possession d'une formation qualifiante pour éviter la précarisation du parcours professionnel au départ de sa vie d'adulte.

A Meyrin, le travail autour de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et de leurs recherches de formation se partage entre les trois instances établies sur le territoire : Transit, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) via le Centre associé de la Cité des métiers et l'Antenne objectif emploi (AOE).

Pour ce qui est de l'AOE, la proportion des jeunes adultes (16 à 25 ans) s'élève à 6.5% du total des candidats, soit 32 jeunes adultes. Le suivi des jeunes qui sont en recherche d'apprentissage est assuré par la déléguée interface entreprises qui travaille dans ce cadre en lien étroit avec l'OFPC et les associations professionnelles.

Formation

Sur les 32 jeunes adultes suivis en 2018 : 3 ont trouvé un apprentissage ; 6 ont démarré une formation ; 6 ont terminé une formation ; 1 a trouvé un emploi en CDI ; 2 sont en emploi « précaire » (temps partiel insuffisant ou emploi temporaire) ; 6 ont défini un projet professionnel réalisable ; 8 sont en cours de définir un projet professionnel.

Réseau Equip@M

Ce réseau de collaboration interinstitutionnelle dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes se réunit mensuellement. Des situations individuelles sont discutées afin que le réseau puisse agir de manière concertée et utile au jeune. En outre, le réseau permet aux professionnels d'échanger sur les évolutions législatives ou organisationnelles des institutions spécialisées dans le domaine

de l'insertion socioprofessionnelle. En 2018, l'obligation constitutionnelle de formation jusqu'à 18 ans (FO18) a occupé une place centrale dans les discussions.

Trouve ta place

En 2018, le projet « Trouve Ta Place », permettant aux jeunes de la Commune de préparer leur entrée en formation professionnelle initiale, a été élaboré par les trois partenaires concernés : AOE, Transit et OFPC. Cette initiative a permis de mutualiser les ressources et compétences des trois structures au bénéfice de ce public. Le résultat a dépassé les espérances puisque 80% des bénéficiaires ont trouvé une solution à leur situation personnelle. Au vu de ce succès, l'opération sera reconduite en 2019.

VIE DE QUARTIER

Action sociale communautaire et collective

L'intervention en action sociale communautaire consiste à créer les conditions pour renforcer les capacités des habitants à intervenir sur leur environnement proche. Cette année s'est caractérisée par la clôture du projet de rénovation de la place de jeux de Cointrin et par plusieurs rencontres avec citoyens ou collectifs d'habitants cherchant orientation ou aide à la réflexion sur des projets naissants. Les sujets d'intérêts sont très variés, soutien entre mères après l'accouchement, promotion du jeu de tables chez les adultes, création d'une salle de sport collaborative.

Inauguration rénovation de la place de jeux de Cointrin



Travail en réseau

En collaboration avec la police municipale, trois rencontres ont eu lieu rassemblant les concierges privés de la Cité, des Champs-Fréchets, de Cointrin, des Vergers et de Meyrin-Village ainsi que les acteurs terrain, îlotiers communaux et cantonaux, l'îlotier vert, Transit, service des aînés et le développement social et emploi.

Meyrin-les-Bains

Le service a coordonné avec Transit et un professionnel de la restauration, la treizième édition de Meyrin-les-Bains du 25 juin au 14 juillet, événement impliquant 24 associations et des services communaux avec une fréquentation d'environ 3'100 adultes et 1'200 enfants. 1'095 repas ont été servis 5 midis par semaine dans le cadre du projet de l'Assiette des Meyrinois gourmets. Les bénéfices ont été partagés entre l'association Petit Pied et l'association Humansnation.

La Maison citoyenne

La Maison citoyenne est un lieu d'accueil ouvert à tous les habitants. Ces derniers peuvent y vivre des moments de partage, informels et spontanés ou plus organisés, tels que le repas communautaire mensuel ou les espaces d'écoute, de parole et de lien (Paroles de quartier). Ils ont accès à un espace informatique équipé, peuvent bénéficier des services d'un écrivain public et s'informer sur la vie locale. Ils ont également la possibilité d'échanger avec une professionnelle sur un projet qui leur tient à cœur.

La coordination et le fonctionnement au quotidien de la Maison citoyenne sont assurés par une intervenante en action sociale communautaire et une responsable de projets d'intégration de proximité. Outre la coordination, un travail conséquent d'encadrement a été réalisé auprès de trois civilistes et d'une stagiaire de la Haute école de travail social. C'est également un lieu d'observation et d'apprentissage pour d'autres étudiants de cette même école.

En janvier, la Maison citoyenne a investi ses nouveaux locaux de Gilbert-centre, plus lumineux et plus grands. Depuis février, elle y a hébergé l'Antenne fiscale communale.

Deux activités hors-murs ont eu lieu en 2018 pour la première fois. Un groupe d'habitants fréquentant la Maison s'est chargé de la préparation d'un repas à Meyrin-les-Bains et a utilisé le revenu de la vente de nourriture pour partir tous ensemble en croisière le long du Rhône.

Espace informatique

La Maison citoyenne met à disposition des habitants un espace informatique qui a été fréquenté par 247 per-

sonnes différentes, dont 127 venaient pour la première fois, pour un nombre total de 2'163 visites. Suite à l'eménagement dans les nouveaux locaux, un ordinateur a été rajouté au parc informatique qui compte désormais cinq ordinateurs et une imprimante multifonction.

Permanence d'accueil et d'orientation sur la vie à Meyrin

Un après-midi par semaine, une permanence d'accueil et d'orientation est à disposition de tous les habitants de Meyrin ayant des questions sur la vie locale (sport, manifestations, bénévolat, cours de langue, etc.). La permanence vise à fournir une première réponse aux questions posées et à orienter les personnes vers les meilleurs organismes pour approfondir cette première réponse. Elle se veut une porte d'entrée au réseau institutionnel et associatif local. Les demandes reçues sont très diverses : offre d'activités sportives, bénévolat, cours de français, etc.

Repas communautaires

Le repas communautaire réunit mensuellement entre 18 et 25 personnes autour de mets préparés par les habitants, à tour de rôle. 249 participants se sont réunis aux 12 repas de l'année, dont une soixantaine de personnes différentes.

Paroles de Quartier

L'animation des Paroles de Quartier s'efforce de faire émerger les compétences que chacun développe pour dépasser certaines difficultés du quotidien. 20 espaces de paroles ont eu lieu cette année avec la participation de 112 habitants, 52 personnes différentes. Ils se sont déroulés en grande majorité à la Maison citoyenne, mais également au sein du CEFAM, de Pluriels et du foyer pour requérants d'asile à Feuillasse.

A ces chiffres s'ajoutent tous les habitants qui viennent échanger, boire un café ou un thé, lire le journal ou parler d'un projet qui leur tient à cœur.

Soutiens associatifs

Conscient de la richesse du tissu associatif meyrinois et de son importance dans l'intégration citoyenne des habitants, le service assure un important soutien auprès des associations qui lui sont rattachées. En 2018, le service a poursuivi l'accompagnement du nouveau comité de la ludothèque. De plus, en collaboration étroite avec les services de l'urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) et gérance et entretien des bâtiments (GEB), le service a suivi divers projets d'aménagements et de constructions de locaux pour les associations locales dont il a l'attribution.

Maison Vaudagne

En 2018, le développement social et emploi, en collaboration avec l'UTE ainsi qu'avec les partenaires de la Maison Vaudagne et les autorités municipales, a participé au mandat d'études parallèles de la future Maison Vaudagne.

Scouts Rhône-Jura

Fin 2018, les premières séances réunissant les Scouts Rhône-Jura et les services UTE et GEB ainsi que le développement social et emploi ont démarré en vue de la livraison des nouveaux locaux scouts au sous-sol de l'école des Vergers début 2019.

Salto de l'Escargot

Suite à la délibération pour l'aménagement de la parcelle de terrain derrière le centre commercial, à côté de la place de skate, votée en 2017, les travaux d'accès à l'électricité, à l'eau ainsi que le terrassement du terrain ont été réalisés en 2018. Depuis septembre 2018, l'association dispose ainsi d'un espace sécurisé et confortable pour ses artistes en herbe.

En sus, le service a poursuivi son engagement auprès des associations relevant de son domaine de compétence (Elapsoidea-Vivarium de Meyrin, Scouts, Association des parents d'élèves, Cefam, Association pour la culture des jeunes de Meyrin, etc.).

INTEGRATION

Plateforme pour l'intégration à Meyrin

La Plateforme pour l'intégration à Meyrin (PIM) a été créée en 2016 en présence d'une cinquantaine d'acteurs associatifs et institutionnels. Née du besoin exprimé par les partenaires du réseau meyrinois de disposer d'une plateforme spécialisée sur la thématique de l'intégration, elle se veut un espace d'échange de pratiques, de réflexion collective et de mise en place de projets. Au début de ses activités, la Plateforme a choisi deux thématiques de travail prioritaires : mettre en place des moments informels de conversation française et aller vers les habitants en situation de vulnérabilité. Deux groupes de travail se sont créés, facilités par le service et composés chacun de dix à quinze partenaires associatifs et institutionnels. Au printemps 2018, les deux groupes ont construit et mis en place des projets transversaux.

Parlons français ensemble

D'avril à juin, le premier groupe de travail a mis en place le projet « Parlons français ensemble », cycle de trente ateliers de conversation en français dans différents lieux de

Meyrin. Ces moments d'échange conviviaux ont été pensés de manière différente selon les organisateurs : parfois, il s'agissait d'échanger autour d'un café. D'autres fois, le prétexte était celui d'une activité manuelle ou créative : cuisine, visite d'exposition, etc. Les animations étaient toujours proposées en partenariat avec un autre lieu, afin que chaque partenaire découvre d'autres manières de fonctionner et que le projet atteigne différents publics.

Activités enfants dans le quartier de la Golette

Le groupe de travail « Aller vers » a réfléchi à comment aller à la rencontre des habitants qui ne fréquentent pas les lieux et les prestations du réseau communal. Afin de créer de nouvelles opportunités de contact, les différents acteurs le composant ont décidé de se rendre au plus proche des gens, c'est-à-dire là où ils habitent. Un projet pilote a été lancé dans le quartier de la Golette : chaque jeudi soir, des activités diverses pour les enfants ont été proposées. Le projet a rencontré un grand succès auprès des enfants du quartier et a permis aux acteurs présents de mieux se connaître et de tester de nouveaux modes de travail transversaux.

Réflexion collective sur le dispositif de cours de français à Meyrin

Le service a impulsé la création d'un groupe de pilotage du dispositif des cours de français à Meyrin, composé des trois acteurs dispensant ces cours. Le but est de réévaluer régulièrement la pertinence du dispositif meyrinois et de réfléchir à des pistes pour mieux répondre aux besoins des habitants. En 2018, un document de présentation des différents cours proposés à Meyrin a été publié. Ce dernier rend plus facilement comparables les tarifs, les horaires, la fréquence et le type des cours, permettant à tout un chacun de trouver facilement le cours qui lui correspond.

Un stage de français et couture créative a été organisé en collaboration avec CEFAM et l'Association des habitants de la ville de Meyrin, dans le but de favoriser l'apprentissage du français dans un contexte informel, « en activité ». Huit femmes ont pu bénéficier de ce projet-pilote, qui se poursuivra en 2019.

Une réflexion a été menée pour l'organisation de cours de français axés sur la recherche d'emploi. Finalement, le service est intervenu plusieurs fois auprès des classes de français-intégration de l'Université ouvrière pour présenter le fonctionnement de l'administration municipale. Il y a mené deux balades guidées dans Meyrin et organisé un moment d'écoute, de parole et de lien selon la méthodologie des Paroles de quartier.

Cours de français estival au

Jardin botanique alpin de Meyrin

Du 9 au 20 juillet, le service a organisé, en partenariat avec CEFAM, un cours de français convivial au Jardin botanique alpin. Trois professeures ont proposé à 24 étudiants des moments d'apprentissage de la langue française axés sur l'oral. Les participants pouvaient également découvrir les différentes activités estivales proposées par les services de la culture et de l'environnement. Une garde d'enfants était assurée par les assistantes éducatives de CEFAM et permettait aux adultes d'être disponibles pour l'apprentissage. Les cours étaient gratuits, ouverts à tous et sans inscription.

Mandat de recherche sur la cyber-inclusion

Les services développement social et emploi et bibliothèque municipale ont mandaté et encadré une étudiante en bibliothéconomie pour réaliser une étude sur la cyber-inclusion à Meyrin dans le cadre de son travail de bachelier. L'étudiante a interviewé différents services communaux à propos de leurs expériences avec le public meyrinois et s'est rendue à plusieurs reprises dans les trois lieux de l'administration qui mettent à disposition des ordinateurs : la Maison citoyenne, la bibliothèque et le Jardin de l'Amitié. Elle constate que le besoin d'accompagnement est important et propose deux pistes de solution : la présence d'un médiateur numérique pour soutenir les usagers dans leurs démarches et la mise en place d'ateliers collectifs liés à certaines thématiques et fonctionnalités (rédiger une lettre administrative, postuler en ligne, s'inscrire aux e-démarches, etc.).

Réflexion sur les cours de langue et culture d'origine

Suite à une proposition du Bureau de l'intégration des étrangers, le service développement social et emploi et le service de la culture se sont penchés sur le travail des associations de langue et culture d'origine meyrinoises, et en particulier sur celles qui délivrent des cours de langue d'origine aux enfants. Comment assurer une cohérence dans le traitement des différentes demandes de ces associations ? Comment favoriser la qualité des cours délivrés sur le territoire de Meyrin ? Une série de questions et questionnements ont été mis sur la table et sont en train d'être travaillés par les deux services.

Manifestations publiques et animations

Accueil des nouveaux habitants

À leur arrivée à Meyrin, les nouveaux habitants reçoivent une lettre de bienvenue de la part des autorités communales. Ils sont par la suite invités à se rendre aux deux soirées d'accueil organisées par le service, qui en 2018 ont eu lieu le 14 mai et le 8 octobre. Ces soirées

consistent en une balade pédestre informative guidée par le maire. Elles vont de Meyrin-Cité à Meyrin-Village et sont suivies d'un apéritif convivial. En 2018, une centaine de personnes ont participé à ces deux soirées. Une balade de découverte de Meyrin a également été organisée en mai en collaboration avec le service petite enfance pour les nouvelles familles du foyer de requérants d'asile de Feuillasse.

Fête des voisins

La Fête des voisins a eu lieu le vendredi 25 mai. Lors de cette 15^{ème} édition et en collaboration avec les services de l'environnement et de la gérance et entretien des bâtiments, le développement social et emploi a fourni des tables, des bancs, des t-shirts et des ballons à 30 habitants afin qu'ils partagent un moment festif et convivial au pied de leur immeuble. Comme en 2017, le dispositif a été coordonné par l'équipe de la Maison citoyenne. Les habitants ont donc été amenés à découvrir ce lieu ressource meyrinois pour effectuer leurs commandes et retirer le matériel. Ceci a permis à l'équipe d'acquérir une vue d'ensemble sur les lieux où les voisins semblent se connaître, pour identifier à contrario ceux où il ne semble pas y avoir beaucoup de lien.

Ethnopoly

Comme tous les ans, le service a soutenu l'organisation d'Ethnopoly, rallye interculturel destiné aux enfants de 7P. Il coordonne les postes tenus par l'administration communale et s'occupe de réserver des salles au besoin. Le jour du rallye – en 2018, le 25 mai – il tient un poste à la Maison citoyenne et accompagne les groupes d'enfants qui se rendent à la mairie découvrir les activités des autres services.

Semaine contre le racisme

En janvier 2018, le service a proposé au réseau d'organiser une animation autour du thème de la Semaine contre le racisme : les mots qui blessent. L'Undertown, l'association Vivre ensemble, la bibliothèque municipale et l'association CEFAM s'y sont ralliés et ont imaginé et mis en place un projet composé de plusieurs événements. Un café citoyen sur les mots qui blessent a eu lieu le 24 février à la bibliothèque, en présence de l'association Vivre ensemble (centre d'information et de documentation sur le droit d'asile et la migration) et d'une experte des mécanismes du racisme et de la discrimination. Le débat a été modéré par Jean-Philippe Rapp, journaliste radio-télévisé. Par la suite, deux ateliers de poésie ont été organisés avec le Printemps de la poésie, animés par la poétesse Marina Skalova, et deux ateliers de rap par l'Undertown, en présence du rappeur genevois Makala. Le but était de

partir des mots qui nous ont blessés pour, en écrivant, se les approprier de manière créative et en faire quelque chose de beau et d'artistique. Ces textes ont été présentés au public lors d'une soirée conviviale hébergée par l'Undertown qui a eu lieu le 21 mars, journée mondiale de la poésie et en pleine Semaine contre le racisme.

SOLIDARITÉS

Subventionnement des associations socio-sanitaires

En 2018, la ville de Meyrin a soutenu des associations genevoises œuvrant dans les domaines du social, de la santé, du handicap, de la formation et insertion professionnelle, du soutien aux femmes et aux familles ainsi que de l'asile et défense des droits humains pour un montant de CHF 137'000.-.

Coopération au développement

La commission de coopération au développement, conformément à la loi sur le financement de la solidarité internationale (LFSI-2001), a attribué durant l'année le 0,7% du budget de fonctionnement annuel de la ville de Meyrin à des projets de coopération au développement. En 2018, 30 associations bénéficiaires se sont donc partagées la somme de CHF 787'300.-. Un accent particulier a été mis sur des projets des domaines de l'éducation et de la formation, de l'environnement, du développement rural et de l'agriculture, de la santé et des droits humains. La commission a, en outre, favorisé un développement égalitaire hommes – femmes et le renforcement des structures locales. Le 25% du budget de coopération au développement a été accordé aux projets d'associations membres de la Fédération genevoise de coopération (FGC), avec laquelle la ville de Meyrin entretient une longue collaboration. Dans le cadre de l'aide d'urgence, une somme de CHF 45'000.- a également été versée en faveur des victimes du tremblement de terre en Indonésie et au bénéfice de la population Rohingyas persécutée.

ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

1er prix des villes genevoises de plus de 15'000 habitants dans le cadre du concours intercommunal de fleurissement des espaces publics	8 novembre 2018
Végétaux bulbeux, ligneux ou vivaces herbacés plantés au Jardin botanique alpin en 2018	27'787 plants, comprenant 199 espèces
Quantité de déchets ménagers urbains collectés	9'705 tonnes
Circuit de déneigement à accomplir lors de chaque intervention	238 kilomètres
Capacité d'accueil des fêtes nationale et des écoles sur la Campagne Charnaux	4'050 places assises à la disposition du public



GESTION DES DÉCHETS

Les Meyrinois ont généré 9'705 tonnes de déchets toutes fractions confondues en 2018, soit une augmentation de 347 tonnes par rapport à 2017, qui représente 3,6%, alors que la population a augmenté de 1'173 habitants, soit 4,7%. Ces chiffres illustrent une baisse de la quantité de déchets produits par habitant en amont de leur traitement dans les installations appropriées. L'indicateur le plus significatif pour analyser l'évolution des déchets est leur quantité incinérée par année et par habitant. Ce poids par habitant a passé de 244,1 kg en 2008 à 195,5 kg en 2018, ce qui représente une baisse de 50,6 kg. Cette progression démontre le bien-fondé des mesures mises en œuvre par les autorités communales pour améliorer les comportements des habitants les plus motivés par la protection de notre environnement. Les équipes de levée des déchets, de nettoyage des écopoints et d'entretien des infrastructures ont procédé en 2018 au vidage de 517 bennes enterrées ou semi-enterrées réparties sur 95 sites. Globalement, le tri des déchets à la source permet de préserver les ressources en énergie et la valorisation de matières précieuses. De plus, des économies substantielles sont réalisées par la collectivité, du fait que les déchets recyclés sont moins coûteux à traiter que ceux qui sont incinérés, certaines fractions étant notamment vendues à des repreneurs agréés.

ESPACES VERTS

Aménagement éphémère de la place de Meyrin-Village

Cette place très minérale a été agrémentée de structures métalliques aériennes, habillées de plantes comestibles ou ornementales. Dans ces échafaudages, ces pergolas ou ces suspensions ont été construits des jardins verti-

caux ou oscillants, comme une invitation à imaginer les villes vertes de demain. Conformément au programme de législature, le projet de l'année 2018 a permis la mise en œuvre des principes de durabilité. Les matériaux utilisés ont été en majeure partie récupérés ou détournés de leur utilisation initiale et les échafaudages végétalisés ont été loués à une entreprise locale. Des roues de vélo usagées ont servi de châssis pour les suspensions, des conteneurs à déchets urbains ont été transformés en bacs de culture et d'anciens bancs ont bénéficié d'une seconde vie. De plus, les plantes ont été produites sans pesticides dans un substrat biologique, constitué de matières organiques recyclées. L'inauguration de cette réalisation a eu lieu le 13 juin 2018, au cours de laquelle les habitants ont eu l'opportunité de déguster des fleurs comestibles, valorisées habituellement pour leurs qualités esthétiques, notamment des dahlias, des soucis ou encore des acacias de Constantinople. Cet aménagement communal vise également à accroître l'attractivité de cette place de Meyrin-Village, au profit de l'activité économique déployée par les commerçants permanents ou temporaires, lors des marchés du mercredi en fin de journée.

Aménagements paysagers pérennes

Deux Paulownias impériaux ont été remplacés sur la place de Meyrin-Village en raison de leur état sanitaire et esthétique dégradé. Durant l'automne 2018, deux jeunes chênes verts ont été plantés au même endroit. Cette essence a la particularité de bien supporter un tel emplacement à fort ensoleillement. De plus, il a un feuillage persistant en hiver, agrémentant en tout temps la place par son feuillage brillant dessus et tomenteux sur sa face inférieure. C'est un arbre d'origine méditerranéenne et s'acclimatant bien en ville, malgré les îlots de chaleur estivaux. L'environnement immédiat de ces arbres a été modernisé par différentes me-

Aménagement estival de la place de Meyrin-Village



Chênes verts en hiver à Meyrin-Village



sures techniques. La fosse de plantation, antérieurement recouverte de pavés, a été élargie et rehaussée grâce à un muret utilisable comme banc par le public. Pour améliorer la diversité végétale, l'espace autour du pied des arbres a été agrémenté de plantes vivaces herbacées. Pour les besoins multiples des utilisateurs de la place, un mobilier spécifique permet de pique-niquer, de s'allonger ou de s'asseoir sous des végétaux qui génèrent une ombre bien-faite. Ce mobilier est déplaçable selon les besoins des différentes manifestations et peut accueillir des plantes de différentes grandeurs, offrant en permanence une végétation d'agrément. Ainsi, la place de Meyrin-Village assure toute l'année aux usagers des espaces de délasserment et de verdure pour leur bien-être, au soleil ou à l'ombre, selon les saisons ou les souhaits individuels du public concerné. D'autre part, les abords de la terrasse de la piscine des Vergers ont été réaménagés pour améliorer la qualité de l'accueil du nombreux public présent durant la saison estivale. L'un des critères de choix des espèces végétales s'est porté sur leur résistance à la chaleur, du fait de la forte réverbération du béton adjacent.

Entretien sylvicole du Bois Carré

Durant la saison hivernale, l'association des propriétaires de forêts de l'ouest genevois a organisé, sur mandat de la ville de Meyrin, des travaux d'exploitation et d'entretien de cette parcelle forestière, dans une perspective de sécurisation et de valorisation de ce patrimoine forestier communal. Les zones d'interventions se situent à l'intérieur du périmètre de la piscine des Vergers et également à l'extérieur, dans un contexte plus extensif en termes d'entretien. Dans un canton urbain tel que Genève, la multifonctionnalité de la forêt joue un rôle essentiel. Ses caractéristiques propres et son histoire en font un objet biologique de haut intérêt. De plus, sa situation géogra-

phique, à proximité immédiate de zones fortement urbanisées, en fait un lieu de délasserment très prisé par les citoyens. D'autre part, la promotion d'une gestion forestière durable assure la pérennité des fonctions assignées à la forêt, sur les plans écologique, économique et social. Le périmètre se situe dans un contexte de forte fréquentation, du fait de la proximité des équipements sportifs. Afin de limiter les risques d'accident, les arbres potentiellement dangereux pour le public ont été abattus. De plus, les promeneurs sont incités à emprunter le sentier principal du secteur qui jouxte le lac des Vernes, de manière à éviter de piétiner l'ensemble du bois, à préserver sa capacité de régénération ainsi que la dynamique naturelle de la forêt. 34 m³ de bois ont été transformés en plaquettes pour alimenter des chaudières à bois et 11 m³ de bois de qualité a été valorisé comme bois de service. Par ailleurs, la valorisation des produits ligneux constitue un complément bienvenu à l'approvisionnement du canton en énergie renouvelable. D'autre part, la suppression des tiges concurrentes permet aux plus beaux sujets de poursuivre leur croissance et apporte une sensible amélioration de la qualité de cette forêt suburbaine. Enfin, à l'extérieur du périmètre de la piscine, les interventions qui favorisent la création de lisières étagées maintiennent la biodiversité, offrant une richesse de milieux variés accueillant de nombreuses espèces animales et végétales.

Bacs gourmands et pédagogie

En collaboration avec l'association Terragir, les élèves de plusieurs classes de l'école primaire des Champs-Frêchets ont pu se familiariser avec la culture potagère. Cette démarche a offert aux enfants l'opportunité de participer à ce projet éducatif et gourmand, en particulier lors de la multiplication des plants à partir de graines potagères. De plus, après la plantation des jeunes pousses

Abords de la terrasse de la piscine des Vergers



Bacs gourmands à l'école des Champs-Frêchets





Panicaut des Alpes, espèce menacée dans son milieu naturel

© Jérémie Astorg

© Jérémie Astorg



dans six cadres en bois remplis de terre placés sur le site de l'école, les participants ont pu observer le développement végétatif de ces légumes et de ces plantes condimentaires jusqu'à leur maturité, en vue de leur consommation. Ils ont ainsi pu récolter, goûter et partager leurs productions de végétaux dont on consomme le feuillage, les fleurs, les fruits ou les racines. En outre, les différentes interventions ont été effectuées selon les principes de la permaculture, dont l'enjeu sociétal est primordial. Par ailleurs, ont été installés sur différents sites communaux des bacs gourmands à partager, au profit du public.

Distinctions obtenues

La ville de Meyrin a obtenu le 1^{er} prix du concours intercommunal de décorations estivales végétales qui ont agrémenté l'espace public durant l'année 2018, dans la catégorie des villes genevoises de plus de 15'000 habitants. Cette distinction, décernée par la Société romande des amis des roses et de l'horticulture le 8 novembre 2018 au Château de Penthes, récompense les villes qui ont déployé avec succès des efforts dans l'embellissement des différents sites accessibles au public. D'autre part, dans le cadre du concours *Nature en ville*, la ville de Meyrin a obtenu pour le projet municipal « Ville à croquer » une mention décernée par un jury constitué de donateurs ainsi que de professionnels de l'environnement, sous l'égide du Département du territoire. Les aménagements 2018 ont été réalisés en lien avec l'alimentation, la permaculture, la santé et la qualité de vie.

Jardin botanique alpin

Outre l'accès permanent offert au public amateur et professionnel tout au long de l'année, le Jardin botanique alpin a accueilli divers événements organisés sur le site. Il s'agit notamment de la participation à *Botanica* du 15 juin au 16 juillet 2018, auquel ont participé 22 jardins botaniques suisses. Sachant qu'en Suisse, près de la moitié des milieux naturels et un tiers de la flore indigène sont menacés, il est essentiel d'inviter le public dans les jardins botaniques et d'éveiller son intérêt pour les dangers et les conséquences de l'appauvrissement en espèces, ainsi que de mettre en évidence comment les jardins botaniques contribuent à la protection de la diversité biologique. Sur la thématique adoptée par les participants en 2018, relative aux dernières plantes de leur espèce, a été défini comme objectif principal de favoriser les espèces végétales menacées en réalisant des cultures de conservation *ex situ*, au sein des jardins botaniques. D'autre part, ont été suivis par le public 15 ateliers, 10 conférences et 12 visites guidées. Les thématiques abordées ont été en lien notamment avec la dendrologie, la permaculture, les fleurs comestibles, les plantes médicinales, la préparation de cosmétiques ou encore de produits de nettoyage naturels au moyen de végétaux. A des fins didactiques, des élèves de l'école des Champs-Fréchets ont été accueillis pour planter des bulbes à fleurs et des étudiants de la haute école du paysage, de l'ingénierie et de l'architecture (HEPIA) ont été présents sur le site durant une semaine pour participer à des ateliers en lien avec la diversité biologique et les milieux naturels colonisés par les plantes vivaces herbacées.



Lac des Vernes en hiver



Aménagement paysager dans l'écoquartier des Vergers

Lac des Vernes

Cet important ouvrage de rétention des eaux claires constitue également un lieu récréatif pour la population et offre un habitat à la faune et à la flore locales. Les végétaux implantés sont d'origine genevoise, ce qui assure la conservation d'un patrimoine génétique précieux. Pour renforcer ce rôle, des espèces végétales rares voire menacées ont été introduites dans ce milieu construit, dans une perspective de pérennité. Un suivi biologique a été effectué par un bureau spécialisé meyrinois, afin d'évaluer le développement ou l'apparition de nouvelles espèces, l'appropriation de ce lieu par l'avifaune sédentaire ou de passage lors des migrations, ainsi que les batraciens, les reptiles ou les insectes. L'éventail des espèces observées sera amené à évoluer au cours des prochaines années et les résultats de ces différentes observations constituent une aide précieuse à la gestion évolutive de ce milieu, atypique dans une zone périurbaine. Les mesures d'entretien visent à accompagner les différentes espèces vivantes de manière à équilibrer les populations dans la perspective d'un développement harmonieux à long terme. Les premières observations ont révélé la présence ponctuelle ou permanente de plus de 100 espèces d'oiseaux et 50 espèces d'insectes, sachant que la proximité des marais de Mategnin, d'importance nationale, constitue un atout en termes de diversité biologique. La présence abondante d'algues sur la surface du lac, constatée durant la belle saison en 2018, va probablement se reproduire. Les analyses physico-chimiques de l'eau du lac ont mis en évidence un excé-

dent de nutriments, essentiellement de l'azote et du phosphore, constituant la cause de ce phénomène. S'agissant d'un milieu vivant jeune, il doit trouver son équilibre, ce qui peut prendre plusieurs années. Malgré leur aspect inesthétique, ces algues ne sont pas toxiques pour les espèces présentes sur le site et un suivi de la qualité de l'eau est effectué régulièrement.

Entretien des aménagements extérieurs de l'écoquartier des Vergers

Pour la dernière année avant l'entrée en fonction de la coopérative agricole des Vergers, les prestations paysagères ont été assurées par la ville de Meyrin sur l'ensemble des surfaces de dépendances ou publiques réceptionnées à l'issue du délai de garantie. Les contrats des employés temporaires affectés à ces tâches sous l'égide de la Ville sont arrivés à échéance à la fin de l'année 2018. Ces espaces comportent des zones végétalisées et des revêtements minéraux perméables ou étanches. Ils nécessitent des interventions sur les surfaces à couverture herbacée et sur les plantations pérennes. De plus, doit également être assuré un suivi assidu de l'évacuation des déchets inertes déposés dans les poubelles urbaines ou abandonnés au sol dans le quartier. Dans le périmètre des dépendances, ces différentes prestations sont effectuées contre une rémunération versée à la Ville par les propriétaires privés. Les interventions ont été effectuées dans une perspective de durabilité, en harmonie avec le développement des différentes strates de végétation et en phase avec les attentes des habitants.

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DÉDIÉ À UNE ÉCOLE DE CIRQUE

Une parcelle communale située en zone de verdure, jouxtant la place de skate à l'avenue de Feuillasse, a été aménagée pour accueillir d'une manière saisonnière le Salto de l'Escargot, école de cirque meyrinoise destinée aux enfants et adolescents. Ces derniers sont 250 à participer chaque année aux cours et aux stages dispensés par des professionnels des arts du cirque tout au long de l'année. Depuis ses débuts en 2010, l'association n'a cessé de se développer, répondant à la demande des habitants à exercer des activités circassiennes accessibles à tous. S'agissant d'une association bien implantée dans le tissu associatif communal, cette réalisation répond à un besoin avéré. La nouvelle infrastructure offre des conditions d'accueil des enfants adéquates, compte tenu de l'amélioration des installations techniques, notamment en termes de fourniture d'eau et d'électricité, ainsi que de raccordement des conduites d'eaux usées sur le réseau communal. Idéalement situé au cœur de la cité, cet espace a été aménagé au moyen d'un matériau concassé calcaire perméable, qui permet un accès aux personnes et aux véhicules en toutes conditions climatiques, pour les besoins du Salto de l'Escargot ou d'autres événements communaux éphémères. Enfin, l'association a effectué une recherche de fonds active, ce qui a permis de réduire d'environ un tiers les dépenses à la charge de la Ville.

CANALISATIONS

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante, compte tenu du changement climatique qui semble se confirmer et des épisodes pluvieux de forte intensité qui en découlent. C'est pourquoi, le curage des sacs de routes et des conduites d'écoulement des eaux claires est assuré régulièrement par des entreprises spécialisées. En 2018, un collecteur en terre cuite, situé à 1,5 mètre de profondeur et datant du début du 20^{ème} siècle, a été remplacé sur une longueur de 220 mètres, dans un champ qui jouxte le tronçon du chemin des Arbères menant au terrain Jakob. Cette intervention permet un écoulement adéquat des eaux de surface dans les drainages, au profit de la production agricole locale.

ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC

Le service de l'environnement assure quotidiennement le nettoyage manuel ou mécanisé du domaine public. Ainsi, 490 corbeilles à déchets ont été vidées selon nécessité dans les écoles, les parcs, sur les arrêts des transports en commun ou le long des cheminements piétonniers. Sur les routes, 136 tonnes de déchets ont été ramassées manuellement ou évacuées au moyen de balayeuses aspiratrices. Par ailleurs, la maintenance du mobilier urbain, de la signalisation verticale, des bornes, des potelets et des autres équipements inhérents à la sécurité routière



Place de cirque à l'avenue de Feuillasse

D.R.



Parc à trottinettes



Abri de bus à la rue des Boudines

sont entretenus et remplacés selon les différents besoins, notamment en cas d'accident. Enfin, les revêtements minéraux font l'objet d'une surveillance et d'une remise en état afin d'assurer des conditions optimales de sécurité et de confort au profit du public.

VIABILITÉ HIVERNALE

Les précipitations neigeuses ou la présence de verglas ont nécessité 11 interventions en 2018, alors qu'elles ont été au nombre de 15 en 2017. Cette activité de sécurisation du domaine public implique l'épandage de fondants chimiques ou de granulés neutres pour l'environnement, qui n'exercent qu'un effet mécanique antidérapant. Les priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Un effort important est également consenti pour favoriser la circulation piétonne et les accès aux transports en commun, au moyen des équipements techniques appropriés. L'écoquartier des Vergers est également déneigé selon nécessité par le service de l'environnement, au fur et à mesure de l'arrivée des habitants dans les secteurs réceptionnés.

MANIFESTATIONS

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, des manifestations organisées sous l'égide de la Ville ou des milieux associatifs. 335 livraisons ont été effectuées en 2018 par le personnel communal. Outre les fêtes des écoles et nationale, de nombreux événements contrastés

ont jalonné l'année 2018, notamment la Geneva Cup, la Fête des voisins, la Fête de la danse, Meyrin-les-Bains, une fête ghanéenne, une fête péruvienne, Octopode, les Foulées automnales et le marché de Noël. D'autre part, la traditionnelle action de nettoyage *Meyrin Propre* a été organisée en collaboration avec l'AHVM pour la 18^{ème} fois. Au fur et à mesure de l'augmentation de la population, les infrastructures mises à disposition du public sont adaptées et permettent actuellement d'accueillir 4'050 personnes assises sur la Campagne Charnaux. Dans une perspective de durabilité, l'éclairage incandescent sur ce site a été remplacé par des guirlandes et spots économiques, ce qui induit une baisse de consommation d'électricité de ces équipements de plus de 80%.

ESPACES DE JEUX

L'ensemble des places de jeux de Meyrin fait l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire et d'un contrôle technique mensuel par le personnel communal, ainsi que d'une expertise annuelle par un mandataire spécialisé, suivie d'un rapport complet des interventions à entreprendre. D'autre part, les travaux de rénovation des places de jeux se poursuivent conformément au programme en cours, selon les besoins identifiés dans les différents quartiers et l'état de vétusté ou d'obsolescence des équipements évalués. Ainsi, à la demande des habitants du quartier de la Citadelle, une balançoire a été ajoutée à la place de jeux existante. De plus, les sols souples des jeux d'eaux du parc de l'auberge communale ont été remplacés après 7 ans d'utilisation intensive, afin d'assurer la sécurité du nombreux public qui fréquente le site.

ÉTAT CIVIL

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVENEMENTS D'ÉTAT CIVIL ENREGISTRÉS EN 2018

Célébrations de mariages	149
Signatures de partenariats enregistrés	2
Déclarations de partenariat cantonal	5
Décès	156
Naissances	525
Déclarations concernant le nom	46
Reconnaisances	95
Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe	69
Délivrance d'actes d'état civil	2'300
Inscriptions du mandat pour cause d'inaptitude	5
Procédures préparatoires en vue de naturalisation	292



MISSION

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire des communes dont il a la charge, ainsi que les fichiers des citoyens au bénéfice des droits de cité.

ARRONDISSEMENT MEYRIN-MANDEMENT

L'arrondissement de l'état civil Meyrin-Mandement regroupe les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny depuis le 1er juillet 2014. Son siège est à la mairie de Meyrin.

En 2018, les 5 officiers de l'état civil, représentant un taux d'activité de 360%, et le collaborateur de l'état civil à 80%, ont mené à bien leur mission. Un résumé de leur activité est décrit ci-dessous.

La répartition de la charge nette de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement.

Pour l'année 2018, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi: Meyrin 84,64% - Satigny 7,46% - Dardagny 6,62% - Russin 1,28%

ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

Registres des personnes et des familles

Le programme «Infostar» est l'outil informatique principal utilisé par le service de l'état civil. Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes ayant affaire avec l'état civil. Tous les événements d'état civil survenus en Suisse y sont enregistrés.

Les événements d'état civil survenus à l'étranger concernant des ressortissants suisses ou étrangers connus par ce système y sont également transcrits.

Saisies/ressaisies

768 personnes, soit au bénéfice du droit de cité de Meyrin, Satigny, Russin ou Dardagny soit de nationalité étrangère, ont été enregistrées dans le registre des personnes «Infostar» par les collaboratrices du service.

Naissances

525 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2018.

Reconnaisances et déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

95 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre arrondissement.

Depuis le 1^{er} juillet 2014, les parents non mariés ensemble peuvent déposer une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe en même temps que la signature de la reconnaissance par le père de l'enfant. Auparavant, la réception d'une telle déclaration était de la compétence exclusive de l'autorité de protection de l'enfant.

69 couples ont signé cette déclaration en même temps que la déclaration de reconnaissance.

Décès

156 décès ont été enregistrés par l'office.

131 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 25 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement.

Déclarations de nom

46 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille.

Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat, à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

Acquisition du droit de cité

En 2018, 281 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

Formalités préparatoires du mariage

130 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année.

17 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office ou à l'étranger.

Formalités préparatoires du partenariat enregistré

Une seule demande en vue de l'enregistrement d'un partenariat (unions homosexuelles) a été examinée durant l'année.

Organisation de cérémonies

149 mariages et 2 partenariats ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement.

92 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette.

47 couples se sont unis dans le château de Dardagny et 12 dans les mairies de Satigny et Russin.

Délivrance d'actes d'état civil

Environ 2'300 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

Mandats pour cause d'incapacité

Le 1^{er} janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité.

En 2018, 5 personnes ont sollicité l'inscription d'un tel mandat dans la banque de données centrale (Infostar), soit en se présentant personnellement à l'office, soit en mandatant un notaire.

Partenariat cantonal

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les officiers de l'état civil du canton de Genève ont la compétence de recevoir les déclarations de partenariat.

Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle, à contrario du partenariat enregistré régi par le droit fédéral.

5 couples ont signé ce contrat à l'arrondissement Meyrin-Mandement en 2018.

Procédures de naturalisation

La modification du règlement cantonal sur l'état civil entré en vigueur le 1^{er} septembre 2014 prévoit que les citoyens étrangers souhaitant acquérir la nationalité suisse doivent remettre un acte tiré du registre de l'état civil suisse au service des naturalisations. Ce document est délivré par l'arrondissement de l'état civil du lieu du domicile après

que l'officier se soit assuré de l'identité et de l'état civil du candidat à la naturalisation et que les séquences de ses données soient saisies dans le registre de l'état civil Infostar.

En 2018, 292 personnes ont sollicité le document d'état civil permettant de déposer leur demande de naturalisation.

FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

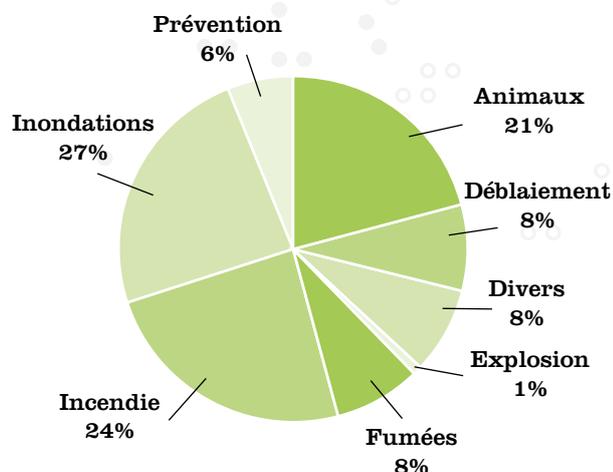
Effectif de la compagnie au 31.12.2018	47 sapeurs dont 2 femmes et 45 hommes
Interventions service du feu	167 (voir tableau de répartition)
Formation, instruction, exercices, interventions	6'533 heures = 139 h/sap
Garde de préservation	83 gardes nécessitant 249 sapeurs



RÉSUMÉ

Le service du feu de Meyrin, qui est uniquement composé de miliciens, a assuré un service de piquet 24h/24 durant toute l'année 2018. Un effectif de cinq sapeurs-pompiers et d'un chef d'intervention est maintenu en permanence pour garantir une intervention rapide dans les dix minutes depuis le moment de l'alarme. Des effectifs de renforts peuvent également être rapidement mis sur pied sur demande du chef d'intervention. En semaine, le service du feu assure un piquet de 19h00 à 06h00 et 24/24 les week-ends et jours fériés. Les jours ouvrables de 6h00 à 19h00, il peut également être alarmé pour des interventions selon les disponibilités. Les interventions sont variées mais principalement constituées d'incendies (24%) à part égale en 2018 avec les inondations (24%), suivies des interventions pour le sauvetage ou la récupération d'animaux (21%). Le reste des interventions a lieu principalement à la suite de la présence de fumées, de dégâts de la nature ainsi que d'interventions techniques, telles que la prévention pour des chutes de matériaux ou de levée de doute.

Répartition des interventions



LOGISTIQUE

L'activité opérationnelle du service du feu de Meyrin nécessite une organisation rigoureuse ainsi qu'une logistique à même de répondre à toutes les situations 24h/24. Cette activité a été renforcée en 2018, elle est maintenant sous la responsabilité d'un officier. Les plans d'intervention et hydrauliques ont été mis à jour, la logistique liée à la subsistance en cas d'intervention prolongée a également été revue pour plus d'efficacité. Entre autres, sont également concernés l'approvisionnement en carburant ou la décontamination des tenues de feu après certaines interventions.



LES GARDES DE PRÉSERVATION

Le service du feu de Meyrin assure un service de garde lors de certaines manifestations, l'objectif étant de garantir l'alarme et la première intervention en cas d'incendie. En 2018, le service du feu a engagé au total 249 sapeurs-pompiers pour assurer 83 gardes de salles qui, en grande partie, ont été effectuées à ForuMeyrin. D'autres gardes en plein air ont également été effectuées notamment à la Campagne Charnaux.

Les manifestations communales

Chaque année, la compagnie est engagée pour trois grandes manifestations communales :

- La fête des écoles qui a lieu fin juin, à laquelle la compagnie participe au dispositif de sécurisation du cortège.
- La fête nationale lors de laquelle les moyens en caserne sont déplacés à la Campagne Charnaux. La compagnie peut ainsi assurer la sécurité incendie durant le déroulement de la manifestation et, en même temps, intervenir en cas de sinistre sur le territoire communal.
- Le Bonhomme hiver du Jardin Robinson qui est brûlé pour annoncer l'arrivée du printemps.



TECHNIQUE

L'entretien du matériel et des véhicules est en grande partie assuré par des groupes spécialisés au sein du service du feu de Meyrin. Plusieurs contrôles périodiques ont été effectués en 2018, tel que le contrôle des équipements de protection individuelle, des échelles ou des appareils respiratoires. Le réseau hydraulique communal a également été contrôlé soit près de 350 hydrantes et plusieurs colonnes sèches dans des immeubles de la Commune.

VÉHICULES

Notre parc de véhicules se compose de deux véhicules poids lourds et trois véhicules légers. Ils ont tous une fonction particulière, soit: camion incendie, camion pionnier, véhicule de piquet, véhicule de transport de matériel et véhicule tracteur pour nos remorques. N'ayant pas de véhicule de transport d'hommes pour accomplir certaines missions, un véhicule en prêt nous a été mis à disposition par la protection civile communale.

Formation des chauffeurs

Trois nouveaux chauffeurs ont été formés en 2018. Cinq heures de conduite obligatoire, au minimum, par année, ont été accomplies par les chauffeurs de véhicules légers et poids lourds afin de conserver leur droit de conduire au sein de notre compagnie. Au cours de l'année 2018, les chauffeurs ont également pu se perfectionner sur une piste d'exercice du canton de Vaud afin d'exercer leurs réflexes dans certaines situations extrêmes, par exemple pour le freinage d'urgence et l'évitement d'obstacles.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Les interventions pour incendie nécessitent l'engagement de sapeurs-pompiers formés au port d'appareil respiratoire qui permet d'évoluer dans un environnement enfumé et hostile. En 2018, les porteurs d'appareil respiratoire ont participé à huit exercices dont deux d'intervention avec feux réels. Lors de ces exercices, ils ont pu se perfectionner pour la reconnaissance, le sauvetage et l'extinction. Un test physique obligatoire annuel a également permis de s'assurer de la bonne condition physique des porteurs d'appareil respiratoire.

FORMATION

La formation se compose de modules théoriques et pratiques au sein de la compagnie ainsi que d'une formation cantonale au terme de laquelle les aspirants sapeurs-pompiers doivent réussir des examens. En 2018, deux nouveaux aspirants ont suivi le cursus de formation avec succès. Plusieurs instructions ont par ailleurs permis de revoir les connaissances de base tel le service aux tuyaux, les motopompes ou les premiers secours.

Heures d'activités 2018

Activité	Temps (h)
Assemblée Etat-major	478,75
Administration	650,75
Représentations officielles	20
Recrutement	107
Interventions	831
Gardes de préservation Forum	472
Gardes de préservation	376,75
Manifestations communales	65,5
Cours de cadre et instruction	678
Cours, écoles et divers à Bernex	464
Instruction tronçonneuses	115,5
Formation aspirants sapeurs-pompiers	80,75
Instruction chauffeurs	149,5
Sorties véhicules	205,5
Exercice de compagnie	367,25
Exercices et entretien protection respiratoire	694,25
Entretien matériel et dépôt	511
Entretien véhicules	41
Contrôle du réseau hydraulique	164
Contrôle des colonnes sèches	60
Total des heures soldées	6532,5

Les exercices

Les exercices permettent d'entraîner les automatismes et la mise en pratique des connaissances acquises lors des instructions. Les exercices de compagnie permettent d'engager l'ensemble des moyens et effectifs de notre compagnie ainsi que d'entraîner la direction et la coordination de l'intervention. Deux exercices d'ensemble ont été organisés en 2018, des samedis au printemps et à l'automne.

L'exercice de printemps s'est déroulé en avril à Cointrin, sous forme d'intervention et d'exercices qui ont été effectués en fonction des points d'amélioration relevés lors de l'intervention.

L'exercice d'automne a eu lieu en octobre. Il avait pour but d'évaluer la capacité de la compagnie à gérer un grand nombre d'interventions quasi simultanées. Cette situation



se produit périodiquement lors d'événements naturels tel que des tempêtes. Un poste de commandement a été mis en place pour tester la capacité à gérer un grand nombre d'interventions, à les prioriser, puis, selon l'effectif et les moyens disponibles, à engager la compagnie avec le plus d'efficacité possible.

ENTRAIDE INTERCOMMUNALE

Inscrite dans la loi, l'entraide intercommunale permet aux services du feu des communes de s'entraider mutuellement dans le cas où les moyens d'une compagnie ne suffisent plus à répondre à une situation particulière. Au cours de l'année 2018, les services du feu de Meyrin et de Vernier ont collaboré à plusieurs reprises, notamment pour assurer le service de piquet sur l'une ou l'autre des communes. Cela a été par exemple le cas lorsque les véhicules de la compagnie ont été mobilisés

hors du canton pour la formation des chauffeurs. Cette collaboration qui existe depuis toujours se révèle très efficace.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Tous les trois ans le service du feu de Meyrin est inspecté par l'Office cantonal de la protection de la population et affaires militaires (OCPAM). Cette inspection a eu lieu en novembre 2018, d'une part sur le plan administratif, afin de vérifier que la compagnie respecte toutes les exigences réglementaires et que l'organisation corresponde aux prescriptions cantonales. D'autre part, sur le plan opérationnel, afin de tester la réactivité et l'engagement en cas d'alarme. Le service du feu de Meyrin a parfaitement réussi cette inspection et a pu ainsi démontrer qu'il répond à toutes les exigences en vigueur pour accomplir les missions qui lui sont confiées.



GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Location
de salles

Le nombre de locations de salles
aux privés et associations en 2018,
se monte à **1'396**



ORGANISATION INTERNE

En dépit d'un effectif technique réduit depuis la rentrée de septembre, l'année 2018 fut marquée par deux chantiers majeurs gérés par les équipes du service. Le premier, la transformation de l'appartement de la « Maison Mani » en bureau permettant de regrouper l'entier de la sécurité municipale. La réalisation de ces travaux dans un bâtiment classé a nécessité une attention particulière pour la conservation des éléments anciens tout en apportant une modernité et un outil de travail adapté et agréable.

Le second fut la transformation d'une arcade commerciale dans le quartier des Champs-Fréchets en nouveau « Jardin de l'Amitié » pour le service des aînés. Le cahier des charges nécessitait une attention particulière à la qualité d'accès, au confort et à la convivialité du site. Au vu de la forte fréquentation, il semble que notre service a atteint ses objectifs.

Outre ces deux réalisations, le service s'est attelé avec énergie à suppléer à la non ouverture de l'école des Vergers en septembre 2018 par la mise en place pour 4 mois de l'école provisoire de Corzon avec tous ses effets collatéraux.

La constante évolution de notre administration nécessite une réflexion permanente des espaces de travail générant de nombreux déménagements. Déménagements gérés de main de maître par nos équipes de concierges. En terme de location de salles, les mises à disposition aux associations et aux privés se sont maintenues à un très haut taux d'occupation. Ces mises à disposition nécessitent une organisation fine et une gestion complexe du temps de nos ressources internes.

Tout au long de l'année, le fonctionnement du service a pu s'appuyer sur des équipes dynamiques et compétentes tant au niveau de l'administration que du terrain.

Maison Mani



LA GERANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de nombreux bâtiments destinés à de multiples usages. La gérance assure, au profit des Meyrinois, un entretien soutenu du patrimoine immobilier et mobilier grâce à une équipe de concierges affectés à demeure, ou itinérants dans les bâtiments.

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants :

- la mise à disposition de toutes les infrastructures scolaires au Département de l'instruction publique, de la culture et du sport ; (DIP) ;
- la mise à disposition, à l'année, de locaux pour le Centre d'action sociale (CAS) et l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile) ;
- la mise à disposition, particulièrement les week-ends, de salles, cafeterias et restaurants scolaires, pour des manifestations ponctuelles accordées aux citoyens meyrinois ;
- la mise à disposition de salles de gymnastique et piscines à des fins sportives ;
- la mise à disposition aux sociétés meyrinoises tout au long de l'année scolaire de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi ;
- l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques ;
- l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens ;
- l'offre d'espaces en plein air, selon des demandes ponctuelles, assorties de réservation de matériel de manifestation, en particulier sur le site du terrain Jakob, situé en zone forestière et sur la Campagne Charnaux durant la période estivale ;
- la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles sont inscrits des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés ; Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053 ;
- la location de certaines surfaces à des fins agricoles.

Fermages des restaurants & buvettes

La commune de Meyrin est propriétaire de 6 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :

- Auberge communale. Outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Sa terrasse surplombant le futur quartier des Vergers, revêt un agrément exceptionnel.

- Restaurant du Théâtre Forum Meyrin. Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse bien exposée est très prisée par les clients durant toute la belle saison.
- Restaurant Le Smash. Situé sur le site du complexe sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.
- Restaurant buvette des Vergers. Cette buvette propose des collations et des plats simples, en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et de la vente de glaces en été.
- Buvette du Boulodrome. Une petite restauration et des boissons désaltérantes sont proposées.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

Cimetières

Le service a la responsabilité administrative des trois cimetières communaux, soit : le cimetière de Feuillasse, le cimetière de Meyrin-Village-ancien et celui de Meyrin-Village-nouveau et l'application du règlement communal.

Location des jardins familiaux

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription et la Commune valide les propositions d'attribution sur la base de critères préétablis. Les liens ponctuels entre les deux entités portent sur la facturation centralisée, l'occupation des lotissements, l'aménagement de ces derniers et les travaux de maintenance des équipements ainsi que des arbres à grand développement.

L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage. La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante : toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équipements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Le service, via ses représentants, est régulièrement impliqué dans des séances de travail et prises de décisions concernant des projets de constructions ou rénovations lourdes menés par le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (UTE).

Sécurité et prévention incendie

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel soit pour les nouvelles structures soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives. Cette prestation s'applique même jusqu'aux appareillages techniques tels que téléphones, fax et photocopieurs.

Réfection de bâtiments

Le service est particulièrement attentif à l'état des bâtiments tant du patrimoine administratif que financier et planifie à moyen comme à long terme la rénovation de son parc immobilier afin de le maintenir en parfait état de fonctionnement et d'une haute efficacité énergétique.

Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Par délibération, le service a proposé :

La transformation de l'appartement de la « Maison Mani » pour la sécurité municipale.

La rénovation d'une arcade en espace de rencontre pour le service des aînés.

Par le budget de fonctionnement :

Voici une liste non exhaustive de travaux inscrits au budget exécutés durant l'année 2018 dans nos bâtiments et leur environnement :

Ecole des Champs-Fréchets

- Changement des luminaires dans 3 salles de classe.
- Réparation de stores.
- Remise en état des installations électriques.
- Installation de matériel gym.

Ecole de Meyrin-Village

- Réfection complète de 3 classes (peinture et sol).
- Changement du surpresseur chaufferie.
- Rénovation de stores.

Salle Antoine-Verchère

- Réfection des portes d'entrées.
- Création d'un espace de rangement.
- Changement des barrages anti-poussières.

Ecole de Bellavista II

- Changement des luminaires de 3 classes.
- Changement du sol de 2 classes.
- Mise en passe par badge du bâtiment.
- Changement du surpresseur chaufferie.

Ecole de Livron

- Echange de la chape et du carrelage des travaux manuels.
- Réparation et échange de stores.
- Réparation des toitures.

Mairie

- Réorganisation et création d'un nouvel espace de travail pour le service gérance et entretien des bâtiments.
- Remplacement des 2 pompes de relevage EU.
- Réaménagement du service de l'état civil.

Maison communale

- Travaux de peinture sur huisseries et main courante.
- Réaménagement de la salle 14 pour l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin (AHVM).

Auberge communale

- Travaux de peinture dans la cage d'escalier menant aux chambres.
- Changement de la moquette sur les paliers.

Ecole de la Golette

- Renouvellement du mobilier d'une classe.

Centre de voirie et horticole (CVH)

- Réfection des toitures des serres.
- Remise en état des portes des garages.
- Réfection d'une partie de la toiture du couvert.
- Déplacement d'aérothermes dans les garages.

Ecole de Monthoux

- Réfection de l'éclairage de secours.

Maison citoyenne

- Réfection et réaménagement de locaux rue de la Prulay 2bis afin de déménager les activités à la route de Meyrin 284.

Villa du Jardin alpin

- Changement de l'éclairage de la villa.

PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Nombre total d'enfants en âge préscolaire à Meyrin au 31.12.2018	1'220 enfants
Offre d'accueil dans les 5 structures d'accueil municipalisées: 320 places en accueil élargi (journée) et 60 places en accueil restreint (demi-journée)	498 enfants accueillis
Offre d'accueil en milieu familial: 42 places subventionnées	46 enfants accueillis
Offre d'accueil à la garderie La Framboise: 15 places subventionnées	39 enfants accueillis
En liste d'attente pour une place à la journée	238 enfants
En liste d'attente pour une place à temps restreint	180 enfants
Enfants sans demande de place d'accueil	219 enfants
Lieu de rencontre enfants-parents « La Marelle » pour les familles sans places d'accueil	101 familles ont fréquenté « La Marelle »
«Dépannage bébés»: accueil ponctuel d'enfants jusqu'à l'âge de 2 ans pour des familles sans relais ni réseaux	57 enfants accueillis



EVOLUTION DU SERVICE

Ouverture de nouvelles places d'accueil

Pour compléter les espaces de vie enfantine (Eve) inaugurés en 2017, le service a ouvert, dès fin août 2018, 44 places supplémentaires destinées aux familles de Meyrin, soit 30 places à l'Eve Parc et 14 places à l'Eve Vergers.

Cette étape a marqué la fin d'un long processus qui dure depuis 2004 puisque Meyrin avait souhaité, à partir de cette date, planifier la création de nouvelles places d'accueil afin de répondre aux besoins des familles. C'est ainsi qu'un service petite enfance avait vu le jour, en 2006, suivi de plusieurs constructions et projets.

A l'issue de ce processus de planification, Meyrin propose à ce jour 320 places d'accueil à temps élargi, 60 places à temps restreint. Elle subventionne également 42 places en accueil familial et 15 places à la Garderie La Framboise à Meyrin-Village. Néanmoins, la population de Meyrin étant en augmentation, l'offre en places d'accueil proposées ne répond déjà plus à la demande. Pour preuve, 334 enfants étaient en liste d'attente au 31 décembre 2018.

Une fête pour les plus jeunes

La première Fête des petits de Meyrin a été organisée le 21 avril. Elle s'inscrivait dans le cadre de l'exposition itiné-

rante « Découvrir le monde » qui avait pris ses quartiers à Carouge et dont plusieurs communes, dont Meyrin, étaient partenaires. Cette fête a remporté un vif succès avec ses stands et ses animations destinés aux enfants de 0 à 4 ans et à leur famille. A cette occasion, le premier arbre à lolettes de Meyrin, en face de l'Eve Cité-Parc, a été officiellement inauguré par Mme Nathalie Leuenberger, conseillère administrative en charge de la petite enfance. La fête s'est terminée avec un sirop-dansant qui a entraîné enfants et adultes dans des rythmes effrénés ! Cet événement, porté par le service petite enfance, s'est réalisé en partenariat avec plusieurs associations et services de la Ville.

Renforcement de l'équipe administrative et augmentation de la fréquentation

Pour accompagner l'ouverture des nouvelles places et stabiliser la gestion du service, l'équipe administrative a accueilli une assistante à 50%, permettant ainsi d'attribuer une personne par structure d'accueil. Chaque assistante se rend sur son site de référence à raison de deux demi-journées par semaine pour effectuer des tâches liées, entre autres, aux commandes de matériel et à la gestion des tickets de caisse. Elle récolte aussi des documents auprès des parents. Cette approche est très appréciée des parents qui ont ainsi rapidement identifié leur interlocutrice pour le suivi de leur dossier.

Arbre à lolettes



© Dijon Leuenberger

Avec l'arrivée de cette nouvelle collaboratrice, la «hot-line» pour les remplacements de personnel en urgence peut maintenant être proposée tous les jours de la semaine, de 07h30 à 08h30.

L'accueil des familles fait partie intégrante de la mission du secteur administratif. Certains jours, plus de 80 appels téléphoniques et 30 visites sans rendez-vous ont été dénombrés pour des demandes de renseignements ou pour une inscription en liste d'attente.

2018 a de nouveau marqué une augmentation significative du nombre de familles en situation psycho-sociale compliquée et même en situation de précarité. La conséquence est une baisse notable des revenus dans pratiquement toutes les structures d'accueil alors que le taux d'occupation était à son maximum.

Le fait d'être rattaché à l'administration communale permet au service de la petite enfance de travailler en réseau avec le service du développement social et emploi (DSE) et de tisser ensemble un filet social pour accompagner les familles en difficulté.

Tout au long de l'année, le secteur administratif a travaillé sur l'harmonisation et la stabilisation de plusieurs procédures administratives et développé des processus de bonnes pratiques avec les autres services de l'administration.

Recrutement et préparation des nouveaux collaborateurs

Avec le soutien du service des ressources humaines, ce ne sont pas loin de vingt nouveaux collaborateurs qui ont été sélectionnés et engagés pour compléter les équipes éducatives de Parc et Vergers. Educateurs de l'enfance, assistants socio-éducatifs mais aussi remplaçants sur appel, ils ont été invités à débiter leur activité quelques jours avant la rentrée, de façon à faire connaissance avec le reste de l'équipe mais surtout à se familiariser avec la pédagogie du multiâge et les valeurs du service.

Les responsables de site se sont unies pour préparer un programme de sensibilisation au multiâge destiné à tous les nouveaux collaborateurs, y compris ceux qui intégraient les structures d'accueil de Monthoux et Champs-Fréchets.

Une deuxième psychologue en soutien pédagogique aux équipes a rejoint le service en septembre. Durant les premiers mois, elle a effectué des stages d'immersion dans les différents sites afin de se familiariser avec les pra-

tiques et les valeurs d'inclusion développées à Meyrin. Dès le mois de novembre, elle a pris en charge des situations et accompagné des équipes.

Aménagement des nouvelles structures

En vue des nouvelles places qui allaient être proposées à Parc et à Vergers, le service a assuré les commandes de matériel nécessaire pour compléter les besoins dans les différents groupes. La personne qui avait suivi l'aménagement des structures en qualité de chargée de projet depuis l'automne 2016 a cessé son activité en février, comme prévu.

Journée de service

La «journée de service» rassemble chaque année l'ensemble des collaborateurs du service petite enfance autour d'une thématique partagée. Elle s'est déroulée le samedi 10 novembre 2018.

Sur le thème de «Meyrin, petite enfance demain!» elle a abordé les questions de développement durable en se basant sur des exemples concrets et des expériences implantées à Meyrin. Elle a été l'occasion de désigner, dans chaque structure d'accueil, une «green team» pour développer des projets tout au long de l'année. En 2019, l'association «Terragir» les accompagnera et les conseillera.

Collaborations et représentations diverses

La responsable du service et les responsables des secteurs pédagogique et administratif représentent Meyrin au sein de différents groupes de travail et de réflexion.

En tant que membre du comité de pro enfance, la plateforme romande pour l'enfance, le service petite enfance de Meyrin a apporté son expérience, ses spécificités et la qualité de son accueil pour nourrir les échanges de bonnes pratiques en Suisse romande.

Le service a été représenté par le secteur pédagogique au sein de la plateforme pour l'intégration à Meyrin et sollicité pour participer au développement de plusieurs projets d'encouragement précoce, notamment dans le quartier de la Golette. Il a supervisé les prestations de l'accueil enfants-parents La Marelle, ainsi que le projet de collaboration avec le Centre de rencontres pour femmes migrantes et la consultation en santé maternelle et infantile proposée par l'Imad dans les locaux de l'Eve Cité-Parc.

Le secteur administratif représente le service dans le groupe d'utilisateurs du logiciel GCrèches développé par le service informatique de l'Association des communes genevoises et dans des groupes de travail interservices.

Situation des structures d'accueil au 31.12.2018

	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Nombre de places autorisation SASAJ	90	90	90	50	60	380
Enfants accueillis par tranches d'âges	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Moins de 2 ans	37	38	33	15	26	149
de 2 à 4 ans	64	68	70	41	106	349
Nombre d'enfants accueillis dans chaque structure	101	106	103	56	132	498
Taux de fréquentation	EVE CHF	EVE MON	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	32	41	44	24	38	179
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	29	34	26	22	53	164
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	40	30	33	10	41	154
Inscriptions en Liste d'attente	EVE CHF	EVE MON				
Moins de 2 ans	201	102				
de 2 à 4 ans	37	78				
Structures subventionnées par la Commune	AFJ-MVM*	La Framboise				
Nombre d'enfants accueillis	46	39				
Nombre de places équivalent plein-temps prévues	42					
Nombre de places équivalent plein-temps occupées	33,23					
Nombre d'accueillantes familiales engagées	20					
Données démographiques et statistiques						
Nombre d'enfants en âge préscolaire à Meyrin (0-3 ans)	1220					
Nombre total d'enfants accueillis, toutes structures	583					
Nombre d'enfants de Meyrin inscrits en liste d'attente	418					
Nombre d'enfants de Meyrin sans demande d'accueil	219					

*CHF = Champs-Fréchets

MON = Monthoux

EVE CITE= Accueil à prestations restreintes

AFJ-MVM = Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Il a pris en charge l'organisation de la Journée de service (plus de 200 personnes) avec les partenaires concernés, de même que l'organisation de la formation obligatoire des premiers soins d'urgence pour 65 collaborateurs.

FAITS MARQUANTS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Eve Monthoux

Depuis son ouverture en 2015 et à cause des travaux de l'Hôpital de la Tour, l'aménagement de l'extérieur de l'Eve Monthoux n'était toujours pas finalisé. Il a enfin pu être réalisé. A ce propos, le Fonds d'art contemporain a lancé un concours pour une œuvre artistique qui prendra place en 2019 sur le vaste terrain côté école de Monthoux et intégrera une solution pour apporter l'ombre qui manque encore dans cet espace, surtout en période de canicule.

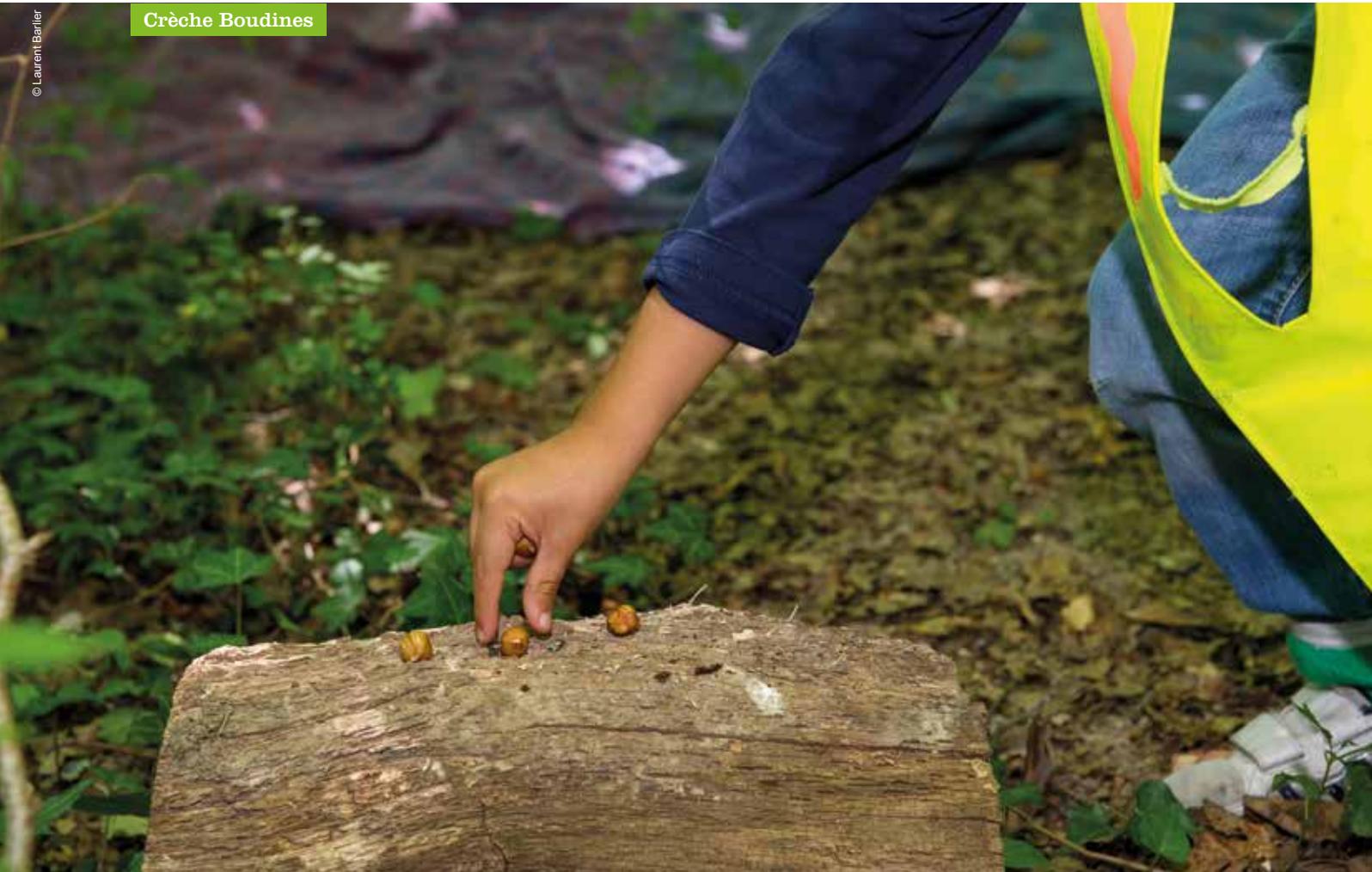
L'équipe éducative de l'Eve Monthoux est sensible à la nature et a développé beaucoup d'activités autour de ces questions. Elle a, par exemple, mis en place des bacs de jardinage à hauteur des enfants et tissé des liens avec

le Centre de voirie et horticole (CVH) qui les conseille et les accueille. Les enfants sont également sensibilisés à la faune et suivent chaque année l'évolution des têtards.

Le livre tient aussi une grande place dans la vie quotidienne de l'Eve, pas seulement pour le plaisir de se raconter une histoire ou de regarder un dessin mais aussi comme outil pour les préparer à la lecture. En effet, de plus en plus d'enfants sont happés par les écrans et ont de la difficulté à entrer dans l'apprentissage de la lecture s'ils n'ont pas développé un lien émotionnel avec l'objet-livre. En plus des séances régulières animées par les équipes, les bibliothécaires de Meyrin se rendent régulièrement auprès des enfants et leur racontent des histoires. Puis les enfants grandissent et ce sont eux qui se rendent à la bibliothèque.

Pour développer le mouvement chez l'enfant et adapter l'aménagement intérieur des salles en conséquence, une collaboration avec une psychomotricienne de Meyrin s'est poursuivie tout au long de l'année.

Crèche Boudines





Eve Champs-Frêchets

L'Eve Champs-Frêchets fête ses 10 ans d'ouverture en 2018. Il est le premier lieu d'accueil de Suisse à avoir proposé une organisation en multiâge pour 90 enfants de 0 à 4 ans, répartis en 6 groupes. Le changement de direction à la tête de cette structure a été l'occasion d'initier une réflexion autour de l'évolution du projet pédagogique et de renforcer les valeurs communes.

L'équipe éducative de l'Eve Champs-Frêchets est toujours très active. Au fil des ans, elle a développé plusieurs partenariats et organise régulièrement des sorties avec les enfants, que ce soit dans la forêt, à la maison de la

créativité, au Vivarium, pour faire les vendanges à Avully ou voir un spectacle au Théâtre Forum !

Cette année, une nouvelle collaboration développée avec une psychomotricienne, membre du Salto de l'Escargot, a permis aux enfants de participer à des ateliers sous le chapiteau.

Plusieurs événements sont venus rythmer l'année, comme autant d'occasions de rencontres entre et avec les familles : fête du Jeûne genevois, petits déjeuners communautaires, spectacle de l'atelier danse ou fête de l'Escalade.



Crèche Boudines

© Laurent Benlier

Eve Cité

L'Eve Cité reste la plus grande garderie du Canton. Elle accueille 120 enfants sur des demi-journées. Les parents n'étant pas soumis à l'obligation d'être en situation de travail pour inscrire leur enfant, ce lieu d'accueil est très important en terme d'éducation inclusive, d'apprentissage du vivre-ensemble et d'accueil de la mixité. L'équipe est très sensible à la problématique de l'apprentissage du français pour bon nombre d'enfants accueillis et de la nécessité de les soutenir. Les professionnels se sont ainsi formés tout au long de l'année au programme « Parle avec moi », développé par l'Université de Genève. Une logopédiste les a accompagnés. La mise en place des

ateliers pour tous les enfants de la structure a été assurée par l'équipe éducative. Ce programme de formation a été soutenu financièrement par le Bureau d'intégration des étrangers (BIE).

Dans la liste des nombreuses activités proposées durant l'année, on relève plusieurs ateliers partagés avec les parents, occasions de rencontres et de construction du lien social.

Eve Parc

L'Eve Parc est une jeune structure d'accueil, mais de nombreuses activités se sont déjà développées et le projet pédagogique a été finalisé en juillet: ce document rassemble les professionnels autour de l'organisation du quotidien, du rôle de chacun dans différentes situations représentatives et des valeurs partagées, en lien avec le projet du service de la petite enfance et des lignes directrices de l'administration.

On distingue déjà l'identité de l'Eve Parc au travers de ses projets: sensibilisation au développement durable, créativité, importance de la transition vers l'école et appartenance au quartier mais surtout, partenariat éducatif avec les parents. Pour cela, l'équipe a proposé plusieurs rencontres avec ces derniers: pique-nique géant, repas canadien et possibilité d'assister ponctuellement à la rencontre du matin, ce qui permet aux parents de comprendre la réalité d'un accueil collectif pour leurs jeunes enfants.

En mai, l'Eve Parc était partenaire de la journée Suisse de « lecture à haute voix ». En fin de journée, enfants et parents de l'Eve Cité Parc, pouvaient venir s'installer dans les coussins de l'entrée pour écouter des histoires racontées par l'équipe éducative.

En août, 12 collaborateurs ont rejoint l'Eve Parc pour ouvrir les deux derniers groupes de la structure et proposer ainsi 30 places d'accueil supplémentaires.

Eve Vergers

L'Eve Vergers a lui aussi travaillé sur le projet pédagogique de sa structure et finalisé un document de référence qui rassemble les professionnels sur une organisation et des valeurs partagées. Sa situation au sein du quartier des Vergers colore déjà les grandes lignes de son projet: collaboration avec les partenaires et les parents, inscription dans des démarches participatives, inclusion et développement durable.

De nombreuses activités se sont déjà développées durant l'année, notamment la création d'un jardin collectif avec l'école suédoise mais aussi une attention particulière portée au renforcement des compétences linguistiques des enfants. Pour cela, l'équipe éducative a été formée, grâce au soutien du Bureau pour l'intégration des étrangers, au programme « Parle avec moi », déjà développé à l'Eve Parc et l'Eve Cité. Par ailleurs, le bibliobus visite régulièrement l'Eve Vergers et propose des lectures aux enfants.

Des rencontres avec les parents, comme lors de la réalisation d'un arbre de Noël avec des éléments recyclés ou d'un pique-nique dans le jardin de la maison Mani, ont permis de tisser des liens et de développer un sentiment d'appartenance au quartier.

En août, des nouveaux collaborateurs sont venus renforcer l'équipe pour ouvrir le dernier groupe et proposer 14 places d'accueil supplémentaires.

Soutien pédagogique aux équipes et accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers

Comme il a été dit plus haut, une seconde psychologue en soutien pédagogique aux équipes a rejoint le service en septembre, permettant ainsi d'accompagner les nouvelles structures ouvertes l'année précédente. Après une mise au courant et des semaines d'immersion dans les structures, elle a commencé, sous la supervision de sa collègue, à accompagner les équipes et à prendre sa place dans les dispositifs de soutien aux enfants présentant des besoins éducatifs particuliers.

En 2018, dans les 5 structures d'accueil, ce ne sont pas moins de 446 interventions qui ont été portées par les psychologues et ceci pour 61 enfants. Par intervention, on entend une observation de l'enfant dans le groupe, une rencontre avec l'équipe ou l'éducateur/trice de référence, un colloque ciblé, une rencontre avec les parents, une réunion de réseau, la rédaction détaillée d'un bilan pour la transition vers l'école ou un appui pratique dans le groupe.

En vue de l'entrée à l'école ordinaire de 2 enfants présentant des besoins éducatifs particuliers, des nouvelles modalités de collaboration ont pu être expérimentées avec les futures enseignantes qui sont venues faire la connaissance de ces enfants dans la structure d'accueil, ce qui a grandement facilité leurs premiers jours d'école. Depuis septembre, les psychologues ont également intégré à leur pratique la nouvelle procédure d'évaluation standardisée en matière de pédagogie spécialisée, permettant

de déterminer les mesures d'enseignements spécialisés nécessaires à certains enfants avec des besoins éducatifs particuliers.

Le soutien des autorités de Meyrin qui permet, grâce aux postes de psychologues, de développer une pédagogie inclusive, sans stigmatisation pour les enfants et soutenable pour les parents, est largement saluée à la ronde.

AUTRES PRESTATIONS D'ENCOURAGEMENT PRECOCE ET D'INTEGRATION DES FAMILLES La Marelle

637 enfants de Meyrin en âge préscolaire, ne sont pas accueillis en collectivité. Les trois quarts d'entre eux sont inscrits sur les listes d'attente pour obtenir une place. Pour permettre aux familles isolées de rencontrer d'autres parents et aux enfants de s'habituer à la collectivité, La Marelle propose une ouverture de deux demi-journées par semaine. Jeux, livres, musique ou ateliers de psychomotricité y sont proposés, dans une perspective d'intégration à la communauté, d'égalité des chances et d'encouragement précoce avant l'entrée à l'école.

La Marelle a été subventionnée de 2014 à 2018 par le Bureau d'intégration des étrangers (BIE) du Canton de Genève.

En 2018, ce ne sont pas moins de 101 familles, accompagnées de plusieurs enfants ou grands-parents, qui ont fréquenté La Marelle durant l'année, avec une moyenne de 17 familles par demi-journée.

Durant les accueils, les éducatrices ont proposé divers ateliers allant de la pâtisserie aux activités créatives. Les fêtes qui rythment l'année y sont célébrées. Un partenariat avec la bibliothèque a également été initié.

Projet de collaboration avec le Cefam

Depuis deux ans, le service petite enfance collabore avec le Centre de rencontre pour femmes migrantes (Cefam) en mettant à leur disposition, deux fois par semaine, une éducatrice de l'enfance qui accueille, dans une salle attenante, les enfants dont les mères sont venues prendre un cours de français.

Ce projet, soutenu financièrement par le Bureau d'intégration des étrangers, permet à ces jeunes enfants d'expérimenter la vie en groupe, d'apprendre progressivement les règles et le cadre, mais aussi de jouer avec leurs pairs et de renforcer leurs compétences linguistiques. Les mères, de leur côté, peuvent se concentrer sur l'appren-

tissage de la langue et vivre simultanément une première expérience de séparation. Des rencontres sont proposées régulièrement entre les mamans et l'éducatrice pour parler éducation, santé et alimentation et tout cela en français ! Une visite de la ludothèque a également eu lieu. En moyenne 15 enfants sont accueillis chaque demi-journée.

Le dépannage bébés

Le dépannage bébés s'adresse aux familles meyrinoises qui ne bénéficient pas d'un accueil régulier en collectivité et disposent de peu de réseau social et familial. Cette prestation est très prisée des parents qui peuvent ainsi bénéficier d'un relai ponctuel en toute sécurité.

En 2018, 17 enfants différents ont été accueillis, ce qui a représenté 38 demi-journées.

STRUCTURES D'ACCUEIL SUBVENTIONNEES

Association intercommunale pour l'accueil familial de Jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM)

Après le départ de la directrice, le comité et l'équipe ont souhaité entamer une réflexion sur l'organisation et la gouvernance de cette Association.

De janvier à octobre, pour pallier l'absence de direction, la responsable du service petite enfance de Meyrin a assuré les colloques hebdomadaires avec son homologue de Vernier et porté la co-responsabilité nominative de la structure avec cette dernière.

Plusieurs mois de réflexion et d'échanges ont permis de dégager un modèle à responsabilités partagées qui a été validé par le Comité.

Une nouvelle coordinatrice a été engagée en décembre, venant ainsi renforcer l'équipe.

Pour répondre aux demandes d'accueil en milieu familial, la ville de Meyrin subventionne 42 places.

En 2018, ce sont 46 enfants avec des taux de présence très variés qui ont été accueillis chez 20 accueillantes familiales. En équivalent temps plein (ETP) et admettant qu'une place équivaut à 45h par semaine, la moyenne de places occupées se montait à 33.23, chiffre en baisse par rapport à 2017.

Vu la situation non stabilisée, les activités d'accueil en période estivale ont été supprimées. Les accueillantes familiales pouvaient néanmoins bénéficier du jardin et de son bel ombrage.

19 « café-rencontre » encadrés par une coordinatrice de l'AFJ-MVM ont été organisés pour les accueillantes familiales sises sur le territoire de Meyrin. Avec une moyenne de 13 accueillantes et 26 enfants présents, les « café-rencontre » ont pour but de rompre l'isolement professionnel des accueillantes, de favoriser l'échange professionnel entre pairs et de permettre aux coordinatrices d'observer et de soutenir les interactions entre les accueillantes familiales et les enfants présents. Ils permettent aussi une meilleure socialisation des enfants en grand groupe et la création de liens. Ils se sont déroulés dans l'école provisoire de la Promenade de Corzon puis à l'Eve Cité. Des cours de formation obligatoire en 1^{ers} soins d'urgence ont été organisés pour les accueillantes qui doivent suivre un « rafraîchissement » tous les deux ans.

Garderie La Framboise

La capacité d'accueil de La Framboise est de 15 enfants maximum par demi-journée. Les enfants du village sont prioritaires. En 2018, La Framboise a accueilli 39 enfants sur des temps très partiels.

Pour que les conditions soient identiques à celles proposées dans les structures d'accueil municipalisées, le service petite enfance accompagne chaque année le Comité bénévole de La Framboise dans la récolte des documents au moment des inscriptions et pour le calcul du prix annuel de pension.

POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Autorisation de manifestation pour un événement de divertissement public communal	115 autorisations délivrées
Autorisation d'occupation du domaine public pour un stand ou vente de pâtisseries (hors LRDBHD)	63 autorisations délivrées
Partenariat Public Privé (PPP) sur la sécurité	16 entreprises se sont affiliées en 2018
Grandes manifestations	Reprise du parcours historique du cortège de la Fête des écoles



PARTENARIATS

Partenariat Public Privé (PPP) sur la sécurité

D'année en année le succès du Partenariat Public-Privé entre les entreprises, la police municipale et cantonale grandit. Un bilan positif qui génère un vif intérêt auprès d'autres partenaires, comme notamment les adhérents de l'AZI Pro.

Seize nouvelles organisations ont rejoint le groupe en 2018, le nombre de partenaires est désormais porté à 72. Basé sur la proximité au travers d'une plateforme d'échanges d'informations régulières, ce concept concrétise et optimise toujours un peu plus les collaborations transversales, renforce le dispositif de sécurité sur les zones industrielles meyrinoises et permet à tous de gagner en pertinence dans ce domaine. La rencontre annuelle du 21 novembre 2018 nous a permis de renforcer encore un peu plus les liens de ce partenariat.

Meyrin Economique Forum (MEF)

Le 23 janvier 2018 s'est déroulé le MEF, lors duquel la police municipale a présenté son triporteur électrique sur le stand dédié. Des échanges ont eu lieu avec différents professionnels, notamment le PPP – Partenariat Public-Privé cité plus haut. Ceci a permis d'augmenter le nombre d'adhérents au PPP.

SECURITE

Sécurité lors des grandes manifestations

A chaque fois qu'une grande manifestation se déroule sur la Commune, le service de la sécurité municipale élabore un concept de sécurité en collaboration avec les organisateurs. L'année 2018 a apporté son lot de grands

événements: la fête des écoles avec la reprise de son parcours historique pour le cortège, le 1^{er} août, le festival Octopode, les foulées automnales.

Afin de pouvoir assurer la sécurité nécessaire pour ces événements qui accueillent entre 1'000 et 8'000 personnes, le concept sécuritaire qui a vu le jour en 2017, a démontré la pertinence de sa raison d'être et la nécessité de conduire ces grandes manifestations depuis une centrale unique, soit un PC Fête d'où chaque entité (police municipale, sapeurs-pompiers volontaires, samaritains, groupe accueil manifestation, service de l'environnement et organisateur) puisse être informée des différents événements en temps réel et prendre les mesures nécessaires en cas de besoin.

Contrat local de sécurité (CLS)

Des actions sont menées en collaboration avec la police cantonale, notamment sur les axes déterminés par le contrat (signé par le canton et la ville de Meyrin) qui sont: les incivilités et la tranquillité publique, la consommation de stupéfiants et la prévention des vols auprès de la population la plus fragilisée.

En collaboration avec la police cantonale, des points de contact ont été définis afin de marquer une présence sur les lieux sensibles, à raison de 2 actions par mois. Des contrôles radars avec interception sont organisés 1 fois par mois et des actions de circulation sont ponctuellement mises en place.

A noter qu'en dehors de ces actions, la police municipale a pour mission principale, l'occupation de l'espace public et la résolution de problèmes.



PREVENTION

Plusieurs actions de prévention ont été organisées par la police municipale en collaboration avec d'autres services communaux ainsi que des partenaires externes.

« Journée Génération Vélo »

Le 5 mai s'est déroulée cette journée devenue incontournable et organisée avec le service des aînés. C'est un moment privilégié élaboré autour de la petite-reine et qui se veut avant tout intergénérationnel. Plusieurs activités en lien avec les 2 roues sont proposées, notamment un gymkhana organisé par la Brigade d'Education et de Prévention (BEP) de la police cantonale. Un parcours ouvert à toutes et à tous à travers la Commune et encadré par les agents de la police municipale a vu déambuler de nombreux cyclistes. C'est l'opportunité de présenter le triporteur électrique de la police municipale. Ce véhicule au service de la proximité se veut l'initiateur de la rencontre avec les citoyens en venant directement au cœur des quartiers.

A noter qu'en 2018, cette journée « Génération Vélo » a été organisée conjointement avec la « Fête de la Danse », événement piloté par le service de la culture et s'est déployée sur la place des Cinq-Continents.

« Mon chien dans la ville »

Le 22 septembre s'est déroulée une journée autour des chiens et leurs propriétaires. Il s'agit de la seconde édition de cet événement. Plusieurs activités, notamment des démonstrations par la société canine de Genève, par l'association de prévention des accidents par morsures de chien, par l'association « Le Copain » avec leurs chiens au service des handicapés et finalement par la brigade canine de la police cantonale, ont été proposées. Une belle journée qui a vu de nombreux propriétaires de canidés venir prendre des conseils auprès de professionnels avisés.

Rencontres avec les concierges

Chaque année, la police municipale rencontre les concierges privés de la Commune en collaboration avec le service du développement social et emploi, autour d'un café-croissant. Il s'agit de partager les problèmes que rencontrent les habitants de la Commune qui ont un rôle social et de proximité avec les locataires. Il revient régulièrement des thématiques en lien avec les déchets, les véhicules stationnés sans droit et différentes incivilités. Le service de l'environnement assiste à ces séances, ainsi que la police cantonale avec la présence de l'ilotier. Ensemble, des actions sont mises en place visant à améliorer le quotidien de chacun.

Vols et cambriolages

Cette année a été marquée par une campagne de prévention organisée par la police cantonale dans les centres commerciaux et à laquelle la police municipale a été associée. Les citoyennes et citoyens ont pu se rendre sur un stand tenu par des policiers cantonaux et municipaux. Des conseils ont été dispensés afin de prévenir les vols et les cambriolages. Un accent a été porté sur les seniors, population particulièrement vulnérable.

DEMENAGEMENT

Mi-décembre a vu l'emménagement du service de la sécurité municipale dans ses nouveaux locaux de la villa Mani, sise à l'avenue de Vaudagne 13. Maison construite au milieu du 17^{ème} siècle. Cette bâtisse a été « rafraîchie » pour accueillir les agents de la police municipale, les contrôleurs du stationnement, le responsable de la protection civile et le secrétariat du service. La sécurité municipale bénéficie désormais d'un lieu plus central au niveau du territoire communal. L'accueil du public se fait du lundi au vendredi de 11h00 à 14h00 ou sur rendez-vous dans une des pièces spécialement aménagées.

CONTROLES

Contrôles radars mobiles effectués par la Police cantonale

Nombre total de contrôles 52

Les prestations en chiffres

➤ Préventions routière (contrôles radar préventif).....	72
➤ Amendes d'ordres	18'078
➤ Amendes administratives	69
➤ Contraventions	101
➤ Mises en fourrière cantonale ou	25
à disposition de véhicules	22
➤ Chien conduit à la fourrière cantonale	1
➤ Dépôts de plaintes communales	52
➤ Prévention dans les écoles	13
➤ Prévention autour des écoles.....	90
➤ Action PREDIRE (rentrée scolaire).....	90
➤ Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de l'environnement à l'occasion de travaux, marquages, manifestations ...	119
➤ Assistance lors de services funèbres.....	19
➤ Autorisation manifestation	115
➤ Autorisation pose de banderoles.....	32
➤ Autorisation pose enseignes, panneaux publicitaires	34
➤ Intervention / sollicitation.....	4'030
➤ Partenariat public et privé PPP	16

PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

Le service de protection civile de Meyrin-Mandement organise entre deux et quatre jours de cours de répétition par mois et de nombreux cours au profit de la collectivité. Il contrôle, entretient le matériel, les constructions et assure une permanence 24h/24 tous les jours dans les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny, pour intervenir en cas de sinistre ou reloger des personnes sinistrées. Il collabore avec les services de sécurité (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, police municipale, sapeurs-pompiers et samaritains).

CONSTRUCTIONS ET ABRIS

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été réservée par l'Hospice général jusqu'au mois d'août 2018, elle a été louée 39 jours en 2018 et la construction de la Golette a été louée 16 jours en 2018.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

Contrôle des abris privés

Il y a 665 abris pour la population dans le groupement et 177, représentant 8'504 places protégées, ont été contrôlés en 2018 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abri 2000» et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2018.

MISE À DISPOSITION

Entretien et mise à disposition matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 43 jours aux sociétés communales en 2018.

SERVICE À LA POPULATION

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants:

- hébergement de la population;
- encadrement de la population;
- déclenchement de l'alarme par sirène;
- mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage;
- ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

En 2018, il y a eu 1'054 jours de cours accomplis:

- 6 séances d'état-major = 54 jours
- 9 cours de cadres = 69 jours
- 10 cours de répétitions = 387 jours
- 19 cours d'aide au profit de la collectivité = 463 jours
- 3 interventions de catastrophe = 81 jours

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major.

Le mercredi 7 février 2018, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes et 1 sirène mobile.

La protection civile de Meyrin-Mandement a été engagée pour participer à la sécurisation des manifestations suivantes:





© Protection civile, 2018

de domicile, le nombre d'astreints en 2018 est de 217 avec une montée en puissance de 407 astreints supplémentaires en réserve.

Prestations internes

En collaboration avec l'Office cantonal de la protection civile et les communes du Groupement, une sélection des candidats susceptibles de suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg a été établie.

Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et aux diverses activités administratives.

- 29 avril : Tour de Romandie
- 6 mai : Marathon
- 12 et 13 mai : Fête de l'espoir
- 19 et 20 mai : Geneva Cup
- 2 juin : Ecotrail
- 17 juin : Classique Genevoise à Satigny
- 29 juin : Fête des écoles
- 14 et 15 juillet : Triathlon
- 1^{er} août : Fête nationale
- 31 août et 1^{er} septembre : Course du Mandement
- 15 au 16 septembre : Fête des vendanges à Russin
- 14 octobre : Marche de l'espoir
- 20 au 21 octobre : Course de côte de Verbois
- 24 novembre : Foulées automnales
- 1^{er} et 2 décembre : Nordic walking et Course de l'Escalade
- 7 et 8 décembre : Téléthon

Cette année, le service de la protection civile de Meyrin-Mandement est intervenu en renfort pour l'incendie de la Servette et pour sécuriser la venue du Pape François.

La protection civile a aussi participé aux journées de don du sang avec les Samaritains.

Le 22 juin 2018, la protection civile de Meyrin-Mandement a organisé toute la mise en place, le service et le repas pour la journée prévention canicule.

Intervention

La protection civile de Meyrin-Mandement a été mobilisée par de nombreuses interventions.

En 2018, il y a eu 81 jours d'intervention accomplis.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Pisa» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) pour libération ou changement

SPORTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Patinoire des Vergers

Gros dégâts sur un compresseur frigorifique

Espace urbain de musculation et de rencontres

Création d'un lieu devenu très populaire dès son ouverture

Piscine des Vergers

126'331 personnes ont profité du soleil
et de notre piscine meyrinoise

Rugby

L'équipe féminine de rugby, les « Wildcats » a remporté
le titre de championne suisse de LNA



Place de workout

POLITIQUE DU SPORT

Piscine intercommunale de Pré-Bois

Les grandes infrastructures sportives réalisées sur le canton de Genève ne pourront désormais plus se concevoir sans un financement intercommunal. Ceci est un constat partagé par la grande majorité des élus pour une raison financière d'abord, mais également pour une raison de rationalisation du territoire et de lois de plus en plus contraignantes visant à éviter le déclassement de terrains agricoles.

Ainsi donc le projet de réaliser une piscine intercommunale de 50m dans le quartier de Pré-Bois a fortement accéléré en 2018 et des décisions concrètes ont été prises. Les discussions avec les investisseurs privés se sont intensifiées et ceux-ci en sont venus à proposer une prise en charge de leur part pour un montant de CHF 8.- par m² de surface brute de plancher, représentant quelque CHF 800'000.- à injecter annuellement dans le projet pendant les 30 premières années d'exploitation. D'autre part, ces investisseurs ont engagé à leurs frais une étude de marché qui a confirmé les chiffres mentionnés dans le rapport réalisé par notre service des sports en 2015, à savoir qu'un tel ouvrage coûtera environ CHF 30 millions d'investissement avec des frais d'exploitation de CHF 2.5 millions. En rationalisant certains coûts, l'étude démontre qu'avec 180'000 entrées annuelles, la perte d'exploitation pourrait arriver à CHF 1.6 millions (hors amortissement).

Parallèlement, M. Devaud, conseiller administratif délégué aux sports, a relancé les discussions avec les 12 communes de la rive droite et sur la base de ces nouveaux éléments, une nouvelle clé de répartition financière a été élaborée, tenant compte de trois paramètres: la population, la capacité financière et l'éloignement en transports publics et privés. Nous avons élaboré avec l'aide d'une juriste, les statuts de la fondation de droit public qui gèrera cette installation. Les magistrats des exécutifs des 12 communes de la rive droite se sont mis d'accord sur ces conditions et ont choisi de déposer une délibération dans chacune des communes.

Meyrin a accepté cette délibération qui doit être validée par toutes les autres communes pour permettre d'entamer la phase suivante.

Il est à noter l'engagement financier important de la Fondation Meyrinoise du Casino qui investit dans le projet CHF 5 millions, ainsi que celui du Fonds Intercommunal de l'Association des communes genevoises (ACG) qui finance le 10% de l'investissement global.

Infrastructures pour le football

Le Conseil municipal a voté deux délibérations en 2018 relatives à la 6^{ème} étape du centre sportif et l'évolution des infrastructures pour le football. Il s'agit, pour la première, du crédit d'étude pour la réalisation de nouveaux vestiaires et du regroupement de ceux-ci en bas du chemin des Arbères.

Ce projet contient principalement dix vestiaires d'équipes, une salle de musculation mutualisée pour les clubs sportifs et des toilettes publiques à l'intention des utilisateurs de la place de pique-nique voisine, ainsi que d'autres locaux. La deuxième délibération concerne un crédit d'étude pour la réalisation de deux terrains synthétiques à la suite de ceux existants. Ces nouveaux terrains sont prévus en remplacement des deux terrains actuels du centre de la Cité, ceux-ci ayant à terme une autre vocation.

Salle omnisports

La salle omnisports initialement prévue dans la 5^{ème} étape avait été reportée. Depuis, des discussions se sont concrétisées avec l'Etat de Genève qui prévoit la construction d'un collège post-obligatoire sur le site de la Gravière. Le Conseil administratif a souhaité profiter de cette construction pour collaborer avec l'Etat et financer un surdimensionnement des salles de gymnastique prévues pour en faire une salle omnisports. Une résolution en ce sens a été présentée au Conseil municipal en fin d'année.

Renouvellement du bail de Maisonnex

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre la Confédération, le CERN et la commune de Meyrin en vue de trouver un accord pour renouveler le bail de location du centre sportif de Maisonnex qui arrive à échéance à la fin 2022. Toutes les entités semblent prêtes à le renouveler pour 20 ans, cependant le CERN demande une condition particulière leur permettant de le résilier de manière anticipée si une expérience scientifique devait voir le jour à cet endroit. Se pose alors la question des investissements que la Commune aurait faits, mais n'aurait pas eu le temps d'amortir sur une durée suffisante. Les négociations sont encore en cours et nous espérons signer le nouveau bail en 2019.

REALISATIONS D'IMPORTANCE

Espace urbain de musculation et de rencontres

Le service des sports a été acteur, avec le développement social et emploi (DSE), de la réalisation d'une place de workout dont les travaux se sont étalés de janvier à mai 2018. Cette place, imaginée en collaboration active avec la jeunesse meyrinoise, regroupe des éléments de sports urbains ainsi qu'une zone de rencontre composée de bancs

et d'éléments pour se poser et discuter. Ce site a été inauguré le 3 juin avec d'impressionnantes démonstrations. Depuis son ouverture, la place de workout rencontre un vif succès, d'autant plus qu'elle jouit d'un éclairage qui permet de s'entraîner jusqu'à 21 heures tous les jours de l'année.

Panne d'un compresseur à la patinoire des Vergers

En début d'année, nous avons été confrontés à une grosse panne de l'un des compresseurs de la patinoire, ce qui a généré d'autres problèmes sur l'ensemble de l'installation. Ceci a engendré des travaux d'importance non prévus dans les budgets et nécessitant le démontage quasi complet des trois compresseurs et d'une partie de l'installation pour changer les pièces défectueuses et nettoyer le circuit d'ammoniac et d'huile. Grâce à l'implication de notre personnel et de notre fournisseur, nous n'avons pas subi d'arrêt d'exploitation et nous avons pu, malgré tout, fournir de la glace durant toute la saison d'hiver. Cette panne n'a eu aucune conséquence pour les utilisateurs.

Examens universitaires

Un autre fait marquant pour notre service en 2018 a été la venue de 700 étudiants de l'Université de Genève, chaque jour durant deux semaines, afin de passer les examens de leurs facultés. Ainsi nous optimisons le bâtiment de la patinoire qui, en période hors glace, peut accueillir ce type d'événement. L'Université a été pleinement satisfaite de cette expérience et cette mise à disposition a rapporté CHF 5'500.- à la Commune.



Compresseur à la patinoire des Vergers

© David Genequand

Centre sportif des Vergers

Dans les autres travaux d'importance que nous avons réalisés, il est mentionné ici la transformation du panneau d'informations à l'entrée du centre sportif, vers le parking. Il y a été ajouté un écran de communication électronique garantissant une information dynamique et une mise à jour régulière.

Quant au chemin d'accès dans le sous-bois, il a été entièrement refait, car après 40 ans d'existence, de nombreuses fissures et trous avaient rendu ce chemin piétonnier dangereux. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le service urbanisme, travaux publics et énergie (UTE).

Examens universitaires



© Sandro Doudin

ASSOCIATION SPORTIVES COMMUNALES

Nous dénombrons 28 clubs sportifs et ceux-ci se portent bien. L'arrivée de nouveaux habitants dans la Commune impacte directement la fréquentation au sein de ces associations. Certaines ont dû limiter l'accès aux membres qui ne sont pas meyrinois. Globalement, ce sont 6'435 membres qui s'entraînent chaque semaine dans nos installations. Ce chiffre est remarquable et démontre le fort intérêt pour la pratique sportive.

Certaines équipes de ces clubs évoluent au plus haut niveau national. Nous pensons notamment à l'équipe féminine de rugby les Wildcats qui sont devenues championnes de Suisse de rugby à XV à l'issue de la saison 2017-2018. Mais il y a également la pétanque, le tennis de table, le tchoukball, le rugby et une équipe féminine de tennis qui évoluent en LNA. Au niveau du basket, deux équipes évoluent en LNB et le football se maintient en 1^{ère} ligue avec de bons résultats et ambitionne de monter dans la ligue supérieure en 2019. Quant au club de hockey, après sa première saison 2017-2018 passée en 1^{ère} ligue, ils ont réussi à se maintenir à ce niveau pour la saison suivante. La plupart de ces équipes sont constituées de joueuses et joueurs issus du mouvement juniors de leur même club, ce qui est une grande satisfaction pour notre système et démontre que les efforts entrepris par nos autorités pour soutenir le sport portent leurs fruits.

L'équipe féminine de rugby les Wildcats



© lemultimedia.info - Oreste Di Cristino

SECURITE AU TRAVAIL

Dans les fonctions du service des sports, nous rappellerons ici qu'un autre volet y est rattaché: la coordination générale pour la sécurité au travail des employés de l'administration communale (MSST). Un chapitre lui est consacré dans le présent document (cf. administration générale).

INSTALLATIONS SPORTIVES

Abonnements des installations

Depuis 2014, les tarifs sont inchangés

Tarif réduit:

Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 2.50 / 10 entrées CHF 20.-

saison contribuables CHF 16.-

(CHF 13.- en période promotionnelle)

saison CHF 50.-

Adultes

1 entrée CHF 6.-

10 entrées CHF 40.-

saison contribuables CHF 40.-

(CHF 35.- en période promotionnelle)

saison CHF 95.-

Piscine de Livron

Ouverte durant la saison hivernale, de mi-septembre à mi-mai, la piscine de Livron est très appréciée des nageurs sportifs. Avec ses horaires d'ouverture variés, soit le matin tôt, soit durant la pause de midi, soit en fin de journée, il est toujours possible de trouver un créneau pour nager quelques longueurs. Les nageurs moins aguerris peuvent venir deux fois dans la semaine en toute confiance, lorsque le fond est remonté à 1m20.

Les enfants ne sont pas oubliés puisque le samedi après-midi et durant les vacances scolaires, les jeux flottants sont mis à leur disposition et la profondeur du bassin réglée à 1m20. Tout le monde peut ainsi profiter de la piscine, ce qui est apprécié par notre clientèle puisqu'en 2018 nous avons pu constater une augmentation de la fréquentation de la piscine de Livron avec un total de **45'496** entrées, soit 200 personnes en moyenne chaque jour.

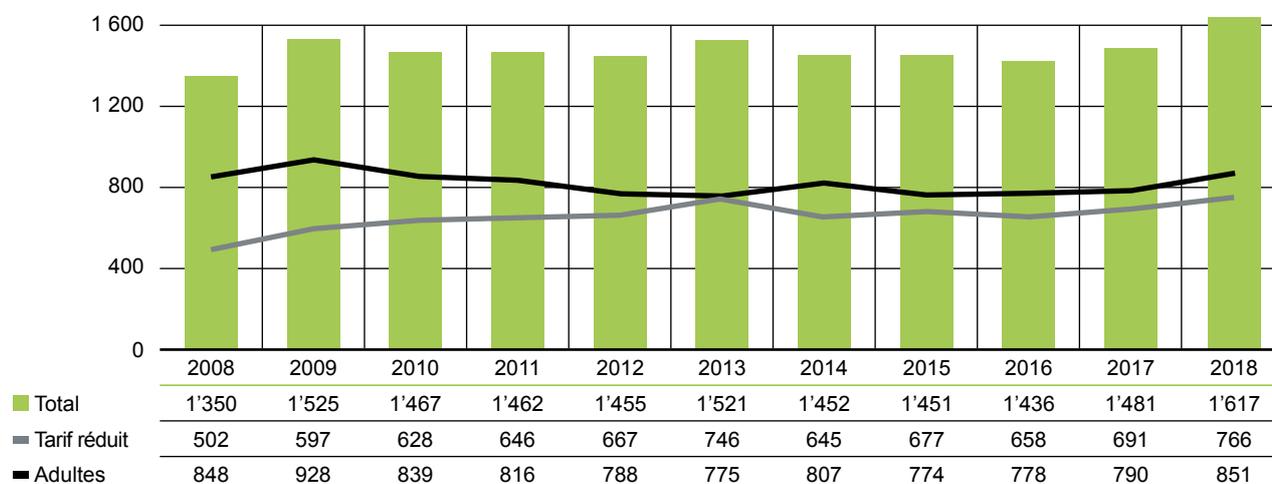
Afin de garantir le bon entretien de cette installation, nous avons procédé à la rénovation du circuit des radiateurs assurant le chauffage de la halle dont les conduites étaient devenues poreuses. Un désamiantage partiel a été nécessaire.

Centre sportif des Vergers

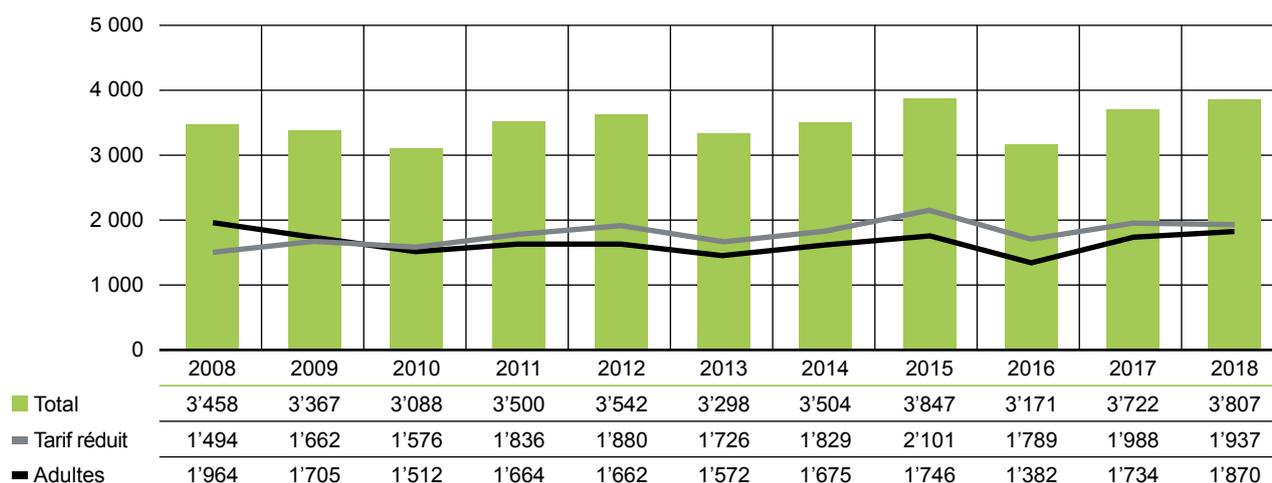
Piscine du centre sportif des Vergers

En été, de mi-mai à mi-septembre, nous accueillons nos clients sur le magnifique site de la piscine des Vergers. Entourés d'une vaste zone de verdure, trois bassins offrent des possibilités d'activités pour satisfaire tout le monde. Le bassin olympique est très apprécié par les nageurs sportifs qui peuvent s'entraîner dans de bonnes conditions. Le bassin non-nageur est surtout occupé par

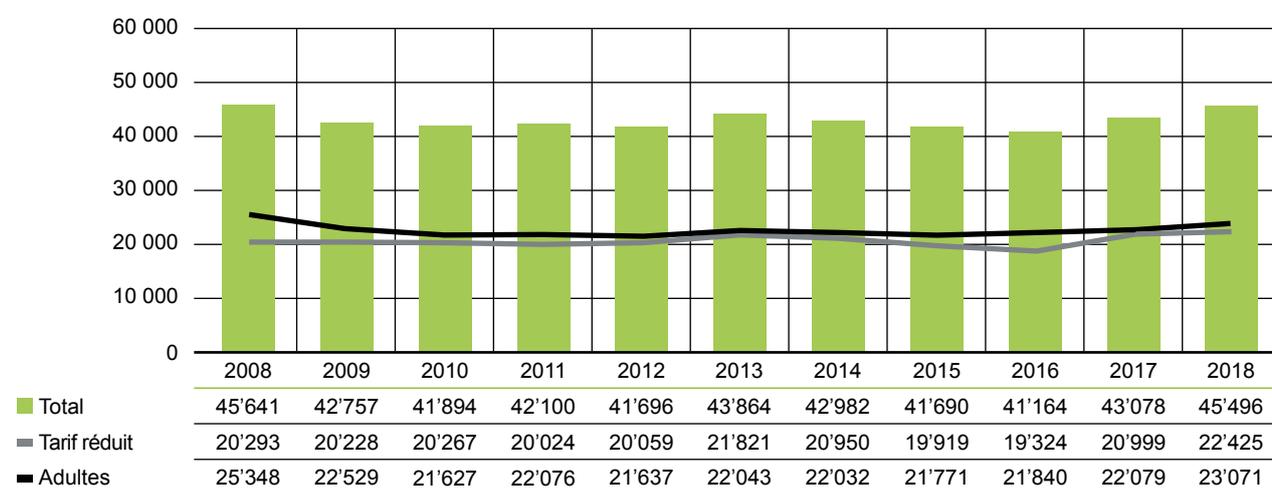
Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



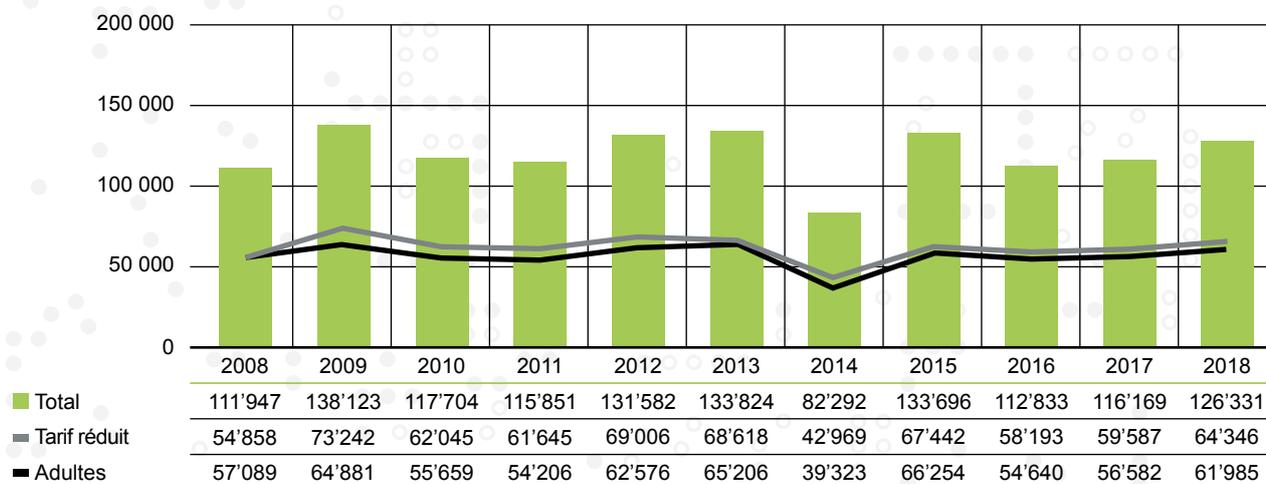
Vente d'abonnements saison été



Nombre total d'entrées – piscine de Livron



Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



les enfants et adolescents qui s'y amusent avec plaisir. Enfin la pataugeoire, avec ses quatre profondeurs différentes, permet aux plus petits de découvrir l'eau sous l'œil de leurs parents. Il ne faut pas oublier le toboggan géant qui, du haut de ses 9m, ravit nos jeunes visiteurs. Bien plus qu'un site sportif, la piscine des Vergers reste un lieu de détente où l'on apprécie également de se poser dans l'herbe, au soleil.

Pour assurer les heures d'ouverture et garantir une pleine sécurité des baigneurs dans les bassins, nous procédons chaque année au recrutement d'une quinzaine de garde-bains auxiliaires disposant des qualifications exigées par la branche, à savoir le brevet PlusPool de la Société Suisse de Sauvetage (SSS), ainsi que le brevet de massage cardiaque BLS-AED. Ces recrutements font l'objet d'un test en piscine et c'est ainsi qu'en 2018 nous avons pu exploiter notre centre sportif grâce à une équipe performante et bien entraînée, notamment par le fait des entraînements hebdomadaires qui sont organisés sous la conduite des gardiens moniteurs.

Durant le mois de juillet, la Commune peut proposer des cours d'aquagym et de natation au travers du club Meyrin-Natation. Ces cours sont ouverts aux enfants, comme aux adultes, d'un niveau moyen ou confirmé. Les cours d'aquagym sont très appréciés et bien fréquentés.

La météo de l'été 2018 a été très bonne et très chaude et nous avons enregistré une légère hausse avec **126'331** entrées, soit une fréquentation journalière moyenne de 1'019 personnes.

Patinoires des Vergers

Avec ses deux surfaces, l'une couverte et l'autre en plein air, la patinoire des Vergers a l'avantage de pouvoir accueillir le public sur des plages horaires élargies. Lorsque les deux pistes sont ouvertes, le public a la garantie au moins une fois par jour de pouvoir patiner à l'abri des intempéries. Inversement, si la météo est clémente, nos clients sont systématiquement dirigés à l'extérieur afin de profiter du ciel bleu hivernal. En 2018, le nombre d'entrées est resté très proche de celui de l'année précédente avec **22'916** entrées qui sont comptabilisées.

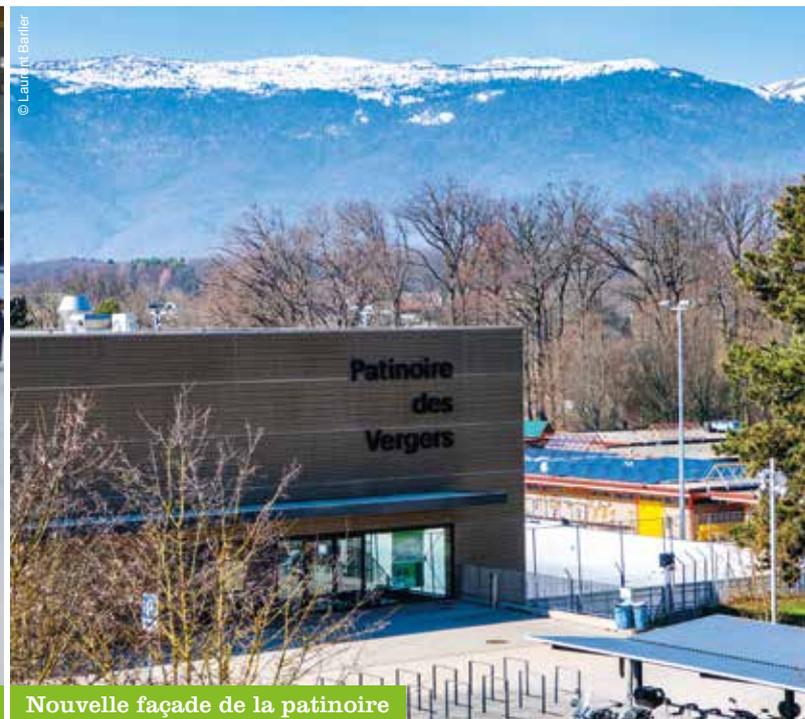
En début de saison, il a fallu modifier le marquage des zones de buts sur les deux surfaces, suite à la modification du règlement de la ligue suisse de hockey sur glace. Ce travail a été réalisé directement par notre personnel.

Sous la conduite du service UTE, la façade de la patinoire couverte a été entièrement refaite car la première façade en verre avait subi beaucoup trop de déprédations et était régulièrement cassée par des actes de vandalisme. Ainsi, aujourd'hui, son aspect a complètement été changé.

Le dimanche 4 novembre, en collaboration avec les deux sections du Club des Patineurs de Meyrin, a été organisée la Fête de la Glace. Cette journée festive marque l'ouverture de la piste extérieure et des animations diverses sont proposées à nos visiteurs. A cette occasion, l'entrée à la patinoire est gratuite et les patins loués à moitié prix.



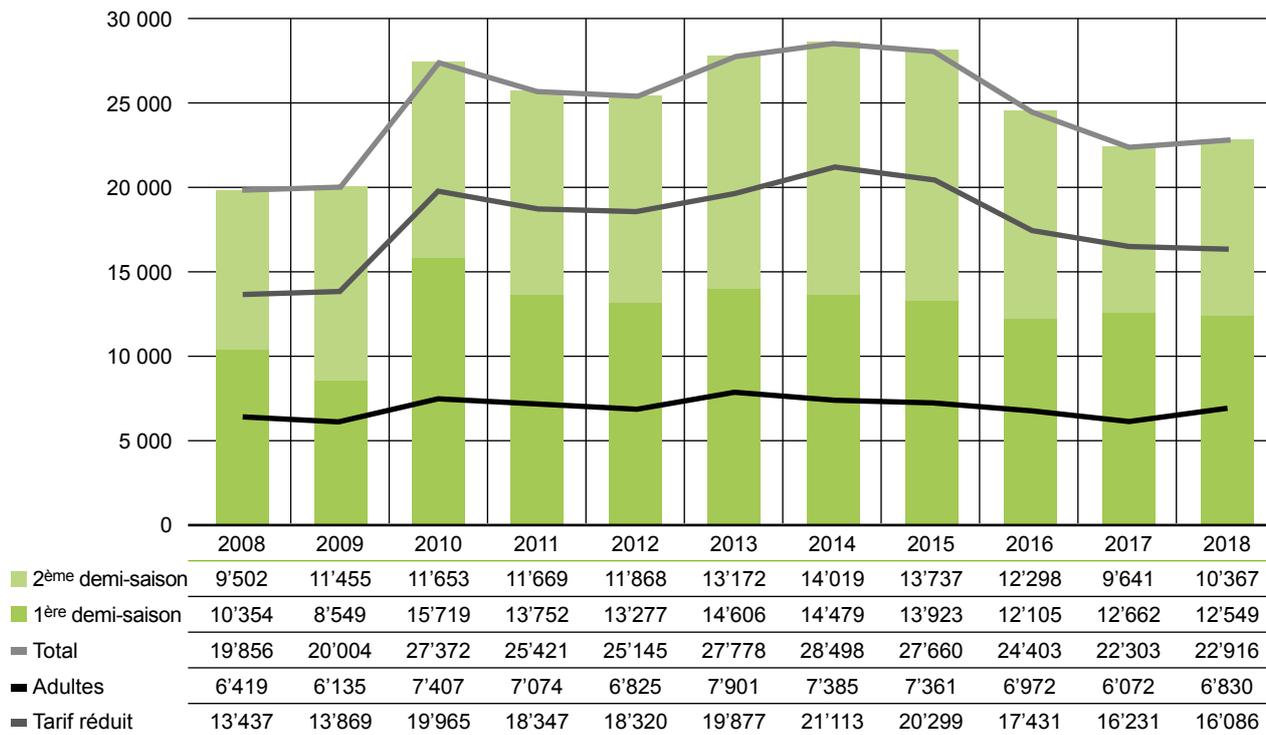
Fête de la Glace



Nouvelle façade de la patinoire

Nombre total d'entrées – patinoire

1^{ère} demi-saison s'étend de janvier à mars, 2^{ème} demi-saison d'octobre à décembre.



Centre sportif de Maisonnex

Le centre sportif de Maisonnex est prioritairement dévolu au tennis et au squash. Toute l'année, 11 courts de tennis (4 en hiver) et 4 courts de squash accueillent un grand nombre d'amateurs de raquettes. C'est également sur ce site que se trouvent les 18 pistes du minigolf qui est ouvert en été comme en hiver. Durant la saison estivale, la piscine vient agrémenter les prestations offertes par ce centre.

Sous l'impulsion du responsable du site, nous avons réalisé le remplacement complet de la signalétique afin de pouvoir mieux orienter nos usagers, en particulier ceux qui viennent pour la première fois ou qui sont de passage. Ainsi, le complexe sportif de Maisonnex a été rebaptisé centre sportif par le Conseil administratif.

A côté de la halle de tennis, le CERN a lancé un énorme chantier dans le but de réaliser sa nouvelle expérience dénommée «Hi-Lumi». Ce chantier tend à démontrer ce qui est indiqué en introduction de ce compte rendu, à savoir que les activités du CERN encerclent de plus en plus ce centre sportif pourtant fortement utilisé par les employés de l'institution européenne.

Piscine

La piscine de Maisonnex est moins populaire que sa grande sœur des Vergers. L'affluence y est moindre, ce qui permet de se détendre et de nager dans des conditions agréables. Avant son ouverture, la piscine a été



© David Genequand

Remplacement complet de la signalétique

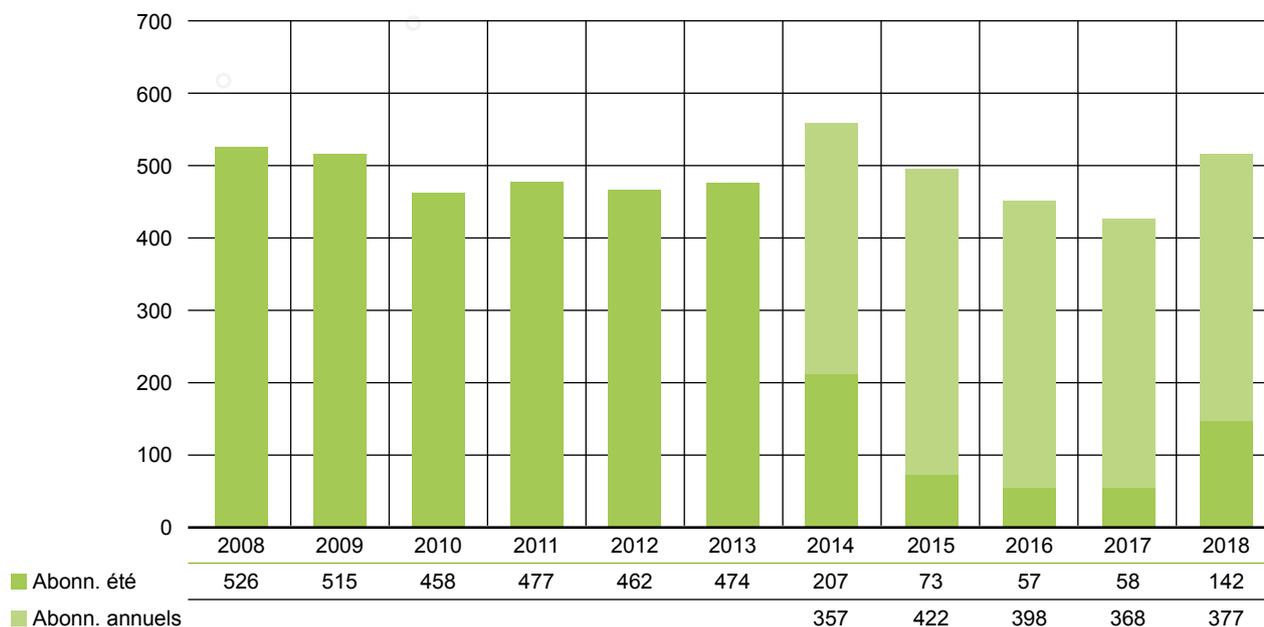
repeinte entièrement, lui donnant un petit coup de jeunesse. Les abonnés tennis et squash bénéficient de la gratuité d'accès à la piscine, privilège apprécié par ces sportifs.

En 2018, ce sont **293** abonnements de piscine qui ont été vendus. Pour cette saison, nous avons comptabilisé **6'346** entrées individuelles.

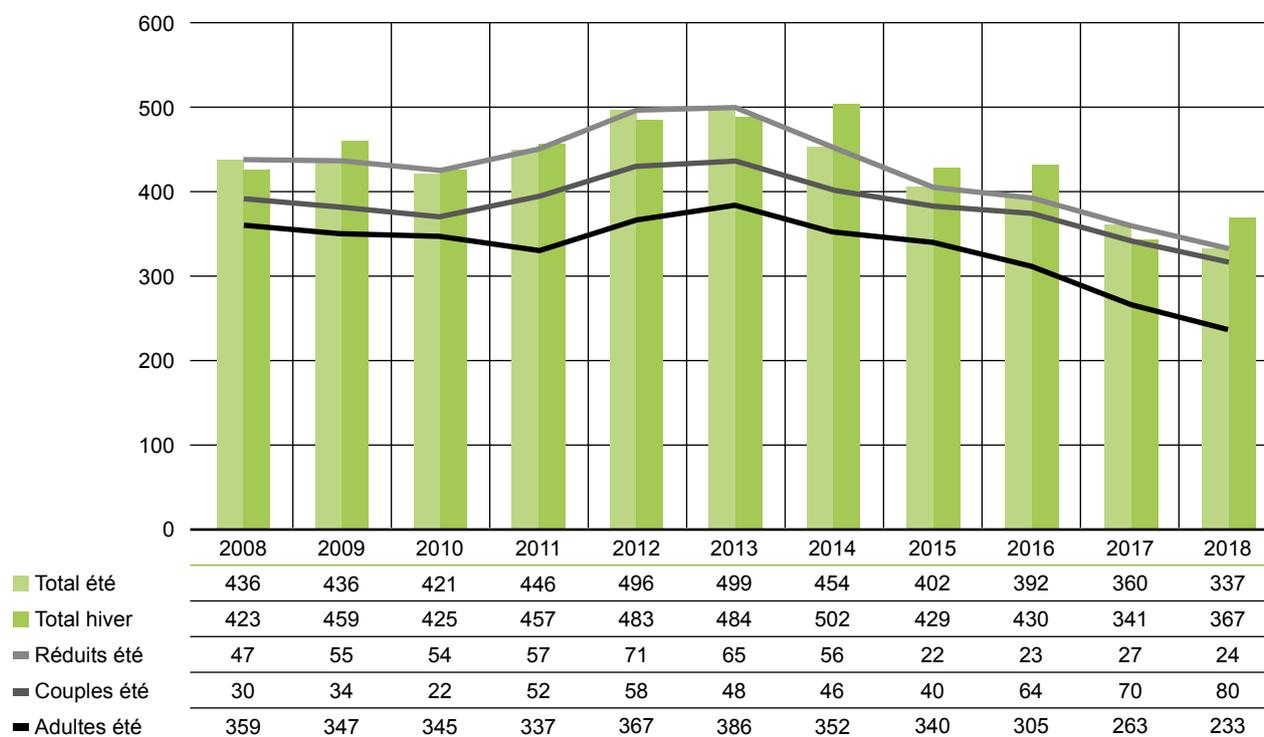
Tennis

Après la réfection du premier court intérieur en 2017, ce sont deux autres courts qui ont été entièrement refaits en Greenset Confort®. Ainsi, il ne reste plus qu'un seul terrain à rénover pour voir la totalité des courts intérieurs recouverts de cette surface qui permet une bonne qualité de jeu. En 2018, ce sont **377** abonnements qui ont été vendus.

Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Nombre d'abonnements par saison – squash

**Squash**

Le squash reste un sport très apprécié par la population genevoise; malgré cet engouement qui ne se dément pas depuis plusieurs années, aucun terrain supplémentaire n'a vu le jour dans la région. Afin d'améliorer la qualité de l'aération sur les courts, nous avons remplacé la régulation électronique de gestion de la ventilation.

En 2018, nous revenons dans la moyenne des dernières années avec **337** abonnements pour la saison d'été et **367** pour la saison d'hiver.

Minigolf

Le minigolf a trouvé sa place dans l'enceinte du centre sportif de Maisonnex. Sa situation en zone ombragée, avec un accès indépendant, permet aux familles de partager un moment d'amusement pour les petits et les grands. Pour la première fois depuis qu'il a rejoint son nouvel emplacement, le minigolf a connu une légère baisse avec **1'101** parcours en 2018.

Centre sportif de Cointrin

Inaugurée il y a plus de 55 ans, la piscine des Ailes fait la fierté des Cointrinois. Ils sont nombreux à s'y rendre chaque été, bien que le site soit aujourd'hui vétuste. Son avenir est incertain et dépend notamment du projet de

construction d'une piscine intercommunale à Pré-Bois. A l'heure actuelle, le nécessaire est fait pour maintenir cette piscine en fonction, sans toutefois lancer des travaux de rénovation conséquents.

Installations sportives en libre accès

Dans le cadre du « sport pour tous », la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux, des sites où tout un chacun peut s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leurs accès sont ouverts à tous et gratuits.

Boulodrome des Arbères

Le succès du boulodrome ne faiblit pas; le public est nombreux à venir tout au long de la journée et en soirée jouer une ou plusieurs parties, entre amis et dans la bonne humeur. Deux clubs ont, durant la semaine, quelques créneaux horaires qui leur sont réservés et régulièrement en fin de semaine le boulodrome accueille des tournois ou des concours interclubs.

Stade d'athlétisme des Champs-Frèchets

Le stade d'athlétisme des Champs-Frèchets est constitué d'un anneau de 300m en tartan. Les athlètes apprécient de pouvoir s'y entraîner, d'autant qu'il est éclairé jusqu'à



21h00. Les plus jeunes sont plus particulièrement attirés par la partie centrale sur laquelle se trouve un petit terrain de football en gazon synthétique et, à chaque extrémité, des installations spécifiques permettent de jouer librement au basket, au volley ou au badminton. L'ombre au tableau est que le succès de cette infrastructure génère des nuisances sonores que les voisins n'apprécient guère. La police municipale et le service développement social et emploi (DSE) veillent donc au grain et réalisent un travail de prévention dans le quartier.

Parcours mesurés

La campagne meyrinoise offre la possibilité de courir sur des parcours mesurés. Ceux-ci débutent à proximité du stade des Champs-Frêchets et emmènent les joggers et marcheurs à travers champs et forêt sur des parcours allant de 3,4 à 8,3 km le long de la frontière. On y croise de nombreux sportifs, mais également des familles qui apprécient de s'y balader en sécurité. A l'heure des montres connectées et autres GPS, les bornes qui informent des distances parcourues sont tout de même bien utiles.

Place de workout

Comme indiqué en début de chapitre, une place de workout a été inaugurée au printemps 2018. Ses installations fixes permettent à tous, athlètes aguerris ou débutants, de travailler sa musculature et sa force physique. Plusieurs illustrations sont affichées sur le site pour proposer des exercices spécifiques aux engins et donner des conseils pour pratiquer cette activité dans les meilleures conditions.

Urban Training - Sport City Tour

Depuis quelques années, l'Urban Training est devenue l'activité incontournable de l'été pour une poignée de Meyrinois. De mai à septembre, chaque mardi, les monitrices de la Gymnastique Féminine utilisent le mobilier urbain pour une séance d'entraînement regroupant 25 personnes. Les inscriptions sont gratuites pour les participants et se font par internet. En dehors de cette activité encadrée, le service des sports est devenu, il y a quelques années, partenaire de l'application pour smartphone Sport City Tour. Celle-ci permet de suivre indivi-

duellement un parcours, durant lequel des postes sont décrits par vidéos pour pratiquer des exercices de musculation. L'application attire également l'attention de l'utilisateur sur quelques centres d'intérêt culturel qu'il croise sur son chemin.

Terrains de pétanque

Pour les amateurs de pétanque qui apprécient de jouer dans un cadre plus ouvert que le boulodrome des Arbères, la commune de Meyrin met à leur disposition des terrains de pétanque en libre accès. Il en existe trois, un sur l'avenue de Vaudagne, un à Champs-Frêchets et le dernier à la promenade des Ailes, à Cointrin.

Hobbyland

Ces petits terrains de jeux multi-activités sont très appréciés par les jeunes qui peuvent s'y retrouver pour disputer des parties de foot ou de basket. Sur la Commune, il y a deux « hobbylands » : un à proximité de l'arrêt du tram « Vaudagne » et le second dans l'enceinte de l'école des Boudines.

Skate Park

En collaboration avec le DSE, nous avons reçu une demande de quelques jeunes pratiquants le skate, le roller ou le BMX sur la place située derrière le centre commercial, afin d'agrandir et moderniser ces installations. Au vu des nombreuses sollicitations actuelles, le Conseil administratif a demandé de reporter ce projet tout en maintenant un entretien régulier des éléments par le Centre de voirie et horticole (CVH).

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Samedis à ski et à surf

Les samedis à ski et à surf sont toujours très prisés par les jeunes Meyrinois. Les 47 places disponibles étaient pleines peu de temps après l'ouverture des inscriptions. Les quatre premières sorties ont permis à tous les participants de se familiariser ou de se perfectionner et le dernier samedi, tous ont pris le départ du slalom organisé pour clore cette édition 2018.



Remise des Mérites 2017

Mérites

Le 12 janvier 2018 a eu lieu la remise des Mérites 2017. A cette occasion, les nouvelles médailles, ornées d'un design plus moderne, ont été remises à 14 méritants.

Sur 13 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants :

Mérites individuels 2017 :

- **M. Jean-Claude AMOOS** pour son engagement au sein du Meyrin Basket et autres associations meyrinoises depuis de nombreuses années ;
- **M. Ilke BULUT** pour sa médaille d'or aux Jeux Mondiaux 2017 en Jiu-Jitsu brésilien, cat. -77 kg ;
- **Mlle Sabella GOWRIÉ** pour son titre de vice-championne suisse 2017 en patinage artistique, catégorie minis ;
- **M. Peter IMSAND** pour son engagement au sein du Meyrin Basket et autres associations meyrinoises depuis de nombreuses années ;
- **M. Daniel KOHLER** engagement au sein du club de natation Dauphins-Genève et autres associations meyrinoises depuis de nombreuses années ;
- **M. Maurice WUILLEMIN** pour son engagement depuis de nombreuses années au sein de l'Association des Intérêts de Cointrin, dont 20 ans de présidence.

Mérite collectif 2017 :

- **la 1^{ère} équipe du CPM Hockey sur glace** pour son titre de championne romande 2017 de 2^{ème} ligue et sa promotion en 1^{ère} ligue ;
- **l'équipe Juniors Top du CPM Hockey sur glace** pour son titre de championne romande et vice-championne suisse 2016-2017 ;
- **la G.Team du Rock Dance Company** pour son titre de championne suisse 2017 de rock acrobatique, catégorie Girls Formation ;
- **Groupe U15 synchro du Meyrin-Natation** pour ses très bons résultats d'ensemble saison 2016-2017 en natation synchronisée.

Les Foulées automnales

La 22^{ème} édition des Foulées automnales, pour laquelle le service de sports est partenaire de l'organisation, a rassemblé, une semaine avant la course de l'Escalade, quelque 1'200 inscrits. L'organisation d'un tel événement est conséquente et les contraintes exigées par les autorités se complexifient. Par exemple, la surveillance d'un carrefour ne peut plus être déléguée à un bénévole; elle doit être effectuée par une personne assermentée, ayant reçu une formation ad-hoc. Cette manifestation implique donc fortement l'administration communale par la présence d'une dizaine d'agents de police municipale, d'une trentaine d'agents de la protection civile et d'un engagement des services de l'environnement et des sports pour les infrastructures.

Cette année, la météo nous a souri puisque le soleil était de la partie, réchauffant et illuminant les différents parcours de 1.5, 2.3, 5 et 10 km.

La nouveauté était au niveau de l'aire de départ et d'arrivée qui a été installée sur le stade des Champs-Frèchets, renforçant la sécurité des coureurs et rendant les départs de courses plus excitant, car le premier tour de stade se fait avec un peloton dense que les spectateurs ont le temps de voir et d'encourager.

© Barbara Genequand



Les Foulées automnales

THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame N. Leuenberger

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

<p>Saison théâtrale 2018</p>	<p>40 spectacles, dont 103 représentations: 18 représentations pour les écoles primaires de Meyrin; 3 créations; 5 spectacles en co-accueil</p> <p>18 rencontres «Bord de scène» 0 projection de films 1 banquet d'équinoxe</p> <p>Taux de fréquentation: 80.3% (dont 20.3% de Meyrinois)</p>
<p>Services municipaux</p>	<p>37 activités (dont 10 culture et 12 aînés)</p>
<p>Associations</p>	<p>22 activités d'associations meyrinoises (dont 9 de l'AHVM)</p>
<p>Locations</p>	<p>4 manifestations privées - payantes 3 manifestations associatives et partenaires (mises à disposition) 1 spectacle de soutien à une association et partenaires (mise à disposition)</p>
<p>Occupation de la salle de spectacle et des foyers</p>	<p>282 jours 172 salle de spectacle 122 foyers 57 consacrés à l'entretien</p>



Jacques Gamblin

DIRECTION

Nos équipes ont poursuivi en 2018 le travail de rapprochement entre les trois entités chargées de mettre en œuvre la politique culturelle meyrinoise. Signe tangible de ce rapprochement : le service de la culture a quitté la mairie pour établir son quartier général au Forum, sur le même étage que l'administration du Théâtre, juste au-dessus de la bibliothèque. La communication entre collègues se trouve renforcée, les informations circulent, la collaboration est plus fluide.

Au printemps, la jonction s'est opérée tout naturellement avec la démarche coopérative menée par l'ensemble de l'administration sous l'appellation Dessinons une nouvelle mairie et plus encore... Comme leurs collègues des autres services, les Brasseurs de Culture ont réfléchi à l'évolution de leurs prestations dans un contexte en pleine mutation. Prenant acte de l'impact sans doute négatif des travaux nécessités par le projet *Coeur de Cité* sur les activités du Forum, les Brasseurs de Culture ont été chargés par le Conseil administratif d'explorer toutes les options permettant de maintenir des activités culturelles pendant les travaux (au Forum ou ailleurs).

BILAN ARTISTIQUE

30'000 spectateurs ont franchi les portes du Théâtre en 2018 ! Les chiffres de fréquentation des spectacles, toutes catégories confondues, sont stables, au-dessus de 80%.

Nos artistes associés nous ont offert deux créations marquantes : une adaptation théâtrale du *Dernier Métro* pour Dorian Rossel et *Normal.*, une pièce sur l'art de la chute, par Guilherme Botelho. Le public a pu se réjouir de voir

de tout près les œuvres de quelques grandes figures de la scène internationale : Jacques Gamblin dans un récit autobiographique, très personnel, Denis Podalydès, dans un classique de Marivaux ; Emma Dante, metteuse en scène italienne qui nous a offert une Médée sicilienne, puissante ; la britannique Katie Mitchell, qui a magistralement dirigé Laetitia Dosch dans *La Maladie de la mort* d'après Duras ; Cristina Branco a emporté toute une salle d'élèves adolescents en interprétant avec le Lemanic Modern Ensemble une partition de fado portugais à la sauce contemporaine ; et enfin Stephan Eicher, qui a créé au TFM, avec le Traktorkestar, un spectacle qui a tourné ensuite en Suisse et en Europe. En alternance avec les têtes d'affiche, quelques figures plus singulières ont suscité l'intérêt d'un public qui sait se montrer curieux : deux poètes venus du cirque, Mélissa von Vépy et Johann Le Guillherm, et la grande danseuse et chorégraphe sénégalaise, Germaine Acogny, notamment.

À noter que les rencontres qui prennent place en bord de scène après certains spectacles sont suivies par un public de plus en plus nombreux : 7 rencontres en 2018, suivies par 80 personnes en moyenne. L'intérêt qui s'exprime pour approfondir la perception d'un spectacle, parfois la thématique qui lui est liée, en posant des questions aux artistes ou tout simplement en partageant son ressenti à l'issue de la représentation, nous incite à augmenter la fréquence de ces discussions. Les rencontres plus spécifiquement dédiées à une thématique (l'adoption internationale ou le viol des femmes comme arme de guerre, par exemple), tout comme celles qui sont destinées à approfondir la connaissance d'une artiste (Dorothee Munyaneza et Germaine Acogny en 2018) nous ont aussi valu des retours particulièrement positifs.

En 2018, le Théâtre a proposé 8 spectacles (22 représentations) durant les horaires scolaires. En tout, ce sont ainsi plus de 200 classes (3'750 élèves), en grande majorité meyrinoises, qui ont franchi les portes du Théâtre cette année.

PARTENARIATS

Le Théâtre Forum Meyrin se targue d'entretenir d'excellents rapports avec ses partenaires, qu'ils soient artistiques et/ou financiers, en co-accueils et/ou en soutiens, étatiques, institutionnels et/ou commerciaux.

C'est ainsi que, année après année, nous collaborons avec meyrincentre, Le Service Culturel Migros Genève, la Ville et l'Etat de Genève, Genève-Aéroport et plusieurs entreprises meyrinoises, la librairie Payot et Plain-chant.



Petites Migrations

© Nicolas Gasco

En 2018, nous nous sommes également associés avec l'Espace A pour le spectacle *La nuit où le jour s'est levé* pour une rencontre entre Olivier Letellier et Marion Tièche autour de l'adoption internationale, ainsi qu'avec le Musée de la Croix-Rouge à l'occasion de l'accueil d'*Unwanted* et une discussion passionnante entre Yves Daccord et Dorothée Munyaneza sur la question du viol comme arme de guerre.

A l'automne, plusieurs théâtres romands (le TKM, le Théâtre de Carouge, le TFM, la Comédie de Genève, le Théâtre Benno Besson d'Yverdon, le Théâtre du Passage de Neuchâtel, le TPR de la Chaux-de-Fond, le Théâtre de Vidy à Lausanne et l'UNIL – La grange de Dorigny) ont constitué une association pour accueillir au Palais de Beaulieu le Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine et son spectacle *Une chambre en Inde*.

Et nous avons encore inauguré, avec la venue de Germaine Acogny pour son spectacle *A un endroit du début*, un partenariat avec les Créatives dirigées par Anne-Claire Adet et Dominique Rovini qui se poursuivra encore en 2019.

ADMINISTRATION

La grande nouveauté de 2018 concernant l'administration aura été l'intégration complète de la comptabilité et des salaires de l'ensemble du personnel (fixe et auxiliaire) du Théâtre Forum Meyrin dans les comptes communaux, ainsi qu'une comptabilisation de l'ensemble des écritures selon les normes MCH2. Comme dans tout changement, une adaptabilité de chacun aura été nécessaire, et finalement, l'option d'ouvrir des comptes supplémentaires rend justice à la réalité comptable, diversifiée et complexe, d'une institution culturelle comme la nôtre. L'objectif demeure d'atteindre, en 2020, le graal d'une comptabilité lisible, détaillée et précise, attestant l'ensemble des coûts et des recettes d'un « Théâtre municipal-Centre culturel-Maison des associations ».

A la faveur d'un départ à la retraite en 2019 de l'assistante-comptable, nous avons pris le temps de revisiter les 3 « descriptifs de fonction » du secteur administratif et de vérifier leur concordance avec les tâches quotidiennes. Cela a permis d'entamer le processus de recrutement d'un-e collaborateur/trice dont l'activité a été harmonisée avec l'évolution du secteur.

Une clarification des procédures de saisie des informations, inscriptions, réservations des manifestations municipales et associatives dans le logiciel de partage de l'in-

D.R.



Banquet d'équinoxe, Un festin de poèmes, 17 mars

formation Régie-spectacle aura permis un meilleur suivi administratif durant l'année et favorisé la cohabitation entre toutes les activités accueillies en nos murs.

Finalement, un nouveau souffle a été donné à la réception de l'administration par un réaménagement de la disposition de la place de travail, rendant l'accueil des personnes encore plus convivial.

COMMUNICATION ET ACCUEIL

Chaque saison, nous nous reposons avec une acuité particulière la question de notre relation avec le public et la manière d'être en contact avec lui. Dans notre quotidien, nous constatons que ses besoins, ses envies évoluent. Créer, consolider et maintenir le lien est devenu un paramètre important. Fidéliser grâce à des actions qui sortent du cadre, qui surprennent! Le public ne veut plus seulement consommer de la culture mais vivre un événement et le partager avec les acteurs du lieu. Cela dépasse donc le cadre de la programmation de spectacles sur la scène du TFM.

Les propositions hors-scène sont l'occasion de cette rencontre avec notre public et représentent autant de temps forts. L'exercice 2018 a ainsi été ponctué par les événements suivants :

- Le TFM prend la route > *Ex Anima*, Théâtre équestre Bartabas, Bourget-du-lac, sous chapiteau, 28 avril
- Le TFM prend la route > *Départ Flip*, Aurélien La Sala, Château Rouge, Annemasse, 17 mai
- 10^{ème} Festival Suisse de Cirque de Jeunesse, sous chapiteau à la Campagne-Charnaux, 5-7 octobre
- Le TFM prend la route > *Une Chambre en Inde*, Palais de Beaulieu-Lausanne, 17-18 novembre



© Tabea Hüberli

Stephan Eicher & Traktorkestar

Il s'agit de moments d'échange privilégié où le public rencontre l'équipe du Théâtre d'une façon plus informelle. Toute l'équipe du TFM est mobilisée, les auxiliaires aussi bien que les collaborateurs fixes. La convivialité est alors le maître-mot. Le lien se tisse saison après saison, au fil des événements.

TECHNIQUE SCÈNE

L'année 2018 a débuté en fanfare avec la résidence en fin de création du tout nouveau spectacle musical de Stephan Eicher accompagné par la fanfare bernoise Traktorkestar.

Sur ce même principe de résidence en fin de création, les Compagnies associées au Théâtre Forum Meyrin, Alias et STT, ont été accompagnées par les techniciens du Forum dans la création des spectacles *Normal.* et *Le Dernier Métro.*

Au cours de cette année, l'équipe technique a aussi organisé, en collaboration avec l'association « Une fois un Cirque » de Confignon, l'accueil du 10^{ème} Festival Suisse de cirque de jeunesse à la Campagne Charnaux.

Ce projet, comme pour la précédente édition de 2016, a nécessité une logistique particulière et différente des accueils au Théâtre.

Il n'aurait pu être réalisé sans une collaboration inter-service communale (police municipale, environnement, urbanisme, travaux publics et énergie, gérance et entretien des bâtiments) et bien entendu avec l'équipe technique où chacun a pu y apporter ses compétences et son expertise. L'équipe technique a participé aux réflexions concernant le maintien des accès poids lourds au Théâtre en corrélation avec le projet « Cœur de cité » qui verra la construction de la nouvelle mairie et du futur parking souterrain de meyrincentre.

Cette réflexion sur les besoins d'accessibilité a été menée avec le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie et le groupement d'architectes Nomos.

Ce chapitre « accessibilité poids lourds » fait partie intégrante du cahier des charges de la mise au concours du Cœur de Cité.

L'année 2018 aura aussi vu la confirmation de l'engagement à durée indéterminée de Béatrice Thien en tant que coordinatrice technique. Son engagement a déjà permis de diminuer la surcharge de travail de la direction technique et d'apporter son expertise sur les études de projets.

TECHNIQUE BATIMENT ET SECURITE

La recherche de solutions visant à diminuer encore davantage la consommation électrique et calorifique du bâtiment se poursuit, parfois avec des interventions dont l'impact est modeste, néanmoins partout où cela est possible. Au vu des différentes variations de température, des réglages fins doivent encore être apportés aux installations afin d'optimiser les résultats d'économies énergétiques et financières.

Au bout de 25 années d'exploitation, nous avons dû mettre certaines installations en conformité avec les dernières normes, comme - par exemple - les chambres froides, les frigos du bar, ainsi que la climatisation des bureaux administratifs qui utilisaient du gaz frigorigène R22, désormais interdit par le Département fédéral de l'Environnement.

Concernant la nouvelle installation de climatisation, qui en produisant du froid en été et du chaud en hiver, permet de maintenir une température de l'environnement de travail de 22°, respectant ainsi les recommandations du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO), à la place de 18° ou 19° que nous avions avec les anciennes installations.

La centrale feu a été modernisée et nous avons remplacé les têtes de détection incendie, selon les normes de l'Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie (AEAI).

Comme chaque année, nous planifions les travaux de gros entretien à la fin de la saison, entre juillet et août, tels que l'imprégnation des planchers.

Avec la présence d'un employé polyvalent supplémentaire, nous avons pu travailler en binôme, donc en conformité avec les normes de sécurité concernant les travaux en hauteur. Ainsi, nous avons pu rafraîchir la peinture des murs de la bibliothèque au 1^{er} étage en deux couleurs, repeindre les espaces qui ont été attribués au service de la culture, le guichet de la billetterie, les escaliers qui montent vers les galeries, les halls devant les galeries d'exposition, les coursives, certains murs des foyers, les escaliers de secours et les couloirs. Afin de protéger les murs des marques de coups, nous avons placé des protections en bois dur sur toute leur longueur.

Dans l'objectif de maintenir un niveau de sécurité optimal, nous poursuivons le cycle de formations continues des employés polyvalents concernant la sécurité incendie et les bases des médecins et autres spécialistes de la Sécurité au Travail (MSST), ainsi que sur les techniques de nettoyage des bâtiments.

10^{ème} Festival Suisse de cirque de jeunesse à la Campagne Charnaux

D.R.

URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Les travaux de construction de l'école des Vergers sont terminés.

Le Conseil municipal a validé une image directrice et voté un crédit d'étude pour le « Cœur de Cité ».

Les travaux d'aménagement des zones 20 et 30 km/h sont terminés.

Le Jardin botanique alpin a reçu une mention de la 4^e Distinction romande d'architecture.

La patinoire a fait peau neuve avec une nouvelle façade.

La mise en œuvre du plan pluriannuel de rénovation des bâtiments communaux a débuté.

La révision du Plan directeur communal (PDCom) a démarré en septembre.

La Commune a transmis ses remarques pour la mise à jour du Plan directeur cantonal 2030.

Meyrin et 61 communes suisses et françaises ont exprimé des revendications communes au sujet de la fiche PSIA pour l'aéroport.

Une navette autonome de quinze places circule à Meyrin avec des passagers depuis juillet.

Après réaudit, Meyrin conserve le label Cité de l'énergie et l'European Energy Award Gold et s'appuie toujours davantage sur les énergies renouvelables.



En 2018, le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie a poursuivi ses missions de développement du territoire communal à travers l'aménagement de l'espace public, la construction et la rénovation des bâtiments communaux, le suivi des travaux de génie civil et la gestion de l'énergie, de la mobilité et de l'eau.

Le dossier « Cœur de Cité » a connu une accélération importante aux niveaux politique et opérationnel : en février le Conseil municipal a validé l'image directrice qui définit les grands principes de la requalification du centre de la Cité, et a voté en novembre un crédit d'étude qui ouvre le champ à un concours d'architecture.

Le chantier des Vergers avance de bon pas et nécessite toujours une attention soutenue de la part du service, dont la moitié des collaborateurs y est affectée. Le volet agriculture urbaine en particulier entre dans une phase concrète avec le recrutement de l'équipe chargée du développement et de l'entretien des espaces publics.

L'année écoulée aura aussi vu la fin de la mise en zone 30km/h de plusieurs secteurs du territoire communal, assurant aux habitants une sécurité et une qualité de vie accrues.

ECOQUARTIER LES VERGERS

En 2018, la construction de l'écoquartier des Vergers représente en effet toujours une charge de travail très importante pour le service de l'urbanisme. La livraison des équipements publics (école, parascolaire, salle de gym-

nastique), la poursuite des travaux d'aménagements extérieurs et le développement des projets d'agriculture urbaine et de *Quartier vivant* en lien avec la démarche participative ont constitué les grands axes autour desquels s'articule le développement de ce nouveau quartier de la ville de Meyrin. Ce sujet est plus largement développé dans le chapitre « administration générale » qui lui est dédié.

CŒUR DE CITÉ

Approbation de l'image directrice

Périmètre majeur de la ville de Meyrin, le secteur du Cœur de Cité fait face depuis plusieurs années à des problématiques qui amenuisent sa qualité générale et son attractivité. Sa situation centrale et la multiplicité de ses fonctions font de sa réactivation et requalification une priorité à l'échelle communale.

En 2016, les deux propriétaires des parcelles du site, la commune de Meyrin et CCM Immobilier SA (propriétaire du Centre commercial de Meyrin), ont réactivé ce dossier en dormance depuis plusieurs années et signé une convention cadre fixant les objectifs et principes fondamentaux d'une requalification en deux étapes. Dans la 1^{ère} étape, il s'agit de réaliser un parking souterrain de 475 places sous le parking P1, une nouvelle mairie, une place piétonne sur la place des Cinq-Continents et une partie du parking P1, et un parc arboré sur le terrain de football sis derrière le Forum Meyrin en contiguïté avec le parking P2. Dans la 2^{ème} étape, un parking souterrain complémentaire pourrait être réalisé en-dessous du P2. Le parc arboré serait alors prolongé sur la totalité de la surface du P2.

Ecole des Vergers





Les parkings provisoires et définitifs seront réalisés par le partenaire privé, CCM Immobilier SA. Les espaces publics (places, parc, voiries et circulations) et la nouvelle mairie seront réalisés par la Commune.

Souhaitant développer un projet urbain attractif et harmonieux, les deux parties ont initié l'élaboration d'une image directrice poursuivant des objectifs urbanistique, politique et commerciaux cohérents. Le Cœur de cité y est révélé comme centralité majeure de la Cité, favorisant la cohésion sociale et revalorisant la qualité du cadre de vie du périmètre. L'attractivité sociale et économique du secteur est renforcée par la nouvelle mairie comme agent d'activation des espaces publics adjacents, et enfin, le rôle commercial du secteur est réaffirmé en promouvant une offre concurrentielle suscitée par la présence d'un parking souterrain et d'espaces publics de qualité. Dans ce nouveau regard porté sur le périmètre du Cœur de Cité, le Forum, véritable maison de la culture, se retrouve au centre du dispositif.

Un processus d'élaboration de cette image, concentré dans le temps mais ouvert à différents publics d'utilisateurs et soutenu par l'expertise de plusieurs spécialistes, a été mis en œuvre. CCM Immobilier SA a par ailleurs été associée à ce processus afin de conserver l'unité de vue ayant présidé à l'accord passé avec la Commune.

Le résultat de cette démarche a permis d'obtenir la définition de principes d'aménagement sur un secteur élargi du Cœur de Cité qui tiennent compte des coutures avec le reste de la Cité. L'image directrice fixe ces grandes options stratégiques d'aménagement du secteur et règle ses relations avec toutes les infrastructures environnantes: écoles, équipements sportifs, centre commercial, centre paroissial et Forum en organisant les espaces publics, les éléments bâtis, les accès et circulations.

Le 6 février, plus de 20 ans après le lancement du concours pour l'aménagement du centre de la cité (1997), une image directrice définissant les éléments essentiels du nouveau Cœur de Cité a ainsi été fixée dans la résolution n° 2017-03a adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

La résolution demande au Conseil administratif de coordonner avec le CCM Immobilier SA la planification des ouvrages à venir afin de limiter la durée des nuisances. Elle demande également de présenter encore en 2018 un projet de délibération visant à libérer un crédit d'étude, ainsi que le programme de la nouvelle mairie.

Vote du crédit d'étude

Répondant à la demande du Conseil municipal, le Conseil administratif lui a présenté à l'automne 2018 le programme de la nouvelle mairie et un crédit d'étude pour l'ensemble du projet Cœur de Cité. Le 11 décembre, le Conseil municipal a adopté par 20 oui, 5 non et 5 abstentions la délibération n° 2018-20a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 4'360'000.- en vue de la construction de la nouvelle mairie et de l'aménagement des espaces publics extérieurs compris dans le périmètre du Cœur de Cité. Le Conseil municipal demandait par le même truchement au Conseil administratif de présenter, au plus tard avec le crédit de construction, un programme complet de l'utilisation future de la mairie actuelle.

Nouvelle mairie

La nouvelle mairie prendra place sur l'actuel parking P1 le long de la façade de l'école de Livron. Son implantation sur la grande longueur de la place permettra d'y développer des rez-de-chaussée actifs dédiés aux fonctions de représentation de l'administration publique, complétée par d'autres programmes orientés vers le public. Le dialogue réciproque entre la mairie et la place des Cinq-Continents permettra un renforcement mutuel des vocations de chacune: activation de la place par des programmes civiques, et position symbolique forte de la mairie. Le bâtiment offrira des standards élevés en terme de confort climatique, acoustique, ergonomique, de performance énergétique et de durabilité. Sa modularité, sa flexibilité et sa polyvalence, de même que la définition d'une surface dite de réserve, permettront de suivre les évolutions des modes de travail, des politiques publiques et de l'activité de l'administration au sens large dans les prochaines années.

Le programme est catégorisé par aires de fonctionnement déclinées selon que leur accès est public, semi-public, ou réservé aux professionnels de l'administration.

Parking P1 souterrain

Un parking souterrain de 475 places est prévu pour remplacer le P1 aujourd'hui en surface. L'accès se fera par une trémie unique sur l'avenue de Feuillasse, côté école de Livron. Un carrefour souterrain distribuera la circulation entre le sous-sol du centre commercial (camions de livraison) et le parking voitures (clients du centre commercial, employés de la mairie, visiteurs, etc.). Le parking souterrain et ses accès seront réalisés par CCM Immobilier SA dans le cadre d'un droit de superficie qui sera octroyé par la Commune. La réalisation du parking sera coordonnée avec le projet d'aménagement de l'espace public.

Place des Cinq-Continents

La construction du parking P1 souterrain permettra de libérer un espace important entre le nouveau bâtiment de la mairie et le Forum Meyrin, depuis la rue De-Livron jusqu'au centre commercial. Cet espace est destiné à devenir le lieu de rassemblement principal du Cœur de Cité. Sa dimension (160mx50m) est comparable à la place Georges-Pompidou à Paris (face au musée éponyme), et est une fois et demie plus large que la place du Marché de Carouge. Elle permettra en toutes saisons la tenue d'événements liés à la vie de la Cité (marchés, festivals, rassemblements politiques ou culturels). Le caractère symbolique de cette place pourra également être renforcé par l'intégration d'éléments singuliers (place de l'eau dans l'espace public, réflexion sur l'intégration d'art urbain, etc.). Enfin, les aspects en lien avec la durabilité seront pris en considération dans le développement du projet: matériaux, biodiversité, prise en compte du réchauffement climatique (réduction du phénomène d'îlot de chaleur par exemple).

Parc arboré

Le parc arboré s'implantera sur le périmètre actuel du terrain de football sis derrière le Forum Meyrin, en intégrant les espaces paysagers autour du Centre œcuménique, et ce jusqu'à la limite avec le parking P2. Ce parc est destiné à accueillir des programmes publics liés à la vie de la Cité: délasserment en plein air, sport informel, places de jeux, potagers urbains, etc. Des structures pavillonnaires destinées à l'accueil de programmes permanents (buvettes, locaux de jardinage communautaire, etc.) pourront contribuer à la qualité d'usage.

Couvert public

Un couvert public offrira un espace abrité dans le périmètre pour accueillir différents usages en plein air telles que des activités informelles (jeux, bancs abrités, sport ou yoga en plein air, etc.), des programmes à vocation

culturelle (concerts, expositions, etc.) ou commerciale (pavillons de restauration légère, etc.). Un marché hebdomadaire pourrait également y être accueilli.

Voies d'accès et circulation

L'image directrice telle qu'élaborée vise à redonner au piéton sa place au cœur de la Cité. Il est ainsi prévu de libérer le cœur du site de toute circulation automobile quotidienne, en concentrant les accès des transports individuels motorisés aux parkings, et ceux des livraisons au périmètre extérieur du secteur. Les principaux axes de mobilité douce seront aménagés de façon à intégrer les besoins des piétons et des cycles tout en répondant aux exigences d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. L'aménagement de la trémie d'accès au parking souterrain sur l'avenue de Feuillasse minimisera l'emprise de cette infrastructure sur l'espace public. La mutualisation de cette trémie unique pour le parking souterrain, les livraisons au centre commercial et le service du feu est prévue. L'accès au parking P2 (qui reste pour l'instant en surface) sera maintenu depuis la rue des Boudines.

Procédure de sélection des mandataires

Une procédure à deux degrés est proposée pour sélectionner les mandataires (architecte, paysagiste et ingénieur civil). Le premier degré, un concours visant à sélectionner entre trois en cinq propositions appelées à être développées au second degré, sera anonyme. Le second degré est un concours non anonyme qui prend la forme de mandats d'étude parallèles (MEP) permettant d'entrer en dialogue avec les candidats retenus. L'ensemble de la procédure est prévu sur une durée de neuf mois environ.

BÂTIMENTS

Jardin botanique alpin –

Nouvelle clôture et distinction

La délibération n°2017-24a d'un montant de CHF 365'000.- destiné au remplacement de la clôture à treillis a été votée le 6 février à l'unanimité. L'appel d'offres sur invitation réalisé entre mai et juillet a débouché sur des adjudications en août. Les travaux ont commencé en novembre et se poursuivront jusqu'en mars 2019.

La nouvelle clôture est constituée de segments horizontaux tous identiques fixés sur des pièces verticales en section carrée. Ce principe permet d'épouser au mieux la topographie changeante du jardin et de s'adapter à la clôture et aux portails existants.

Le remplacement du treillis par une barrière métallique en fers cornières de 2 mètres de haut rappelant la clôture



L'entrée côté sud-est

© UTE

historique de la route de Meyrin a été géré par segment de sorte à ce que le Jardin botanique alpin soit toujours sécurisé, et l'impact sur le domaine public, réduit.

La valorisation du Jardin botanique alpin menée par le bureau FAZ Architectes conjointement avec le bureau de paysagisme IN SITU figure parmi les œuvres ayant obtenu une mention de la 4e Distinction romande d'architecture (DRA 4). La (DRA) distingue tous les quatre ans des réalisations de qualité dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie civile et des ouvrages d'art, du paysagisme et des espaces publics. Elle concerne toutes les réalisations récentes dans les cantons romands, y compris dans la partie francophone du canton de Berne. Parmi les 313 candidatures, 8 ont reçu un prix, 6 une nomination, et 12 une mention. Les aspects du Jardin particulièrement appréciés par le jury sont la justesse et la précision des interventions, la simplicité des matériaux mis en œuvre, et l'aspect bucolique de l'ensemble.

C'est lors d'une cérémonie présidée par Serge Dal Busco, conseiller d'Etat chargé du Département des infrastructures, accompagné par Yvette Jaggi, présidente du jury international, que les lauréats ont été dévoilés et récompensés. Les projets primés ont été exposés au pavillon Sici dans le cadre de la Quinzaine de l'urbanisme 2018. L'exposition s'est ensuite déplacée dans les six cantons romands, à Zurich, Mendrisio, Barcelone et Bruxelles.

Façade de la patinoire – Travaux de rénovation

La façade de verre de la patinoire couverte inaugurée en 2009 ayant démontré sa vulnérabilité et son manque de résistance, un projet de nouvelle façade s'appuyant

sur un bardage de tôle métallique ajourée et recyclable a été proposé, validé par voie de délibération en 2017. Un crédit complémentaire de CHF 60'000.- portant sur un système permettant d'accrocher des œuvres artistiques sur la façade ouest a été approuvé en vote immédiat en février 2018 (D-2018-01).

Les travaux ont démarré fin mars et ont été achevés à la fin de l'année: démontage des plaques en verre trempé puis de l'isolant en laine de verre (matériaux qui ont été recyclés), puis pose du nouvel isolant en laine de pierre avec liant naturel et montage des nouvelles tôles en aluminium éloxé de couleur bronze. Des retouches finales auront lieu en 2019.

Changeant à la lumière ambiante, et inspirée des couleurs « terre », la nouvelle façade entre en dialogue avec l'environnement bâti des Vergers et les aménagements paysagers du lac des Vernes. Le déplié de la tôle s'inspire des frémissements de la surface du lac. La laine de roche de couleur naturelle reprend le concept initial d'authenticité des matières mises en œuvre à l'intérieur de la patinoire: bois massif, béton brut, glace polie, et depuis peu, laine de roche feutrée.

La face de la patinoire donnant sur l'écoquartier des Vergers se muera en écran végétal de plantes grimpantes: clématite violette et blanche, vigne, passiflore et houblon. Un tapis de sauge sauvage s'étendra jusqu'au pied de la végétalisation.

Sur la façade côté piscine, le système d'accrochage invisible permettra l'installation d'œuvres artistiques temporaires.

La patinoire des Vergers



© Laurent Barlier

Une nouvelle signalétique « Patinoire des Vergers » en grandes lettres noires a été installée au-dessus de l'entrée principale, permettant aux nouveaux visiteurs de repérer immédiatement l'installation. Les lettres sont rétroéclairées la nuit.

Ferme de la Planche –

Projet de rénovation et réhabilitation

Maison paysanne du début du 19^{ème} siècle, la ferme de la Planche aujourd'hui désaffectée cristallise plusieurs ambitions meyrinoises, entre préservation d'un témoin du passé rural de la Commune et d'un patrimoine qualifié d'« intérêt exceptionnel » (les murs en pisé sont rares à Genève), et volonté d'imprimer une identité champêtre et agricole à l'écoquartier des Vergers. Compte tenu de la valeur patrimoniale de cette ferme sise en zone agricole et de son inscription à l'inventaire, un programme visant à déployer un projet de ferme urbaine est apparu comme l'orientation la plus adéquate. Le Conseil municipal a voté le 12 décembre 2017 à l'unanimité la délibération D-2017-299a d'un montant de CHF 2'603'200.- pour financer la rénovation. La requête en autorisation de construire a été déposée en décembre 2018. En attendant la fin de l'instruction, les études du projet se poursuivent en collaboration avec la coopérative de la Ferme des Vergers, future bénéficiaire du bâtiment. Des subventions cantonales seront sollicitées.

Extension vestiaires stades – Crédit d'étude

Le Conseil municipal dans sa séance du 6 février a approuvé par 24 oui et 5 non la délibération n° 2017-38a ouvrant un crédit d'étude de CHF 330'000.- destiné à l'étude de la 6^{ème} étape du centre sportif comprenant des vestiaires et autres équipements. La réalisation des vestiaires s'inscrit en effet dans l'image directrice du centre sportif de Meyrin validée par le Conseil administratif en 2012. Ces vestiaires avaient été prévus dans le programme de la 5^{ème} étape puis en 2004 reportés dans une étape suivante.

En juin 2016, la commission des sports avait préavisé favorablement le programme spécifique des équipements pour le football et le rugby, inclus vestiaires et locaux annexes (buanderie, salle de musculation, toilettes publiques). La dépose de la requête en autorisation de construire est prévue pour le printemps 2019 et les travaux entre l'automne 2019 et l'automne 2020.

Plan pluriannuel des rénovations

En février, une stratégie de rénovation des bâtiments communaux a été présentée au Conseil administratif. En point de départ, l'étude EPIQR+ et l'analyse Investimmo commandées par le Conseil administratif ont permis

d'organiser le phasage des rénovations autour des équipements scolaires, prioritaires en matière de rénovation et complexes en termes de gestion et de relocalisation provisoire des activités. Les rénovations tiennent aussi compte du projet Cœur de Cité, particulièrement en ce qui concerne la rénovation de l'école de Livron et l'actuelle bâtiment de la mairie.

Le planning général des rénovations pour la décennie 2018-2027 se divise en deux phases. La phase 2018-2022 est marquée par les premiers chantiers de rénovation (toitures de l'école de Livron) et les premières études lancées sur les écoles (Golette et Meyrin-Village). La phase 2023-2027 sera précisée avec les études.

Les propositions définies en 2018 incluent des travaux à court terme déjà planifiés (ferme de la Planche, toitures école de Livron), des études à court terme suivies de travaux (écoles de la Golette et de Meyrin-Village), et des études à moyen terme suivies de travaux (école des Champs-Fréchets, villa du Jardin botanique alpin, école de Cointrin, bâtiment de la mairie et école de Livron).

L'approche générale des rénovations vise le maintien voire l'amélioration de la valeur des bâtiments, leur amélioration thermique (pour atteindre les valeurs limites réglementaires) et le respect des obligations légales, tout en conservant une vision globale et cohérente de la rénovation du parc immobilier.

Ecole de Livron – Rénovation de la toiture et pose de panneaux photovoltaïques

L'école de Livron constitue ainsi le premier projet de rénovation effectué après réception du rapport de l'analyse EPIQR+ en septembre 2016. Ce projet y est classé en priorité I (travaux à réaliser dans moins de 5 ans).

Début 2018, les toitures-terrasses de l'école de Livron étaient encore d'origine (1974). Des infiltrations d'eau avaient été relevées à plusieurs endroits et les couches de protection étaient en mauvais état. La ferblanterie n'assurait plus correctement sa fonction. Les installations de protection foudre présentaient des dégâts et des éléments étaient corrodés. Les coupoles d'origine étaient thermiquement vétustes et ne disposaient pas de protection antichute.

Les couvertures et étanchéités de ces toitures-terrasses étaient à rénover dans leur intégralité dans un court délai. Après délibération en commission en février, le Conseil municipal a voté le 13 mars la délibération n° 2018-02a d'un montant de CHF 2'450'000.- à cet effet.



Projet Maison Vaudagne

Les travaux se sont déroulés de début juillet à fin octobre, sur douze toitures (environ 3'300 m²). Ils comprennent la réfection de l'isolation et de l'étanchéité sous gravillons des toitures, la réfection de l'étanchéité et de la végétalisation du préau couvert, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école primaire et de l'aula (production annuelle d'environ 91'000 kWh, et l'installation d'une sécurisation des toitures (lignes de vie) et d'un système de protection foudre.

Ces travaux constituent la première étape d'une rénovation plus importante du bâtiment dans les prochaines années.

Ecole de la Golette – Etude de la rénovation

Construite en 1971 sur la rue de la Golette à proximité de la campagne Charnaux, l'école de la Golette héberge sept classes des cycles élémentaire et moyen. Le bâtiment a été jugé « intéressant » dans le cadre du dernier recensement architectural cantonal (RAC), et une procédure d'inscription à l'inventaire a été ouverte par le Service cantonal des monuments et des sites.

Depuis la mise en service du bâtiment, les façades n'ont subi aucune rénovation lourde et sont une source importante de déperdition de chaleur, comme les fenêtres et les planchers sur locaux non chauffés. La chaudière est en fin de vie et une intervention sur l'enveloppe permettrait de réduire la puissance nécessaire de manière importante. L'école de la Golette présente le degré d'urgence le plus élevé des quatorze bâtiments du patrimoine administratif audités dans le cadre des études EPIQR+. L'indice de dépense énergétique très important du bâtiment renforce l'urgence d'un assainissement énergétique de l'enveloppe.

La stratégie d'intervention propose une rénovation thermique globale de l'enveloppe : isolation des façades et remplacement des fenêtres, exception faite des toitures-terrasses qui ont déjà été rénovées et isolées. Ces interventions extérieures, couplées à la mise en place d'une isolation en sous-face des planchers donnant sur des volumes non chauffés, permettraient de réduire fortement les besoins de chauffage. Le remplacement de la production de chaleur est donc également envisagé. Des travaux d'électricité, de plomberie/sanitaire et de ventilation sont prévus en parallèle, comme des interventions intérieures très ponctuelles (remplacement de menuiseries intérieures et réfection des groupes sanitaires).

Après examen en commission travaux publics début mai, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le 22 mai la délibération n° 2018-03 ouvrant un crédit d'étude de CHF 390'000.-. L'étude a démarré en juillet.

Maison Vaudagne – MEP Rénovation et extension

Le Conseil municipal a voté en décembre 2016 la délibération n° 2016-25a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 795'000.- en vue de la rénovation et de l'extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne. Un mandat d'étude parallèle (MEP) a permis de choisir, en avril 2018, un projet lauréat développé par le bureau d'architecte BCR. Dans la foulée, le bâtiment de la Maison Vaudagne a été jugé comme « intéressant » dans le cadre du recensement architectural cantonal (RAC). Suite à la visite d'un groupe d'experts du Service cantonal des monuments et des sites, les études ont dû être suspendues dans l'attente du préavis de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) dont la teneur exacte n'était pas encore connue fin 2018.

URBANISME ET MOBILITÉ

Fiche PSIA

Dans le cadre de la consultation sur le projet de fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) pour l'Aéroport de Genève, 62 communes ont signé, le 13 mars, un courrier commun dont les principales revendications sont brièvement résumées ci-après :

- consultation menée pendant la période des fêtes de fin d'année alors que les documents nécessaires à une évaluation des impacts n'étaient pas disponibles pendant la consultation ;
- non-respect des objectifs et principes contraignants figurant dans les constitutions fédérale et cantonale, ainsi que de diverses lois, ordonnances et règlements relatifs à la protection de l'environnement et de la santé ;
- non prise en compte de la situation urbaine et transfrontalière de l'Aéroport ;
- non-respect des engagements pris par la Confédération, la France et le canton de Genève en matière de réduction des gaz à effet de serre ;
- aggravation de la pollution de l'air et sonore ;
- détérioration de la qualité de vie des riverains ;
- absence de mesures concrètes pour atteindre les valeurs cibles ;
- absence de prise en compte des thématiques de la santé et du climat dans la pesée des intérêts ;
- absence de mesures concrètes et contraignantes pour améliorer l'accessibilité à la plateforme et lutter contre la congestion des réseaux de mobilité ;
- non prise en considération des conséquences foncières des courbes de bruit.

Malgré ces remarques, le projet de fiche PSIA mis en consultation n'a pratiquement pas été modifié. Ainsi, bien que l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) ait reçu 345 prises de position, pratiquement aucune n'a été prise en compte dans la version définitive de la fiche. Seules des explications complémentaires ont été apportées, sans que les questions de fond soient traitées.

Sans rentrer dans le détail de l'argumentaire de l'OFAC, voici les réponses à certaines des revendications communales :

- question climatique : l'OFAC répond qu'en matière de climat, la Confédération détient une compétence exclusive et que le PSIA ne joue pas de rôle dans la politique climatique de la Confédération ;
- protection de l'air : l'OFAC réaffirme sa position selon laquelle les valeurs limite de l'OPair ne pourront être respectées qu'à long terme. L'OFAC considère que ce principe ne peut être modifié dans le cadre de la pro-

cedure, sans toutefois le justifier autrement que par le postulat que l'aéroport revêt un intérêt public qui justifie le dépassement des valeurs limites ;

- développement durable : l'OFAC considère que « les décisions inscrites dans la fiche PSIA représentent un équilibre entre la nécessité de disposer d'un aéroport performant et le souci de limiter au maximum les nuisances du trafic aérien sur la population et l'environnement ». Par ailleurs, l'OFAC estime que les effets négatifs pour la population, l'économie et l'environnement ont été limités au strict minimum ;
- santé : l'OFAC considère que « les impacts sur la santé sont sous-jacents à la fixation des valeurs limites d'émissions et d'immissions (pollution de l'air et de bruit) et le processus PSIA se fonde sur les valeurs limites applicables » ;
- participation de la population : l'OFAC considère que cette exigence a été pleinement remplie, dans la mesure où le rapport explicatif relaie la manière dont il a été tenu compte des prises de position.

Ainsi, malgré les critiques argumentées des communes, du canton de Genève et de nombreuses associations, l'OFAC n'a aucunement pris en compte les remarques qui lui ont été faites.

La fiche PSIA présente un seul point positif : la reconnaissance d'une demande formulée par les communes il y a déjà presque 20 ans, soit l'interdiction de la procédure de décollage KONIL après 22h30. La fiche PSIA dans sa partie décisionnelle indique ainsi « qu'une analyse de la fermeture de la route KONIL "courte" à partir de 22h devra avoir lieu. Elle sera effectuée par le biais des instances transfrontalières qui prendront en compte les conséquences d'une fermeture pour toutes les parties prenantes. Une fermeture progressive sera envisagée avec, pour une première étape, une fermeture dès 22h30 ». La fiche confirme ainsi – enfin – l'intérêt de cette mesure réclamée depuis 2001.

Mise à jour du Plan directeur cantonal

Le Plan directeur cantonal (PDCn) a fait l'objet d'une première mise à jour approuvée par le Conseil d'Etat en septembre 2018 et transmise au Grand Conseil en vue d'une adoption courant 2019. Afin d'assurer la conformité complète du PDCn avec la loi sur l'aménagement du territoire révisée et de répondre aux réserves de la Confédération, plusieurs thématiques ont été réorientées ou confirmées : priorisation des développements sur la zone agricole ; mesures pour développer davantage l'urbanisation dans le milieu bâti en préservant la qualité urbaine et le cadre de vie ; garantie à long terme du respect du quota de sur-

faces d'assolement ; coordination urbanisation-transport ; coordination avec le projet d'agglomération ; travaux complémentaires demandés par la Confédération.

Dans ses remarques, la Commune rappelle que la modification des courbes de bruit est en voie d'adoption et que ces changements pourraient influencer les principes d'affectation du sol. Elle souhaite pouvoir continuer à être intégrée à toutes les phases de validation de ce processus, et demande au Conseil d'Etat d'attendre la validation des courbes de bruit découlant de la fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) pour l'aéroport de Genève avant d'adopter la mise à jour du PDCn 2030. Les projets et le document (fiches A20, B06, et cartes du PDCn) seront adaptés conformément à celles-ci.

Meyrin demandait aussi de disposer de liaisons ferroviaires cadencées et fiables entre Meyrin et Coppet, et Meyrin et Lancy-Pont-Rouge, sans transbordement à Cornavin. Elle souhaite que les intermodalités entre les deux gares de Meyrin et le reste du territoire soient travaillées et intégrées dans les futurs plans directeurs des zones industrielles.

Plusieurs communes et territoires voisins formulent des demandes localisées quant à la priorisation de certains projets sur leur territoire, en coordination avec d'autres infrastructures ou avec le développement urbain. Ces demandes concernent souvent des secteurs transfrontaliers. Ainsi, en rive droite, Meyrin demande l'inscription et la réalisation d'une liaison de transports en commun et de mobilité douce sur l'axe St-Genis-Meyrin Village-Gravière-Ferney.

Plusieurs communes (Grand-Saconnex, Meyrin, Vernier) considèrent l'approche actuelle de la gestion de l'accès à l'aéroport comme étant trop restreinte au canton voire à la façade sud, et appellent de leurs vœux une véritable vision stratégique transfrontalière de l'accessibilité en transports en commun à l'Aéroport, et par extension à Palexpo et à l'Arena. Meyrin rappelle à cet égard que le traitement de la route de Pré-Bois revêt une importance toute particulière.

Vernier et Meyrin portent un regard favorable sur l'intention du Canton d'élaborer un plan directeur des transports de marchandises, qui permettra, selon elles, de mieux les gérer en diminuant leur impact sur le territoire communal. Meyrin souhaite que ce projet soit porté dans le cadre des réflexions menées pour le grand projet ZIMEYSAVER. Concernant ces transports de marchandises, Satigny demande d'anticiper et d'éviter la traversée des villages par les camions.

Révision du Plan directeur communal

Suite au vote du crédit d'étude en 2017 et à la finalisation du cahier des charges au printemps 2018, l'étude du Plan directeur communal (PDCom) a démarré en septembre 2018. Parallèlement au travail des mandataires en coordination avec le service de l'urbanisme, le projet de révision du PDCom est alimenté par un dialogue intense avec la commission urbanisme et mobilité, qui se poursuivra en 2019. Cette révision du PDCom est davantage qu'une adaptation à la version en force de 2011 : elle doit tenir compte d'une nouvelle identité meyrinoise en tant que ville d'agglomération avec une conscience écologique et de santé publique affirmée.

PLQ Vitrine économique de l'aéroport

L'étude formelle du plan localisé de quartier (PLQ) sera lancée en 2019.

PLQ Pré-Bois

L'étude formelle du PLQ sera lancée en 2019, en coordination avec la passerelle de la route de Meyrin.

PLQ Chemin de l'Avanchet

Suite aux séances de concertation organisées en 2017 et début 2018 avec les habitants, le Canton a poursuivi le travail de formalisation du PLQ en mettant l'accent sur l'implantation du bâti en lien avec les futurs espaces publics et la végétation du quartier. Un relevé de géomètre a permis d'évaluer l'intégration des arbres existants sur le périmètre, et de questionner certaines orientations d'aménagement (gabarits, morphologie, entrée de parking, etc.). L'étude formelle du PLQ sera lancée en 2019.

Requêtes en autorisation de construire

Durant l'année, 85 demandes définitives, demandes préalables, ou demandes de renseignement ont été préavisées par la Commune, soit 17 pour la réalisation de logements (individuels ou collectifs), 47 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales, 16 pour des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.) et 5 pour des travaux d'aménagement routier et d'assainissement.

Deux demandes de renseignements ont été soumises à la Commune pour des projets de développement de nouveaux quartiers : l'un entre les routes de Meyrin et Pré-Bois et le chemin Emile-Taddéoli ; l'autre en lien avec la démolition d'une maison et d'un garage et visant la réalisation de deux nouveaux bâtiments d'habitation au chemin Terroux.

Durant cette même année, 213 autorisations ont été déliées, dont 78 pour des logements individuels ou collec-

tifs, 82 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales, et 53 pour des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.).

La Commune a été interpellée à 15 reprises dans le cadre de son droit de préemption lors de ventes d'immeubles dans les zones de développement.

Servitudes, achats ou échanges de parcelles : caserne-arsenal de Mategnin

La commune de Meyrin avait depuis plusieurs années la volonté de sécuriser la circulation des piétons sur la route H.-C.-Forestier. La proximité du cimetière fait que nombre de personnes se déplacent à pied dans ce périmètre. Lorsque le projet de la nouvelle caserne de Mategnin a été annoncé, la Commune s'y était opposée afin d'entrer en dialogue avec l'Etat de Genève et l'armée. Elle souhaitait éviter que cette construction ne pèjore la qualité de vie des habitants de la Citadelle, notamment par des camions qui transiteraient au milieu des habitations. Elle a donc été approchée par l'architecte responsable pour examiner un projet de sortie des véhicules de la caserne par la rue H.-C.-Forestier, dont il est apparu qu'il entraînerait un remaniement parcellaire. Un domaine privé (62 m²) devait être cédé à l'Etat, et 31 m² de domaine privé communal passeraient au domaine public communal. En contrepartie, l'Etat offrirait 245 m² au domaine public communal pour que la Commune puisse réaliser un trottoir. Ce dernier était nécessaire, la visibilité étant mauvaise sur ce tronçon très fréquenté par les promeneurs.

Suite aux discussions entre la Commune, l'Etat, l'armée et l'Association de défense des intérêts des habitants du quartier de la Citadelle, l'Etat de Genève a accepté de céder gratuitement une bande de terrain le long de la parcelle 10765 qui abrite la nouvelle caserne côté rue H.-C.-Forestier, moyennant une cession également gratuite par la commune de Meyrin à l'Etat de Genève d'une petite portion de terrain à détacher de la parcelle 13162 sur laquelle est construit le cimetière de Feuillasse. Le projet de mutation provisoire DM 52/2018 a été établi par le bureau Buffet et Boymond en octobre.

Le projet de délibération n° 2018-27 relative au remaniement foncier pour la reconstruction d'un bâtiment de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin comprenant la cession gratuite à la commune de Meyrin de la sous-parcelle 10765B de 245 m² et de la sous parcelle 13162B de 62 m² à l'Etat de Genève et incorporation au domaine public des sous-parcelles 13162C et 10765B sises route H.-C.-Forestier a été approuvée en décembre, en vote immédiat et à l'unanimité.



© Claude Girel

Navette autonome TPG

Les Transports publics genevois (TPG) ont reçu l'autorisation de l'Office fédéral des routes d'exploiter depuis le 1^{er} juin 2018 un minibus sans chauffeur sur la ligne expérimentale XA à Meyrin. Le tracé de 2,1 km relie le tram 18 à la gare du train régional. Ce minibus autonome de quinze places dont onze assises a été acquis au second semestre 2017. Il circule avec des passagers depuis le 2 juillet 2018 pendant une partie de la journée. Le reste du temps, les courses ont été assurées par un bus à motorisation classique, comme c'est le cas depuis le lancement de la nouvelle ligne XA en décembre 2017. Le service commercial à cadence régulière a commencé en septembre. Les TPG recevront trois autres véhicules autonomes financés par la Commission européenne dans le cadre du projet du consortium européen AVENUE (Autonomous Vehicles to Evolve to a New Urban Experience). Piloté par l'Université de Genève, ce projet vise à préparer l'intégration technique, économique et législative de véhicules autonomes dans l'espace urbain.

AMÉNAGEMENTS URBAINS, ESPACES PUBLICS & ASSAINISSEMENT

Zones 30 km/h et de rencontre (20 km/h)

La délibération n° 2014-32a d'un montant de CHF 2'579'877.- destiné à la mise en œuvre de zones 30 km/h et de zones de rencontres (20 km/h) avait été approuvée par le Conseil municipal en janvier 2015. Lors d'une commission élargie du 26 avril 2017, la planification des travaux avait été présentée en détail.

Aux rues de la Prulay et Gilbert, les travaux d'aménagement des zones 30 km/h ont été réalisés de décembre 2017 à juin 2018. Des aménagements destinés à faire ralentir les véhicules tels que plateaux surélevés, chicanes, et élargissement des trottoirs, ont été déployés. Le stationnement a été modifié pour proposer davantage de places aux deux-roues motorisés et vélos. Des plantations fleuries et des arbres dans des bacs de plantations en acier apportent une végétalisation à cette rue. Les enrobés sur la route et les trottoirs ont été refaits.

A Meyrin-Village, les aménagements plantés vont être complétés par une végétation tapissante.

Dans le quartier de la Citadelle, les derniers aménagements pour limiter la vitesse se feront en concertation avec l'association des riverains. Les travaux seront coordonnés avec GAZNAT qui sécurisera la canalisation de transport du gaz par la pose de dalles de protection au-dessus de ce réseau.

PLQ Cointrin – Aménagement entre les chemins du Jonc et des Sapins

La délibération n°2015-14a d'un montant de CHF 9'300'000.- destiné à la réalisation des travaux de génie civil et d'aménagement des espaces publics pour les PLQ n°29'662 et n°29'663 situés entre l'avenue Louis-Casaï, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin avait été adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal en septembre 2015.

Les aménagements de surface ont été réalisés devant le bâtiment d'habitations au 5, chemin Terroux. Un large trottoir a été créé avec un alignement d'arbres, des places de stationnement 30 minutes devant les arcades commerciales, et des places pour vélos. Un revêtement phonoabsorbant a remplacé le revêtement de voirie abîmé. Un passage piéton sécurisé par un îlot central permet de sécuriser les piétons qui traversent la rue.

L'écopoint du chemin De-Joinville a été remplacé par une déchetterie enterrée de plus grande capacité.



Assainissement

La délibération n° 2017-02a d'un montant de CHF 3'970'000.- destiné à la réhabilitation et la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement communal avait été votée en 2017. En 2018, il a été procédé à la rénovation par chemisage de la canalisation d'eaux usées du chemin Terroux, entre le chemin des Corbillettes et l'avenue Louis-Casaï. Ces travaux sont intervenus avant la pose des enrobés en phonoabsorbant d'une partie de la route.

Dans le secteur de Meyrin-Village, suite au diagnostic de l'état des canalisations, des travaux ont été réalisés pour se conformer aux recommandations de la fiche 12-10-19.33 du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Des tronçons de canalisation d'assainissement ont été chemisés et des chambres ont été rénovées dans le secteur des chemins du Grand-Puits et Vieux Bureau.

A la rue du Cardinal-Journet, la canalisation d'eaux usées en mauvais état avec une contrepenne a été remplacée.

Réseau routier

En 2014, la Commune avait demandé une étude technique complète de son patrimoine routier, étude qui avait révélé la nécessité de travaux d'entretien et de réfection. En juin 2016, le Conseil municipal avait accepté la délibération n° 2016-05a d'un montant de CHF 4'000'000.- pour des travaux d'entretien et d'aménagement du réseau routier. La délibération visait plusieurs types d'intervention sur l'ensemble du réseau routier communal, en totale coordination avec les travaux d'aménagement en zone 30km/h des rues de la Cité et avec les travaux d'assainissement induits par la mise en service du lac des Vernes. Il s'agissait de réparer les vieillissements sur certaines chaussées afin de garantir la pérennité du patrimoine communal, et de pallier les dégâts causés par le trafic routier, les cycles de gel-dégel et, de plus en plus, les fortes chaleurs : nids de poules, détériorations accélérées du revêtement et parfois dégradation structurelle de la route.

Les travaux de réparation visent à renforcer les couches de roulement, parfois en reprenant également la couche de fondation. Certains trottoirs dont les revêtements de surfaces étaient détériorés ont aussi dû être traités.

En 2018, les interventions ont porté sur l'entretien lourd de la rue de la Prulay (chaussée et trottoirs), la réfection du giratoire Prulay/Vernes/Vaudagne, l'entretien lourd de l'avenue Sainte-Cécile (pose d'un revêtement phonoabsorbant), la réfection du giratoire Sainte-Cécile/Boudines, et la réfection de la rue des Boudines.

Terrains de football E et F

Le Conseil municipal a voté le 18 septembre 2018 la délibération n° 2018-15a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 180'000.- en vue de la réalisation de deux terrains de football synthétiques E et F. Ces deux nouveaux terrains ainsi que l'extension des vestiaires sont planifiés dans le cadre de la 6e étape du centre sportif. Ces développements permettront au Meyrin FC de regrouper l'ensemble de ses activités sur un même site.

Défense incendie

La délibération n° 2017-08a d'un montant de CHF 823'000.- avait été votée par le Conseil municipal dans sa séance du 23 mai 2017. Elle est destinée à la rénovation des installations de défense incendie de la ville de Meyrin.

Dans une directive de l'Association suisse des sapeurs-pompier professionnels, il est recommandé de remplacer les hydrants souterrains par des bornes hydrantes afin de faciliter l'accessibilité de ces dernières en cas de sinistre. Ces bornes sont également plus faciles d'utilisation. Environ 30 sur 40 hydrants souterrains ont ainsi été remplacés par des bornes hydrantes.

Lorsque les dix derniers seront remplacés d'ici fin février 2019, ces travaux seront terminés.

Eclairage public

La délibération n° 2017-22 votée par le Conseil municipal en septembre 2017 d'un montant de CHF 500'000.- était destinée à la mise en œuvre des mesures d'optimisation énergétique de l'installation d'éclairage public.

Dans ce cadre, les derniers 6% de luminaires à sources de vapeur de mercure ont pu être remplacés fin 2018, conformément aux exigences légales, par des luminaires LED avec un abaissement nocturne systématique de l'intensité lumineuse permettant une économie sur la consommation électrique.

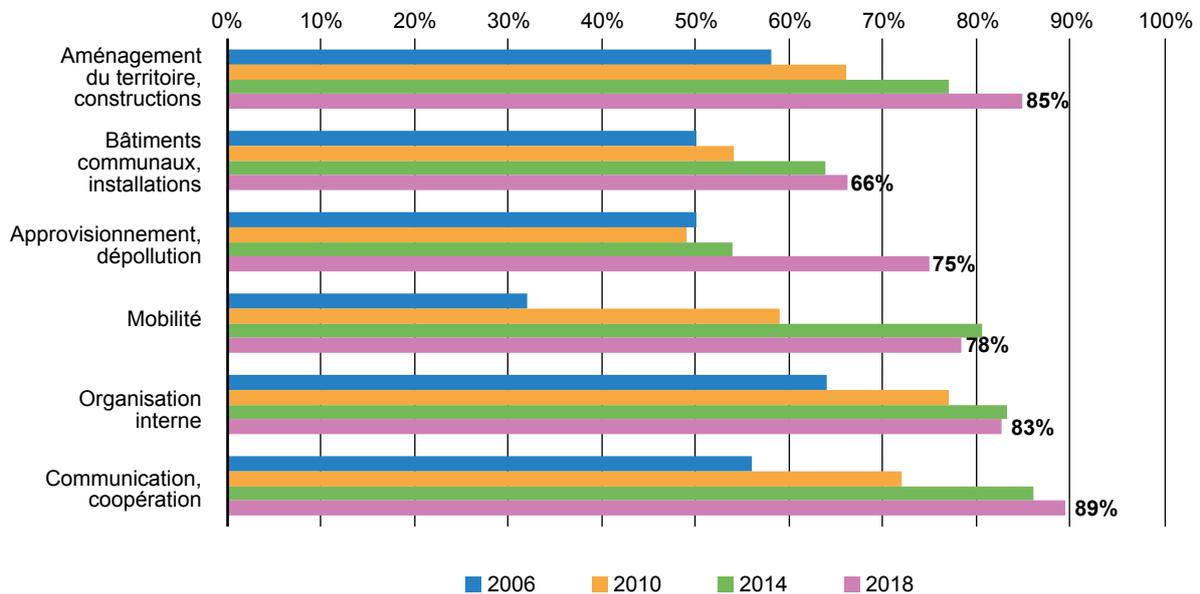
Les luminaires à forte intensité des passages piétons ont été remplacés par des éclairages LED selon la directive de l'Association suisse de l'éclairage afin de renforcer la sécurité aux abords de ces zones.

ENERGIE

Réaudit Cité de l'énergie GOLD

Détentrice du label Cité de l'énergie depuis 2002 et de l'« European Energy Award Gold » depuis 2014, la ville de Meyrin a obtenu en 2018 la reconduction pour quatre ans de ces distinctions dans le cadre du réaudit de sa poli-

Cité de l'énergie – évolution



tique énergétique. Le déploiement des réseaux de chaleur et de froid à distance, la construction de l'écoquartier des Vergers et du lac des Vernes, la réalisation des zones 30km/h, la rénovation de l'école des Boudines et l'obtention du prix energo CO2 ont été autant de réalisations concrètes à porter à l'actif de la Commune lors de cette évaluation, dont le détail selon les différents chapitres est présenté dans le tableau ci-dessus.

Planification énergétique territoriale

L'interconnexion des réseaux historiques de chauffage à distance CAD-SIG (Le Lignon, Les Avanchets, l'Aéroport puis Meyrin à partir de 2010) et CADIOM (Les Cheneviers, Onex) ont permis de créer une infrastructure de plus de 40km de réseaux de chaleur souterrains permettant de répondre aux besoins en chauffage et production d'eau chaude de plus de 60'000 ménages genevois sur la rive droite. Sur l'ensemble du réseau, 56% des besoins sont couverts par l'incinération des ordures ménagères et 44% par du gaz naturel. Les émissions de CO2 sont réduites de 50% par rapport à une chaudière à mazout classique. A Meyrin, la quasi-totalité des immeubles de logement de la Cité et des Champs-Fréchets sont connectés à ce réseau, qui permet une transition durable de l'approvisionnement énergétique de ces quartiers.

Dans l'écoquartier des Vergers, le réseau de chaleur à distance a été imaginé selon un concept novateur d'écologie industrielle. Ce système capte l'eau de la nappe d'accompagnement du Rhône et l'achemine vers les

Vergers par un réseau de conduites traversant le quartier industriel de la ZIMEYSA. Cette infrastructure permet d'assurer les besoins en climatisation de plusieurs entreprises, avant d'arriver dans la chaufferie centralisée des Vergers. Là, une pompe à chaleur est utilisée pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire de l'ensemble du quartier, y compris les équipements publics. Cette pompe à chaleur est, à ce jour, la plus grande installation du genre en service dans le canton de Genève. Elle fait l'objet d'un suivi pluriannuel dans le cadre d'un groupe de travail regroupant l'Université de Genève, les Services industriels de Genève, l'Office cantonal de l'énergie et la ville de Meyrin.

Le secteur d'activité de Riantbosson amorce lui aussi sa transition vers un approvisionnement énergétique plus durable. La construction du nouveau bâtiment Riantbosson-Centre a permis de créer les bases d'une infrastructure à même de concerner à terme l'ensemble de ce périmètre. Une installation de pompage permet de capter l'eau de la nappe du Montfleury, à environ 45 mètres de profondeur en sous-sol. Cette eau, dont la température est voisine de 12°C, peut ensuite être distribuée dans les différents immeubles pour des besoins de climatisation et de chauffage, en utilisant des pompes à chaleur. Un concept énergétique territorial (CET) validé par l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) fin 2018 formalise cette solution pour l'ensemble du quartier d'activité de Riantbosson, et un premier bâtiment d'activité (Qualipet, Fust) s'est déjà raccordé à ce réseau, qui est exploité par un

Coût des énergie pour les bâtiments et équipements communaux

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Mazout	CHF	255'414	322'980	249'858	164'312	144'577	107'795	117'267	111'809
Gaz	CHF	422'797	497'365	464'730	388'104	359'981	290'644	253'986	291'622
CAD	CHF	318'248	316'076	410'220	399'157	483'981	420'575	488'256	487'761
Autres	CHF								79'344
Total chaleur	CHF	996'459	1'136'421	1'124'808	951'573	988'539	819'015	859'509	970'536
Electricité (hors EP*)	CHF	1'130'090	996'015	1'026'280	859'958	963'166	920'889	884'834	904'600
Eclairage public	CHF	145'796	140'600	126'366	126'855	137'700	135'039	127'979	110'642
Total électricité	CHF	1'275'886	1'136'615	1'152'646	986'813	1'100'866	1'055'928	1'012'813	1'015'242
Eau	CHF	596'344	555'934	508'126	408'711	558'951	565'965	689'880	602'161
Total	CHF	2'868'689	2'828'970	2'785'580	2'347'097	2'648'357	2'440'908	2'562'202	2'587'939

EP: Eclairage public

opérateur privé et a fait l'objet d'un soutien par le Fonds communal énergie au stade des études préliminaires. Son développement fait partie des thématiques traitées dans la commission ecoParc ZIRIAN regroupant à intervalle régulier des représentants des entreprises, la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI), la Commune et différents services de l'Etat selon les sujets. Dans le secteur de la ZIMEYSA, un forage géothermique exploratoire a été réalisé en 2018, situé le long de la route du Mandement sur la commune de Satigny. Ce forage s'inscrit dans le cadre du projet Géothermie2020 qui vise à étudier le potentiel du sous-sol genevois pour une valorisation géothermique. Des résultats très probants ont été collectés, confirmant le rôle que cette ressource pourrait jouer à terme dans l'approvisionnement énergétique local. Dans cette perspective, et à l'image du projet en cours dans la ZIRIAN, une démarche de collecte des données de consommations des plus grandes entreprises a été mise en place, également en coordination avec la FTI, la Commune et l'OCEN.

Consommation énergétique des bâtiments et équipements communaux

Les mesures d'économies d'énergie mises en œuvre en continu dans les bâtiments et équipements communaux ont permis de maîtriser les consommations énergétiques, qui baissent régulièrement. Cette tendance se retrouve au niveau des dépenses annuelles pour l'achat d'énergie. Celles-ci restent stables malgré l'évolution importante du parc de bâtiments et d'équipements communaux qu'a connu Meyrin ces dix dernières années, comme l'illustre le tableau ci-dessus.

Energie thermique

Le graphique à la page suivante montre la tendance à la baisse que présentent les consommations d'énergie thermique pour l'ensemble des bâtiments communaux. Il représente également l'évolution du mix énergétique utilisé pour le chauffage des bâtiments et la production d'eau chaude sanitaire. En 2018, la plus grande partie des besoins thermiques sont couverts par le réseau de chauffage à distance, qui était absent en 2008.

Quelques chiffres

- 52% des besoins en chaleur sont couverts par le CAD (0% en 2008)
- 18% de mazout dans le mix énergétique chaleur en 2018 (50% en 2008)
- 18% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique chaleur en 2018 (0.5% en 2008)
- -10% d'énergie thermique consommée entre 2008 et 2018, tenant compte du facteur climatique
- -38% d'émissions de CO2 dues à la consommation énergétique des bâtiments communaux

Energie électrique

En 2018, le volume d'achat d'électricité nécessaire pour couvrir les consommations électriques des bâtiments et équipements communaux a retrouvé son niveau de 2008, malgré l'évolution du parc communal et des prestations délivrées par l'administration. La mise en œuvre d'actions de performances énergétiques ainsi que l'autoconsommation du courant produit par les installations solaires déployées sur les bâtiments communaux sont les principaux facteurs ayant conduit à ces résultats.

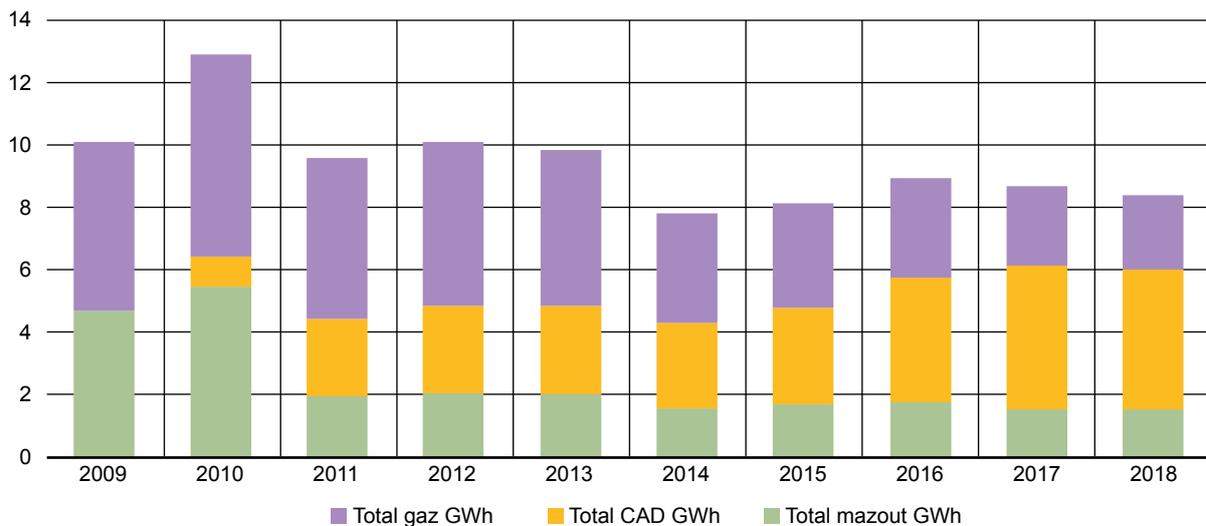
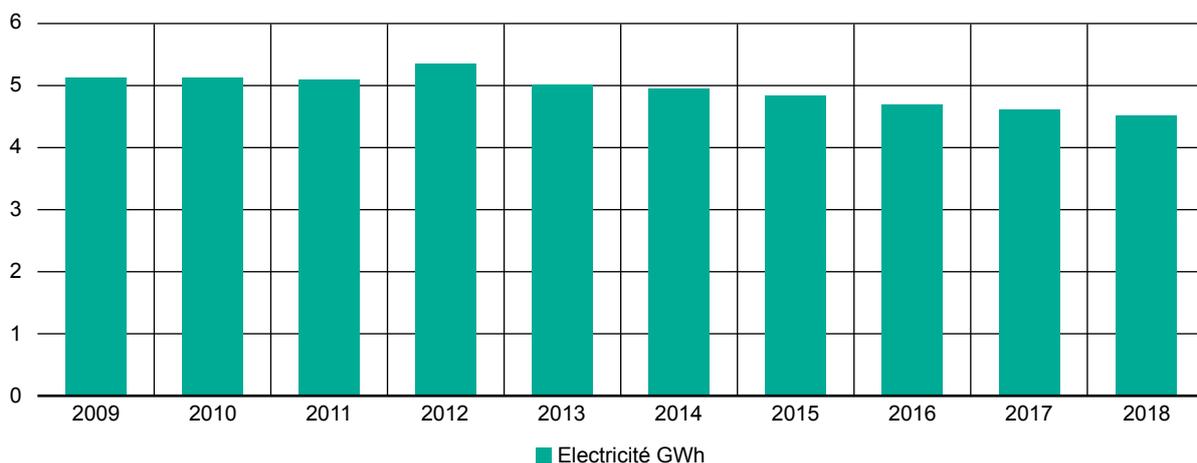
Quelques chiffres

- 100% de l'électricité consommée est renouvelable
- 74% de l'électricité consommée est labélisée SIG VITALE VERT (26% est SIG VITALE BLEU)
- 4'600'000 kWh d'électricité consommée par le patrimoine administratif de la Commune
- 490'000 kWh d'électricité photovoltaïque produite par les toitures des bâtiments communaux
- -36% d'énergie électrique consommée entre 2008 et 2018 au niveau du parc d'éclairage public

Fonds communal énergie

Durant l'année 2018 et sur préavis de la commission consultative du Fonds communal énergie, le Conseil administratif a validé les soutiens financiers suivants (voir tableau). La plupart des actions concernent un soutien de petits propriétaires privés qui investissent dans les

énergies renouvelables, principalement des pompes à chaleur ou des installations solaires photovoltaïques pour maisons individuelles. Ce fonds permet également de financer des actions de sensibilisation et d'optimisation énergétique à destination des ménages. En 2018, la ville de Meyrin et le programme éco21 des Services industriels de Genève (SIG) ont ainsi proposé au mois d'octobre une nouvelle action «écosociale» visant à réduire la consommation énergétique des immeubles de la rue de la Prulay et de l'avenue de Vaudagne. L'occasion d'installer gratuitement du matériel énergétiquement économique et fournir des conseils personnalisés en matière de consommation énergétique aux 554 logements ayant pu bénéficier de cette action. Lors des précédentes éditions, une baisse de la consommation d'énergie des ménages pouvant aller de 15% à 20% a été observée dans les quartiers visités.

Consommation énergie thermique**Consommation énergie électrique**

Fonds énergie 2018

N° requête	Requérant	Projet	Décision CA
59	Simon Toulou, rue Robert-Adrien-Stierlin 31	Installation solaire photovoltaïque 9.3kWc	CHF 2'788
60	Vittorio Remondino, chemin de l'Avanchet 19	Pompe à chaleur 7kW	CHF 5'800
61	Fabrice Bruno, chemin du Plantin 2A	Installation solaire photovoltaïque 30kWc	
62	Simon Toulou, rue Robert-Adrien-Stierlin 31	Pompe à chaleur 17kW et forages géothermiques	CHF 16'600
63	Lorenzo Fino, chemin de la Tour 2A	Installation solaire photovoltaïque 7.8kWc	CHF 2'450
64	Alan Silverman, chemin de l'Avanchet 19B	Pompe à chaleur 7.7kW	CHF 5'560
65	Yan Mathys, rue Robert-Adrien-Stierlin 45C	Pompe à chaleur 6.9kW	CHF 5'744
66	Esther et Amit Chohan, chemin de l'Avanchet 19A	Pompe à chaleur 6.9kW	CHF 2'872
67	Bruno Pensa, chemin de la Citadelle 35	Installation solaire photovoltaïque 4.8kWc	CHF 1'660
68	Michel Borloz, rue Robert-Adrien-Stierlin 45F	Pompe à chaleur air-eau 10kW	CHF 2'750
69	Jan Grosse-Oetringhaus, chemin de la Citadelle 15B	Installation solaire photovoltaïque 4.2kWc	CHF 1'540
70	Patrick Ferran, chemin Perrault-de-Jotemps 7A	Pompe à chaleur air-eau 10kW	CHF 2'750
71	Albin Meyerhans	Pompe à chaleur air-eau 10kW et création d'un réseau hydraulique de distribution	CHF 6'816
72	Katharina Perret	Pompe à chaleur air-eau 10kW	CHF 2'750
73	Michel Blanquet, Chemin Vert 4A	Installation solaire thermique 4m ²	CHF 1'100
74	Helgard Zotter, Chemin de la Perche 15	Pompe à chaleur air-eau 12kW et création d'un réseau hydraulique de distribution	CHF 7'500
75	Angelo Finetti, Chemin de la Citadelle 33	Installation solaire photovoltaïque 4.5kWc	CHF 1'600
76	Stanley Cannon, Chemin de la Citadelle 31	Installation solaire photovoltaïque 4.8kWc	CHF 1'660
77	Zürich Fondation de Placement	Solaire photovoltaïque et autoconsommation Les Vergers, Tour C2	Décision reportée dans l'attente de précisions complémentaires
78	Largo Immobilier, Av. François-Besson 2 à 12	Installation solaire photovoltaïque 69kWc	CHF 18'000
79	Association l'Espace chantier	Art & chantier - utiliser l'art pour valoriser les métiers du bâtiment et révéler les enjeux énergétiques de l'habitat	CHF 12'500
80	Association Terragir énergie solidaire	Laboratoire de l'énergie, écoquartier des Vergers	CHF 24'000
81	Association Terragir énergie solidaire	Robin des Watts - é cole de Meyrin-Village	CHF 14'000

FINANCES

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud



Avant d'entamer l'analyse du résultat, nous rappelons que les comptes 2018 sont les premiers selon le modèle comptable 2, plus connu sous l'acronyme «MCH2». Un travail énorme a été fourni par l'ensemble de l'administration, mais plus particulièrement par le service des finances afin de clôturer ces comptes selon ces nouvelles règles, et nous les remercions chaleureusement.

RESULTAT 2018

Les comptes 2018 bouclent sur un excédent de CHF 7'057'492. Par rapport au budget voté, il apparaît que les revenus sont supérieurs de 4% alors que les charges sont inférieures au budget de 2%.

Il est important de préciser que ce résultat comprend des éléments spécifiques et non récurrents, pour CHF 5'261'852, liés à la taxe professionnelle, soit une ex-tourne de provision établie en 2015, et des recettes non récurrentes 2016-2017.

Si nous excluons ces éléments, le résultat de l'année se monte à CHF 1'795'639.55.

Nous aimerions revenir sur quelques éléments qui sont liés au résultat de cette année: A ce stade, le budget 2018 a été le plus difficile à établir de cette législature. En effet, notre commune vit un essor important depuis le début de la législature, avec une augmentation de la population de 14% depuis 2015, et l'arrivée de nouvelles entreprises sur notre territoire. Afin de garantir le niveau des prestations à l'ensemble de ces nouvelles populations, la Commune a développé ses infrastructures avec des investissements importants. Celles-ci entraînent bien évidemment des charges et des recettes supplémentaires sur les comptes de fonctionnement.

L'estimation communale de la hausse des recettes fiscales 2018 a permis de poser un budget équilibré, tenant compte de l'ensemble des nouvelles charges liées au développement, et ceci sans hausse fiscale.

ANALYSE DU RESULTAT

Recettes fiscales

L'Etat est chargé de traiter pour les communes les impôts sur les personnes physiques et morales. Il établit les comptes fiscaux, les estimations fiscales, et se charge de la taxation. Depuis le passage au système post-numerando, les impôts pour l'année courante ne sont pas disponibles, puisque les déclarations fiscales 2018 sont complétées en 2019. L'administration estime les recettes

fiscales sur la base de l'année précédente, ce qui constitue un facteur d'incertitude important. Plus le pourcentage de notification est bas, plus le degré de fiabilité de l'estimation est bas. La production finale d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation.

Pour Meyrin, un élément supplémentaire complique la situation. Dans ses estimations, l'Etat ne tient pas compte des impacts liés à l'augmentation de la population ou du nombre d'entreprises dans la Commune. Il revient au Conseil administratif de le faire.

Cette tâche complexe est faite avec circonspection par le Conseil administratif depuis le début de la législature. En 2018, il a donc estimé des recettes supplémentaires par rapport aux estimations cantonales de CHF 7'501'840. Les recettes fiscales 2018 sont finalement de 2% supérieures à l'estimation de la Commune, soit de CHF 1'708'103. Elles sont de 12% supérieures à l'estimation fiscale établie par le Canton, soit de CHF 9'209'943. Les résultats fiscaux 2018 ont donné raison à la stratégie du Conseil administratif.

Fonds de péréquation

Le fonds de péréquation, constitué de 20% de l'impôt cantonal sur les bénéfices et capitaux, a généré CHF 683'844 de recettes supplémentaires au montant estimé par l'Etat. Cet écart s'explique par des recettes fiscales sur les impôts et bénéfices au niveau cantonal supérieures à l'estimation de l'Etat.

Taxe professionnelle

Nous avons pour CHF 2'126'490 de recettes non récurrentes 2016-2017. Pour le solde, les taxations 2018 se montent à CHF 11'255'262 et celles liées aux années antérieures pour CHF 1'122'107.

Nous avons donc, pour la taxe professionnelle, et sans tenir compte des recettes spécifiques et non récurrentes, moins de recettes qu'estimées pour CHF -922'631.

Compensation financière aux communes frontalières

Ces charges se montent à CHF 7'967'921 soit de 6% ou CHF 464'991 supérieures à l'estimation établie par l'Etat.

Provisions pour pertes sur débiteurs et pertes sur débiteurs

L'augmentation des provisions pour pertes sur débiteurs et les pertes sur débiteurs de l'année se montent à CHF 1'471'377. Le montant concernant les provisions pour pertes sur débiteurs se monte à CHF 828'767.

Le montant concernant les pertes sur débiteurs se monte lui à CHF 642'610, dont CHF 553'865 concernent des pertes sur des créances fiscales.

Provisions pour heures supplémentaires et vacances

En lien avec les nouvelles normes et l'obligation de comptabiliser un engagement contractuel fondé sur un événement situé dans le passé, dont le montant et l'échéance sont incertains et qui peuvent être raisonnablement évalués, une provision pour heures supplémentaires et vacances non prises au 31 décembre a été comptabilisée pour CHF 1'628'622. Ce total comprend les heures des années précédentes.

Charges de fonctionnement non dépensées

Nous avons un écart positif de CHF 3'251'039 ou de 2% de charges non dépensées, dont CHF 1'663'382 sont des charges salariales, expliqué principalement par le décalage des engagements des 39.72 postes votés. Le solde du non dépensé concerne principalement les domaines énergie, entretien des bâtiments, restaurants scolaires, petite enfance, informatique, communication et relations publiques, assurances bâtiments, subventions et intérêts sur emprunts.

Le résultat hors éléments spécifiques et non récurrents et l'analyse des écarts que nous venons de parcourir indiquent également que la prudence est de maintenir le cap tel que fixé par le Conseil administratif en 2018 et 2019. En effet, en tenant compte des éléments qui précèdent, et si nous avions dépensé l'entier de notre budget, nous aurions une perte de CHF -1'538'601.

INVESTISSEMENTS

En 2018, nous avons eu pour CHF 46'151'585 de charges d'investissements et pour CHF 12'285'059 de recettes d'investissements, soit pour CHF 33'866'526 d'investissements nets.

EMPRUNT

Nous avons fait des emprunts supplémentaires pour CHF 15'000'000 en 2018 et avons un montant d'emprunt total de CHF 40'000'000 au 31 décembre 2018.

CONCLUSION

Les comptes 2018 confortent le Conseil administratif dans sa stratégie d'un accompagnement maîtrisé du développement de la Commune. Le résultat positif doit néanmoins être bien compris de tous. En effet, en faisant

abstraction des éléments spécifiques et non récurrents, les comptes afficheraient un bénéfice de CHF 1'795'639. Une marge qui indique de maintenir le cap tel que fixé par le Conseil administratif en 2018 et 2019.

Comme à l'accoutumée, nous ne devons pas perdre de vue nos objectifs : un développement sain de la Commune, le maintien d'une fiscalité attractive et raisonnable sur le long terme, et un cadre de vie qui favorise la santé et le bien-être. C'est ce que le citoyen attend de nous, c'est ce que nous lui devons.

Les investissements en cours et à venir sont toujours importants. Ils nécessiteront un financement externe et impliqueront certainement une hausse des charges de fonctionnement, pour certains également une hausse de recettes.

En contrepartie, nos recettes fiscales doivent également suivre en suffisance, afin que nous puissions rester un service public de qualité et assurer à notre administration des conditions de travail justes. C'est la raison pour laquelle le Conseil administratif s'engage avec succès à ce jour pour le déploiement de nouvelles entreprises et la création de nouveaux postes de travail dans nos zones d'activités. Ces démarches nous permettront de consolider nos revenus pour les années à venir et de combler l'écart entre l'augmentation des charges dues à notre développement actuel et d'assurer ainsi un équilibre sain entre charges et revenus. Ceci est un vrai jeu d'équilibre, mais il faut garder à l'esprit que nous ne sommes pas les seuls maîtres du jeu.

Les charges d'intérêts restent très intéressantes et supportables, mais en fonction de l'évolution des taux d'intérêts, celles-ci pourraient avoir des effets négatifs non négligeables sur nos charges communales et, par conséquent, sur l'équilibre de nos budgets futurs.

Le projet de révision de la fiscalité des entreprises nouvelle mouture « RFFA », sera mis en œuvre en 2020. Il nous faudra intégrer ses impacts dans l'estimation de nos comptes futurs. Selon les prévisions qui nous sont données, nous devrions nous retrouver dans une situation neutre 5 ans après sa mise en œuvre.

Le projet de loi sur la transformation du SIS (Service d'incendie et de secours) qui est en cours d'analyse, aura également des incidences très pénalisantes au niveau de nos charges communales futures.

Dès lors, nous restons très attentifs à l'évolution de tous les projets de lois qui impactent notre commune. Nous poursuivons l'analyse rigoureuse de l'évolution de nos charges car nous voulons conserver la situation financière enviable que notre commune vit depuis quelques années déjà.

Nous aimerions remercier chaleureusement celles et ceux qui, jour après jour, mettent leur professionnalisme et leurs compétences au service de notre administration et de nos administrés. Un grand merci à l'ensemble de nos collaborateurs.

INTRODUCTION MCH2

L'année 2018, est la première année du nouveau plan comptable connu sous l'acronyme « MCH2 ».

De par la volonté de la Conférence des directrices et des directeurs cantonaux des finances, le Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP) doit promouvoir une présentation uniformisée, comparable et transparente des états financiers des collectivités publiques suisses. Cette mission est également voulue par le Conseil fédéral. Ce dernier s'est engagé au profit d'une harmonisation des standards de présentation des comptes de la Confédération, des cantons et des communes.

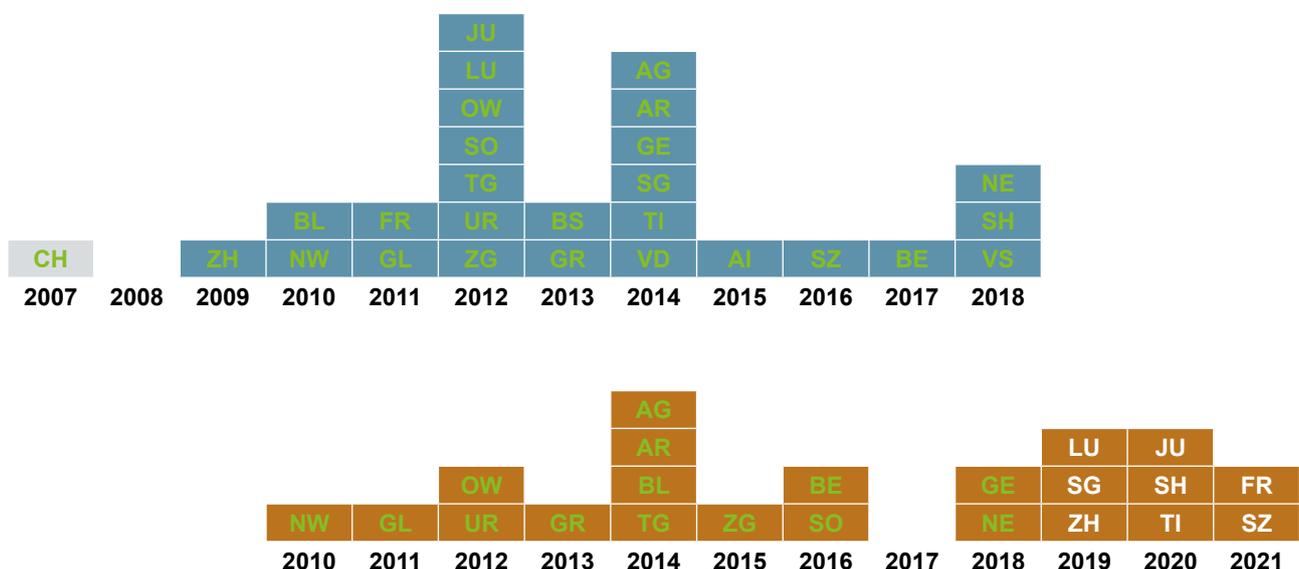
Bref historique :

- 1990: introduction de MCH1 pour les cantons-communes
- Années 1990: la nouvelle gestion publique (NGP) soumet davantage la gestion financière des collectivités publiques à une gestion entrepreneuriale
- 2001: apparition des normes comptables internationales pour les collectivités publiques (IPSAS)
- 2007: la Confédération passe à une comptabilité d'exercice pour tenir compte de cette évolution (IPSAS) avec l'introduction du nouveau modèle comptable
- 2008: MCH2 est publié avec 21 recommandations. Il est recommandé de les introduire dans les 10 prochaines années
- 2014: Genève a introduit le plan comptable MCH2 et les Communes doivent l'introduire jusqu'en 2018. Meyrin l'a donc introduit pour le budget 2018 (préparé et voté en 2017)

Outre le nouveau plan comptable, le passage à MCH2 a nécessité un travail important de mise à jour du programme de gestion financière et de mise aux normes. En sus, des documents normaux à préparer pour la présentation des comptes au Conseil municipal, nous avons eu l'obligation de présenter un rapport complet comprenant 18 annexes. Le service des finances s'est donc concentré sur cette présentation obligatoire.

Année d'introductions du MCH2

Confédération | Cantons | Communes



BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

	31 décembre 2017	31 décembre 2018
1. ACTIF	359'217'667,09	384'171'975,09
10. Patrimoine financier	141'207'318,57	144'403'988,55
100. Disponibilités et placements à court terme	23'612'176,85	23'176'639,56
101. Créances	20'787'002,03	23'778'942,48
104. Actifs de régularisation	9'432'529,17	9'386'895,83
106. Marchandises, fournitures et travaux en cours	112'648,41	97'357,42
107. Placements financiers	110'577,20	1'189'933,70
108. Immobilisations corporelles	87'152'384,91	86'774'219,56
14. Patrimoine administratif	218'010'348,52	239'767'986,54
140. Immobilisations corporelles	213'122'615,16	234'089'132,69
142. Immobilisations incorporelles	511'248,36	639'441,10
145. Participations, capital social	3'116'385,00	2'414'389,75
146. Subventions d'investissements	1'260'100,00	2'625'023,00
2. PASSIF	359'217'667,09	384'171'975,09
20. Capitaux de tiers	58'983'147,25	76'879'963,70
200. Engagements courants	7'878'238,70	6'306'000,01
204. Passifs de régularisation	18'088'565,11	18'379'896,67
205. Provisions à court terme	3'496'693,66	5'462'395,94
206. Engagements financiers à long terme	25'198'550,10	40'200'132,35
208. Provisions à long terme	1'288'070,00	1'288'070,00
209. Engagements envers les financements spéciaux des capitaux de tiers	3'033'029,68	5'243'468,73
29. Capital propre	300'234'519,84	307'292'011,39
291. Fonds enregistrés comme capital propre	516'828,13	790'251,89
295. Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	6'630'579,98	6'630'579,98
296. Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	69'180'904,30	69'180'904,30
299. Excédent/découvert du bilan	223'906'207,43	230'690'275,22

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018

Description	Budget voté 31.12.2018	Comptes 31.12.2018	Ecart budget voté
Charges d'exploitation	111'997'394	109'771'576,87	2'225'817,13
30. Charges de personnel	50'579'549	51'311'789,59	-732'240,59
31. Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	23'449'869	20'623'821,36	2'826'047,64
33. Amortissements du patrimoine administratif	12'308'443	12'066'633,50	241'809,50
36. Charges de transfert	25'656'033	25'767'439,42	-111'406,42
37. Subventions redistribuées	3'500	1'893,00	1'607,00
Revenus d'exploitation	108'409'799	112'213'909,33	3'804'110,33
40. Revenus fiscaux	95'452'693	99'038'498,89	3'585'805,89
42. Taxes	9'518'695	10'729'881,40	1'211'186,40
43. Revenus divers	1'193'369	864'103,70	-329'265,30
46. Revenus de transfert	2'241'542	1'579'532,34	-662'009,66
47. Subventions à redistribuer	3'500	1'893,00	-1'607,00
Résultat d'exploitation	-3'587'595	2'442'332,46	6'029'927,46
34. Charges financières	401'515	328'538,58	72'976,42
44. Revenus financiers	4'459'699	4'943'697,67	483'998,67
Résultat financier	4'058'184	4'615'159,09	556'975,09
RESULTAT OPERATIONNEL	470 589	7 057 491,55	6 586 902,55
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-	-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	470 589	7 057 491,55	6 586 902,55

*dans ce tableau, les imputations internes 39/49 n'apparaissent pas

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2018

Résultat total du compte de résultats	7057491,55
+ Amortissements du PA et subventions d'investissements (planifiés, non planifiés)	12'108'636,50
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-2'991'689,35
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	45'633,34
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	15'290,99
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-1'572'238,69
+ Augmentation / - diminution des provisions	1'965'702,28
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	291'331,56
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	2'210'439,05
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	19'130'597,23
+ Subventions d'investissements acquises	7'166'322,44
+ Remboursement de prêts et participations	701'995,25
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	7'868'317,69
- Immobilisations corporelles	-40'088'508,44
- Immobilisations incorporelles	-239'408,87
- Propres subventions d'investissements	-1'406'926,00
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-41'734'843,31
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	-33'866'525,62
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immob. corp. du PF	-701'191,15
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	-701'191,15
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement	-34'567'716,77
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	15'001'582,25
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	15'001'582,25
Variation des liquidités et placements à court terme	-435'537,29

MEYRIN - ÉVOLUTION 2014-2018 - QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Libellé	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Population	22'075	22'399	23'324	24'128	25'219	25'219
		324	925	804	1'091	3'144
		1%	4%	4%	5%	14%
Places Crèches - à la journée*	218	218	218	316	362	362
		0	0	98	46	144
		0%	0%	45%	21%	66%
Places Crèches - à temps partiel*	76	76	76	76	76	76
Enfants 1P-8P	1'796	1'837	1'912	1'972	2'059	2'059
		41	75	60	87	263
		2%	4%	3%	5%	15%
ETP	256	264	277	313	353	353
		8	13	36	40	97
		3%	5%	14%	16%	38%
RECETTES	92'499'822	99'129'060	107'965'702	106'002'624	117'752'497	117'752'497
		6'629'238	8'836'642	-1'963'078	11'749'873	25'252'675
		7%	10%	-2%	13%	27%
CHARGES	90'484'431	94'825'314	93'419'724	103'086'425	110'695'005	110'695'005
		4'340'883	-1'405'590	9'666'701	7'608'580	20'210'574
		5%	-2%	11%	8%	22%
RESULTAT	2'015'391	4'303'746	14'545'978	2'916'199	7'057'492	7'057'492
DETTES	20'000'000	25'000'000	30'000'000	25'000'000	40'000'000	40'000'000
		5'000'000	5'000'000	-5'000'000	15'000'000	15'000'000
		25%	25%	-25%	75%	100%
INVESTISSEMENTS BRUTS	38'812'387	39'644'032	25'857'661	38'706'041	46'151'585	189'171'706
RECETTES	8'502'755	9'628'339	135'480	21'050'171	12'285'059	51'601'804
INVESTISSEMENTS NETS	30'309'632	30'015'693	25'722'181	17'655'870	33'866'526	137'569'902
BUDGET INVESTISSEMENTS NETS	71'219'825	53'156'257	53'637'806	51'825'897	48'341'748	278'181'533
Degré d'autofinancement	45,47%	54,71%	102,23%	84,46%	56,59%	68,69%
CENTIME ADDITIONNEL	43	43	44	44	44	44
Valeur du centime	1'475'889	1'576'592	1'712'867	1'684'356	1'846'707	1'846'707
Impôt PP (IBO, IS, IPC)	45'439'620	49'310'528	50'595'597	50'270'777	57'247'655	57'247'655
		3'870'908	1'285'069	-324'820	6'976'878	11'808'035
		9%	3%	-1%	15%	26%
Impôt PM	19'499'506	20'059'527	24'770'539	23'840'897	24'007'448	24'007'448
		560'021	4'711'012	-929'642	166'551	4'507'942
		3%	24%	-5%	1%	23%
Taxe professionnelle	12'497'875	13'460'105	13'761'401	12'344'469	14'503'859	14'503'859
		962'230	301'296	-1'416'932	2'159'390	2'005'984
		8%	2%	-11%	17%	16%
Nombre contribuable TPC	1'501	1'581	1'764	1'793	1'964	1'964
		80	183	29	171	463
		5%	12%	2%	11%	31%
Fonds Péréquation - PM (recettes)	2'606'835	2'822'322	2'824'947	2'863'733	3'279'537	3'279'537
		215'487	2'625	38'786	415'804	672'702
		8%	0%	1%	16%	26%
Compensation financière en faveur des communes frontalières (charges)	6'881'428	6'973'764	7'298'844	7'451'397	7'967'921	7'967'921
		92'336	325'080	152'553	516'524	1'086'493
		1%	5%	2%	8%	16%
Péréquation financière intercommunale (charges)	1'752'372	2'055'659	1'854'826	2'348'558	3'115'838	3'115'838
		303'287	-200'833	493'732	767'280	1'363'466
		17%	-11%	28%	44%	78%

* places de crèches à la journée, yc accueil familial de jour, places de crèches à temps-partiel, yc garderie la Framboise.



IMPRESSUM

Compte rendu administratif
et financier 2018
Commune de Meyrin

EDITEUR

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION

NBmedia, Vernier

NATURE DU PAPIER

Image Impact FSC

TIRAGE

200 exemplaires



MEYRIN